

23

OLIVIERO

## AR VRO GWIRIONEZ

Revue Bretonne d'Études — Bimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de direction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek.

Secrétaire : R. Pennek.

Services de Vente et Publicité :

C. Le Goff, 6, rue de la France Combattante, Brest-St-Marc (Nord-Fin.)

Secrétariat et Trésorerie :

J. Desbordes, Bât. H 4, Ker Andon, Concarneau (Sud-Fin.)  
C. C. P. 1493-79 Nantes

Abonnement : 15 F l'an — Sur beau papier : 20 F  
Étudiants militaires : 9 F

Envoi sous enveloppe fermée, supplément de 3 F

Envoi hors zone-franc, supplément de 2 F

Envoi par avion : nous consulter

Le numéro : 3 F

Les textes et illustrations publiés par AR VRO sont copyright.  
Les articles publiés peuvent ne représenter que l'opinion de leurs auteurs,  
et non point celle de la Direction ou du Comité de Direction.  
AR VRO est une revue libre, qui n'est liée à aucun parti ou organisation  
particulière.

N° 23

Février 1964

### SOMMAIRE

AR RENER : <i>Le point</i> .....	1
Anniversaire, par J. H. ....	6
<i>La Crise de Kendalc'h</i> .....	21
GÉRARD TOUBLANC : <i>Les Chanceliers de Bretagne</i> ....	32
<i>Skourr Breizh ar C'hendalc'h Keltiek</i> .....	45
<i>On nous écrit...</i> .....	47
<i>Les bonnes lectures</i> .....	57
<i>Chronique des Nations</i> .....	59
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Alain GUEL : <i>Aário</i> , par M. K. L. G. ....	77
Michel DEBRÉ : <i>Au Service de la Nation</i> .....	78
<i>Livres, Journaux et Revues</i> .....	80
<i>Tour d'Horizon</i> .....	84

## LE POINT

TROIS événements ont récemment marqué l'évolution du Mouvement Breton : la fondation du C. R. A. B., la crise de KENDALC'H, le départ du M. O. B. d'un certain nombre de jeunes qui créent l'U. D. B. et annoncent la parution d'un journal politique, Le Peuple Breton. Ces trois événements méritent une étude attentive et réfléchie.

Le côté positif de la création du C. R. A. B., et il est d'importance, est l'ouverture à l'idée bretonne, ou plus exactement à l'idée de revendications spécifiquement bretonnes, de milieux que leurs dirigeants avaient jusqu'alors voulu lui fermer. Le Mouvement breton avait été pendant longtemps, pour les officiels communistes, un précieux épouvantail qui permettait d'appliquer sans problème les règles du combat dialectique. Les amalgames scandaleux et quelques artifices de propagande permettaient de classer les revendications bretonnes parmi les manœuvres réactionnaires de quelques fascistes attardés. Mais le Mouvement breton a résisté à la dialectique et, très pragmatiques, les responsables communistes ont eu la sagesse d'accepter la réalité : c'est-à-dire que l'idée bretonne exerce une emprise de plus en plus grande sur le peuple breton et qu'aucun mouvement ne réussira en Bretagne qui ne mettra pas ou ne fera pas au moins profession de mettre la sauvegarde et le développement de la Bretagne et du peuple breton au premier plan de ses revendications.

Que la fondation du C. R. A. B. ait été inspirée par le P. C. F., cela ne fait aucun doute.

Les cercles bien informés affirment que le lancement du C. R. A. B. a été précédé de la rencontre, à Rennes, d'un envoyé du Comité Central du P. C. F. et d'un délégué d'une Association bretonne. Je dois dire d'ailleurs bien nettement, et tout de suite, que je ne vois pas pourquoi cette intervention communiste nous ferait condamner le C. R. A. B. : bien au contraire, il faut se réjouir de voir l'importance du problème breton reconnue par un Parti qui sait si bien comprendre où

va la faveur populaire et évite avant tout — même aux dépens de la doctrine — de se séparer des masses laborieuses. Une partie importante de la population bretonne — qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse — vote communiste et, s'il est scandaleusement injuste que ces compatriotes aient été privés de la représentation parlementaire à laquelle ils ont droit, il faut se féliciter de les voir prendre, à la base, leur place dans le combat breton : en fait, les lois électorales qui ont rendu leur vote inutile et la dévaluation du Parlement ont hâté cette prise de conscience bretonne et imposé ce sentiment d'avoir à intervenir au seul échelon où l'action puisse être efficace : c'est-à-dire à l'échelon populaire.

Mais le P. C. F. n'a pas voulu aller franchement jusqu'au bout de sa logique : admettant le problème breton, il lui fallait créer un P. C. breton. Et un P. C. breton allait fatalement se trouver l'allié tactique du M. O. B. C'est ce qu'a bien compris M. Tanguy-Prigent, du P. S. U., lorsqu'il a offert une rencontre aux dirigeants de ce mouvement. Il est bien regrettable que cette rencontre n'ait pas eu lieu : elle aurait pu signifier pour la politique bretonne le début d'une ère nouvelle. Aujourd'hui le P. S. U. est en liquidation et le P. C. a lancé les forces bretonnes de gauche sur une voie qui n'est pas celle de la discussion choisie par M. Tanguy-Prigent : car le P. C. F. n'a pas encore su se débarrasser de ce chauvinisme que lui ont justement reproché les communistes chinois dans de sévères passages du journal de Pékin. Et bien loin de vouloir servir la Bretagne, son Comité Central cherche plutôt à se servir de l'idée bretonne, de ces revendications « particularistes » qui se sont montrées un si puissant moyen d'action sur l'opinion bretonne, pour promouvoir ses buts en politique intérieure française. Mais même cela étant, et pourquoi s'en étonner ? il n'en reste pas moins que sa propagande va dans notre sens, qu'elle ouvre à l'idée bretonne des secteurs nouveaux et met à sa disposition des moyens supplémentaires, et que le Mouvement breton en sera, en fin de compte, bénéficiaire.

Voulant s'organiser en Bretagne sur le thème bretonniste, pénétrer le Mouvement breton et le remplacer, sinon s'en emparer, le P. C. F. avait besoin sur place d'une antenne de spécialistes. Il a trouvé AR FALZ. Pendant une vingtaine d'années, AR FALZ s'est prudemment abstenue de toute politique : la répression colonialiste, les massacres, les empiri-

sonnements, la guerre en Indochine, à Madagascar, en Tunisie, au Maroc, en Algérie, ont laissé AR FALZ superbement indifférente. La prise du pouvoir par le général de Gaulle, n'a amené aucune réaction. Puis, brutalement, AR FALZ se découvre un grand intérêt pour la politique et assume l'initiative de la fondation du C. R. A. B. : c'est une évolution sur laquelle il lui sera impossible de revenir. C'est une évolution qui, à tout le moins, consacre son échec sur le terrain de la revendication culturelle.

Réussira-t-elle mieux sur son nouveau terrain ? Depuis la fin de la guerre c'est, en fait, AR FALZ qui a mené l'action pour la reconnaissance officielle et l'enseignement de la langue bretonne. Le Bleun-Brug, avec ses processions, ses bannières et M. Seité, n'a joué que le rôle de brillant second. AR FALZ a eu des atouts considérables en mains : elle a disposé de l'appui de la presse. Elle a disposé de l'appui des parlementaires. Elle a eu ses entrées aux ministères. Elle a discuté calmement et aimablement avec ces gens du dernier quart d'heure qui menaient en Algérie une guerre impitoyable. Elle a eu un bon soutien financier. Qu'a-t-elle obtenu ? Bien moins que, avant-guerre, dans un climat hostile, l'A. B. E. S., soutenue par BREIZ ATAO, qui mobilisait l'opinion publique par les votes de 400 conseils municipaux et faisait accepter le dépôt d'un projet de loi instaurant le bilinguisme et dont seule la guerre empêcha l'adoption. AR FALZ n'a réussi qu'une chose, au fond la seule peut-être que les ennemis de la langue bretonne lui voulaient voir réussir : elle a enlevé au mouvement politique breton, tel qu'il existe aujourd'hui, la revendication culturelle pour la confier à une section étroitement spécialisée, la confiner à un terrain purement technique qu'elle-même, aujourd'hui, abandonne. Ses réalisations seront-elles plus brillantes dans l'action politique de parti ? Le P. C. F. se rendra peut-être bientôt compte qu'il n'a pas trouvé les experts qu'il fallait. Il prendra lui-même et ouvertement l'action en mains. Et il comprendra qu'une section bretonne de l'Internationale peut seule répondre aux désirs et aux besoins des populations bretonnes qui lui sont philosophiquement ou politiquement attachées.

La crise de KENDALC'H, que nous analysons par ailleurs, procède directement de ce désir d'AR FALZ de jouer un rôle politique. Il lui faut trouver dans les cercles bretons ces cadres et ces militants qu'elle n'a pas. Par le biais habile

d'une refonte des statuts elle pensait s'assurer le contrôle de l'organisation et du journal. Elle a trouvé des alliés inattendus. Malgré cela, la manœuvre a échoué.

De son côté, le M. O. B. vient de connaître des remous qui devraient clarifier la situation, mettre chacun en face de ses responsabilités et faire sortir l'action bretonne de l'immobilisme. Depuis sa création, le M. O. B. a considérablement évolué : lancé comme une organisation de notables, et non malheureusement comme un parti, le M. O. B. a été pendant longtemps considéré par certains comme cette masse de manœuvre qui devait permettre au C. E. L. I. B. d'obtenir « quelque chose ». C'est d'ailleurs, soit dit en passant, le C. R. A. B. que quelques-uns voudraient voir remplacer le M. O. B. dans ce rôle. Or le C. E. L. I. B. n'a rien obtenu de ces grandes choses pour lesquelles les masses bretonnes s'étaient mobilisées, et la fameuse Loi-Programme n'a pas encore vu le jour : le M. O. B., qui a tant fait, qui a fait plus que quiconque pour imposer le slogan de Loi-Programme, et y a réussi, s'est usé dans un réformisme qui répondait de moins en moins aux désirs de ses militants et qui ne menait pas à grand chose, si ce n'est tout de même à éveiller l'opinion publique bretonne à un thème spécifiquement breton. La grande erreur du M. O. B. a été de rester largement en deçà de son propre programme, qui est d'obtenir que les affaires bretonnes soient gérées par une assemblée bretonne élue. Et il est probable que le départ de ces jeunes et courageux militants n'aurait pas eu lieu si le M. O. B. avait été plus radical, s'il avait fait sa propre propagande sur son propre programme et si, sans délaisser l'objectif immédiat, il s'était attaché avant tout à créer un état d'esprit revendicatif national et à tendre au but final qui seul peut assurer la vie, le développement et le bonheur du pays.

La création du C. R. A. B. doit débarrasser le M. O. B. de ses soucis de soutien à la propagande du C. E. L. I. B., tout comme la naissance de l'U. D. B. doit lui imposer une évolution salutaire que l'on sent déjà dans les colonnes de L'Avenir. Entre le M. O. B. et l'U. D. B. il ne peut y avoir de rivalité, encore moins d'inimitié, seulement une heureuse et saine émulation. Côte à côte, tous deux sauront servir utilement la Bretagne, notre patrie. Inspirés peut-être, influencés sûrement

par l'exemple basque d'ENBATA, les jeunes étudiants de l'U. D. B. veulent faire un parti et de la politique. Ils ont eu au M. O. B. une bonne formation. AR VRO, qui compte parmi eux bien des fidèles amis, leur a donné ce qu'il pouvait. Avec assez de sagesse de part et d'autre pour éviter les heurts personnels, l'U. D. B. va apporter une contribution positive et importante à l'œuvre de résurrection nationale.

Car ce sont des partis bretons, créés en Bretagne, pour les Bretons, qui sauveront notre pays, et non point des organisations étrangères qui, de droite ou de gauche, ne se sont jamais souvenues de nous que lorsqu'elles n'étaient pas au pouvoir.

**AR  
RENER**

### DRAPEAUX DES NATIONS

Irlande — Bretagne — Galles  
Ecosse - Cornouaille - Ile de Man  
Pays Basque

Nouvellement édités : Flandre  
Catalogne  
Occitanie

drapeaux en tissu  
peints sur les deux faces, 18 × 12 cm  
fabrication très soignée

Le drapeau :

- Bretagne : 1,50 F
- autres pays : 2 F

La série des 6 drapeaux celtiques : 10 F

La série des 10 drapeaux : 15 F

EN VENTE EN EXCLUSIVITE A AR VRO  
J. DESBORDES, Bat. H 4, Ker Andon, Concarneau  
C. C. P. 1493-79 Nantes

Il y a vingt ans, pour la Bretagne,  
l'abbé Perrot tombait sous les balles...

## ANNIVERSAIRE

LE 12 décembre 1943 restera une date pour les militants bretons. Ce matin-là, en pleine montagne de Scrignac, était lâchement assassiné l'abbé Perrot. Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur cet assassinat, dont jusqu'ici personne n'a voulu prendre la responsabilité. Et ni les autorités civiles, ni les autorités religieuses n'ont voulu que se fasse la lumière sur ce crime. D'aucuns laisseraient entendre que cet assassinat résulterait d'une erreur : ce serait une raison de plus pour chercher la lumière, puisqu'on a laissé se répandre mensonges et calomnies à dessein.

L'abbé Perrot synthétise, à merveille, dans sa personne et dans sa vie, le militant breton, animé d'un solide idéal et de la volonté de le réaliser nonobstant tous obstacles et contradictions.

La position politique de Y.-V. Perrot par rapport au devenir breton est nette : très exactement « autonomiste ». Il ne répudie pas le séparatisme ; sans doute le souhaitait-il même dans le tréfonds de son être ; mais il ne le donne pas comme sa doctrine. Il estimait que sa place, sa qualité de pasteur d'âmes ne lui laissait pas liberté totale de choix en pratique.

Ses principes sont résumés dans une réponse du 10 mars 1928 à un ami, le Père L'Helgouac'h, poète breton à ses heures :

« Tu as essayé de me convaincre qu'au point de vue catholique, historique, linguistique et politique, notre position au Bleun-Brug était intenable et qu'il fallait seulement cultiver la langue bretonne comme une vieille relique des temps passés, bonne tout au plus à occuper les loisirs de quelques vieux originaux. Je ne suis pas tout à fait de ton avis parce que je n'ai pas une conscience aussi accommodante que celle de beaucoup de nos confrères.

1°) ...Nous sommes des Bretons catholiques ; nous demandons que nos évêques nous traitent comme tels et

n'essaient pas de faire de nous des assimilés. Nous n'en voulons à aucun prix : c'est notre droit. C'est pécher que de vouloir forcer un peuple à abandonner ses meilleures traditions.

2°) Au point de vue historique. Une chose est certaine. Personne — à moins que ce ne soit Mgr Baudrillart — ne le niera. La Bretagne a vécu indépendante pendant de longs et d'heureux siècles ; une chose est non moins certaine : la Révolution française a supprimé toutes nos libertés.

Tu me dis : « La Bretagne et la France sont indissolublement liées ». Il y a des unions autrement intimes et autrement sacrées que cette union et on ne les considère pas comme indissolubles. Pourquoi la Bretagne n'aurait-elle que des devoirs et la France que des droits ? Nous sommes Français, me dis-tu, par nos ancêtres communs les Gaulois... Il y a entre nous et les Gaulois de France la même parenté qu'il y a entre les Latins d'Italie et les Latins d'Espagne, et cette différence qu'il y a entre deux peuples dont l'un est resté fidèle à ses traditions essentielles que l'autre s'est hâté d'abandonner.

Tu me dis qu'on ne remonte pas un courant. Que penses-tu donc de la Bohême, de l'Irlande et de la Pologne et de tant d'autres peuples tombés encore plus bas que le nôtre ? N'enseignes-tu pas que l'Histoire est un perpétuel recommencement ?

L'affranchissement de la Bretagne — je veux parler de la reconquête de son autonomie — sera d'autant plus pénible que son esclavage dure depuis des siècles ; mais son heure sonnera : Dieu ne l'a pas maudite, et Sainte Anne, notre patronne, la protégera. Non, la Bretagne n'a pas encore dit son dernier mot.

3°) Du point de vue linguistique. « La langue française, me dis-tu, est incontestablement supérieure à la langue bretonne ». Où sont les preuves ? Le sentiment n'est pas une base. La langue française a déjà été détrônée par l'anglais... Les humiliations ne font que commencer... L'avenir du breton n'est pas aussi sombre que d'aucuns le croient. En tous cas, pour notre race, le breton est supérieur à toutes les autres langues. Que le français triomphe du breton, c'est possible ; ce n'est pas certain. L'avenir est à Dieu ; mais en tous cas, contribuer, de quelque façon que ce soit, à sa victoire, *mar her grafemp, ouspenn ar vez, hen defe pec'hed*.

4°) Au point de vue politique. Nous n'avons jamais, au Bleun-Brug, fait plus de politique que n'en fait l'UNION CATHOLIQUE, la DRAC ou LA CROIX BLANCHE.

Nous voulons détruire certaines lois antibretonnes. N'en avons-nous pas le droit ? Nous n'avons pas l'intention, pour faire triompher nos idées, de recourir ni aux bombes, ni aux mitrailleuses (1).

N'écoutez donc pas les ennemis-nés de notre race et de notre patrie et travaillons ensemble — sans haine pour le prochain — au salut spirituel et temporel de ceux de notre race. Je ne suis pas un rêveur ; mes arguments reposent non sur des nuées, mais sur des faits. Tu voudrais me voir travailler pour une patrie morte ; jamais de la vie. Je veux travailler sur une patrie bien malade, mais guérissable... »

Avec de pareilles convictions et la franchise de son caractère, l'abbé Perrot ne pouvait avoir une vie de tout repos !... Le combat breton a coûté leur « situation » à nombre de militants. Y.-V. Perrot, lui, ne pouvait perdre sa « situation ». Avaries et tracasseries ne lui furent pas épargnées pour autant, et il en a eu sa solide ration. A une charge pastorale qui eût suffi par elle-même à occuper son homme, il ajoutait la direction et la rédaction d'une revue mensuelle avec tout ce que ce travail suppose de correspondance et de soucis. Il ajoutait la direction d'un Bleun-Brug en pleine vitalité. Au lieu du soutien sur lequel il eût été en droit de compter, tant de la part de ses confrères que de ses supérieurs hiérarchiques, il s'usait à se justifier d'insinuations, de calomnies et d'incompréhensions. Il était, heureusement, de taille à se défendre. Il n'en souffrait pas moins, et telle attitude à son égard pouvait toucher à la cruauté mentale. Le cœur du vieux lutteur saignait quand il se confiait à ses intimes ; et la plainte est douloureuse :

« Si vous allez à Quimper la semaine prochaine, n'essayez pas de venir à mon aide, je vous prie ; car mon cas est tout à fait spécial.

Depuis M. Bernard, qui mourut à 70 ans, en prison (sous la Révolution), il y aura 150 ans le 17 juin prochain, il n'y

(1) Cette ligne détruit le paragraphe de la p. 115 de la biographie de Y.-V. Perrot qui semblerait insinuer un aveuglement invraisemblable chez ce prêtre : « Il n'arrivait pas à faire le joint entre la reconnaissance des Droits de la Bretagne admise par beaucoup même modérés, par tous ceux qui ne sont pas tombés sous l'emprise jacobine et révolutionnaire, et la poursuite de la réalisation de ces droits par des moyens honnêtes et légaux ». D'autres pages du même ouvrage démentent d'ailleurs ce paragraphe.

a certainement eu aucun recteur de mon âge à Scrignac. Mais je ne suis pas un « oublié ». Si j'y suis, c'est qu'on veut m'y maintenir en punition de mon patriotisme breton. M. Joncour me l'a d'ailleurs déclaré lui-même.

J'ai vu partir de la Montagne des confrères arrivés après moi : M. Boteraou, M. Cail, M. Prigent, M. Sparfel. Je ne suis pas jaloux de leur bonheur et... désormais, je suis trop vieux pour déménager.

Par ailleurs, je sais que si l'on me proposait quelque chose, ce serait une quelconque aumônerie. Or, né dans un milieu bretonnant, je tiens à mourir dans un milieu bretonnant.

Vous voyez bien que mon cas est spécial et qu'il n'y a qu'à me laisser mourir sur la brèche ! »

(8 janvier 1943.)

Cette lettre, à quelques mois de sa mort, accusait la longue souffrance qui était la sienne et qu'il avait exprimée sept ans plus tôt, le 10 novembre 1936, dans une lettre à son évêque : « Pendant la guerre, les soldats des premières lignes n'étaient pas agacés à tout instant par de minutieuses inspections ; je suis ici sur la Montagne Rouge, en première ligne également, comme pendant la guerre ; et je ne m'en plaindrai jamais ; mais ce que je demande, c'est qu'on ne me cherche pas noise à propos de tout et de rien et qu'on veuille écouter en haut lieu avec un peu moins de complaisance les rapports de certains prêtres qui, avec une maladresse inconcevable, « poussent à la débretonnisation de notre pays... »

L'un des reproches que lui adressaient quelques confrères était de mettre la Bretagne au-dessus de la Foi. A plusieurs reprises il dut s'en défendre auprès de son évêque : « J'ai enseigné à mes compatriotes l'attachement à leur nationalité, à leur langue, à leurs droits, mais dans l'ordre, dans le respect des droits des autres et la subordination aux droits de Dieu. Et si je l'ai fait, c'est parce que c'était devoir de ma charge de directeur (de « Feiz ha Breiz ») de le faire. « Je ne voulais pas me rendre complice du mensonge et du mal en ne le faisant pas. » (13-4-39.)

La sincérité notoire de sa conviction bretonne lui permettait d'écrire en toute liberté à des amis, engagés dans la direction

du Mouvement Breton et qui s'étaient éloignés de l'Eglise :  
 « Vouloir faire de la Bretagne une nation sans foi comme la  
 « nation française est un crime contre la Lumière... Si on veut  
 « restaurer la Bretagne, qu'on la construise sur la pierre angu-  
 « laire qu'est le Christ : rien de durable ne se fera autrement :

*Hep Jezuz-Krist, klask sevel ti  
 'Zo bernia mein hep lakat pri !*

« C'est ce qu'a fort bien compris l'Irlande, la doyenne des  
 « nations celtiques. C'est ce qu'il faut que la Bretagne com-  
 « prenne. Si la foi chrétienne subit en toi une éclipse, étudie  
 « et prie : car la foi est un don de Dieu, mais un don qu'il  
 « accorde à tous ceux qui le lui demandent bien humblement,  
 « et tu retrouveras la foi de tes Pères. » (14-4-42.)

Ainsi le militant breton, ainsi le prêtre.

« *Eun torfed euzus eo lemel e vuhez digant eun den eveltañ,  
 ken mat ha ken trugarezus.* » (Y. ar Gow.)

Qu'il ait été assassiné par erreur, c'est possible ; mais ce qui  
 est certain, c'est que les responsables ont commis une lourde  
 erreur psychologique. Dès le lendemain de sa mort, ses amis  
 l'avaient compris : « Je prie chaque jour depuis le 15 pour celui  
 que la mort vient d'élever tout d'un coup à la gloire. Le silence  
 de son tombeau va devenir une force plus puissante que l'élo-  
 quence de sa parole. On ne pouvait imaginer pour le couron-  
 nement de sa vie une fin plus haute et plus digne de son  
 tranquille et invincible courage ». (23-12-43.)

J. H.

## TESTAMENT SPIRITUEL DE L'ABBE PERROT.

**Va gourc'hemennou diweza, skrivet e  
 Grand Pré, parrez Berval, d'an 11 a  
 viz Gouere 1918.**

Yann-Vari Perrot, rener " Feiz ha Breiz ".

*En hano an Tad, hag ar Mab, hag ar Spered Santel, evel  
 se bezet grêt.*

*Bretoned keiz, c'houi hag a garien hag a garin bepred,  
 goulenn a ran ouzoc'h eur beden ma c'hellin beza digemeret  
 daoust peger bras pec'her oun, gant hor Zent koz, e Baradoz  
 an Aotrou Doue.*

*Evit Doue ha Breiz am eus difennet edoug va buez eo e  
 varvan e bro ar C'hallaoued. Mervel a ran evit brasa gloar  
 Doue ha Breiz.*

*Va brasa ioul araok mont diwar an douar-man oa gellout  
 gwelet va Bro, adalek Roazon tre beteg Lok-Maze Penn-ar-  
 Bed reizet a nevez evel gwechall gant ar Vretoned ha gant  
 ar Vretoned hebken. Peb den mestr en e di ; pep pobl mestr  
 en e vro !*

*Kenvroiz ker, Bretoned gwirion ha tud kalonek evel ma'z  
 oc'h, c'houi a stourmo ken a weloc'h deiz laouen ha dudiuz ar  
 Frankiz o c'houlaoüi war Breiz evit ho prasa mad, hini ar  
 Feiz hag hini ho pugale.*

*Droug bras o deus grêt ar Zaozon d'hor gouenn en amzer  
 dremenet p'eo bet red d'hon tud koz tec'het diouz Breiz Veur  
 ha diskenn war aochou gouez Arvor. Muioc'h a zroug o deus  
 grêt ouzomp c'hoaz ar C'hallaoued er pevar c'hantved diwez-  
 aman ha dreist-holl en tregont vloaz emamp o paouez gwelet  
 o tremen !*

*Ar Zaozon ne glaskent diframma digant hon Tadou nemed  
 madou an douar. Ar C'hallaoued goude beza diframmet  
 diganeomp hon holl gwiriou an eil goude egile, a reas, renet  
 ma oant gant an Drouk Spered, kement a oa en o galloud evit  
 lemmel diganeomp ar brasa tenzorïou a c'helle dont deomp  
 digant hon tud a dreuz ar c'hantvejou : Ar Brezoneg hag ar  
 Feiz.*

*A ! Kenvroiz ker, mar am c'hredit, goude beza anavezet  
 kement all na c'helloc'h biken en em ziuall re vad diouz  
 fallagriez hon amezeien dosta hag arabad d'eoc'h, en han  
 Doue, paouez da stourm ken ho pezo gounezet an eil goude  
 egile kement gwir hon eus kollet.*

*Gwiriou Breiz, evel gwiriou pep bro, a zo sakr ha ne  
 c'hellont ket beza mouget nemet mouga a rafet da genta an  
 holl Vretoned !*

*Santez Anna, Mamm goz hor Zalver Jezuz Krist, Mamm  
 ar Werc'hez ha Mamm hor Bro, bennigit ho Pretoned ha grit  
 ma vevo Breiz da virviken.*

*Evelse bezet grêt.*

Y. V. Perrot.

## LETTRES DE L'ABBE PERROT.

## 1. - A F. Vallée

24-1-18.

Aotrou ker,

Dont a ran var an divezadou da gas d'eoc'h ha d'ho Kroaz va gwella « Bloavez mat ».

Kelou mat a zigouez ganeomp en deziou-ma, euz an Amerik, divarbenn Iverzon. Iverzoniz a zono marteze evito er bloaz-man-pelloc'h, heur an delivrans.

Euz Bro-Iverzon e teuas eleiz euz hor Sent koz, eus Bro Iverzon e teuas ar Feiz da Vreiz Izel ; daoust hag ac'hano e teuo ive ar sklerijen d'ar Vretoned da derri ereou Breiz.

Gant a reoc'h n'it ket da embann eur ger euz va lizer nag el lec'h m'emaomp, eo difennet lavaret ar pez a gerer.

Plijadur am eus bet o welout e oa deut an Ao. Mocaer da jom da Vrest. Hennez a dle anaout traou Iverzon gwelloc'h eget n'euz fors piou. C'hoant am bije da skriva d'ezan. Daoust ha ne vefec'h ket goest da rein d'in e adres ?

Kenavo. Digemerit gant va doujans va gwella gour-c'hemenou.

J. Perrot -

Ambulance 1/37 S. P. 3

Daoust ha dihuna pe beurvevel a raio ene Breiz gant ar brezel-ma ? Ar broiou bihan all a zihun holl. Daoust ha Breiz hebken a jomo kousket ?

Ha gant a reoc'h, en han Doue, ger ebed ac'hanoun war ho kazeten !

## 2. - A F. Vallée

28-1-18.

Aotrou ker,

N'am eus ket gallet, en deiz all, kemeret eur mandat da lakât el lizer a skriven d'eoc'h ; setu e teuan hiziv da gas d'eoc'h ugent real evit ma c'helloc'h digas ho Kroaz d'in da Vro ar C'hallaoued, epad eur bloaz all. (...)

Mat a rit diskouez, bep wech ma kavit an dro, kement tra a ra ar boblou bihan evit en em ziframma euz a dre skilfou ar broiou bras.

Bretoned ar c'hantvejou tremenet a grede m'oar vat edont o vont da c'hounid ar bed holl o lakât o dourn e dourn ar C'hallaoued. Na pebez fazi.

Bretoned an amzer-man, ar re anezo da vihana a wel sklear, a zo dizonet awalc'h breman diouz ar c'hoant mont gant Gallaoued, hag a lavaro, eun deiz pe zeiz, pa vo klozet an abaden etre ar C'hallaoued hag an Allemaned : « Ha breman, Potred, omp bet pell awalc'h o labourat e meziou hon amezeien mall eo deomp labourat en hor meziou hon unan, hag evidomp hon unan ! »

Ne gav ket d'eoc'h, Aotrou Vallée, e vo kavet, goude ar brezel, e Breiz Izel hag e Breiz Uhel, tud awalc'h da zével eun emglev, da embann ha da zifenn gwiriou ar Vretoned ?

Flamaned ar Beljik a embann o gwiriou, ha gwelet a rean var ar c'hazetennoù, en deziou tremenet, e oant harpet gant an Allemaned. « M. Streseman se déclare d'accord avec le chancelier, quand celui-ci dit qu'il ne veut pas annexer la Belgique, mais cela ne doit pas empêcher l'Allemagne de soutenir et d'appuyer le mouvement flamand qui tend à l'autonomie ». Echo, de P. 26.1.18.

Iverzoniz a zo harpet gant an Amerik :

« Parmi le peuple américain on a cru généralement que la Convention irlandaise n'était pas parfaite et ne se trouverait pas complètement libre ; on pense toutefois que le peuple ratifiera la décision de la majorité, quelle qu'elle soit, et que l'Irlande prendra place rapidement parmi les parties de l'Empire britannique qui se gouvernent elles-mêmes, par exemple sous une forme d'autonomie coloniale comme celle du Canada. Si ces espoirs étaient déçus aucune puissance au monde ne pourrait empêcher ici un violent revirement de l'opinion publique, qui non seulement gênerait beaucoup le Président Wilson, mais aurait un effet direct sur la participation de l'Amérique à la guerre. Le résultat splendide de la visite de M. Balfour serait détruit en un instant et la confiance que le peuple américain porte actuellement à la Grande-Bretagne disparaîtrait aussitôt. » Télégraphié par le correspondant du Times à Washington, le 23 janvier dernier.

Implijit va skridou, mar kirit, met hano ebed ac'hanon e neblêc'h.

Ho servicher.

J M Perrot - Amb. 5/70 S. P. 3

★

### 3. - A F. Vallée

7-2-18.

Aotrou ker,

Ho trugarekât a ran eus ho lizer mat ; ho kalvaden d'ar Vretoned a dlefe beza silaouet ; met ne vezo ket ; ene Breiz a zo dismantret gant ar C'hallaoued ; ar Vretoned a zo sklavourien e Bro-C'hall ha n'int ket goest da zonzal e c'hellfent beva en o rouantelez o unan. Pennou bras Breiz p' o deus lezet ar C'hallaoued a nebeudou d'en em zila etouez ar Vretoned, o deus gwerzet o Bro ! Brema e weler pegen bras eo an droug ; ken bras eo ma teu peb gwir vreizad da fallgaloni pa ra eur zell war al labour a zo da ober evit trei Breiz war an tu mat. Evit he zrei war an tu enep e oar bet pevar c'hant vloaz — evit he zrei war an tu mat, me gred, e vo red labourat ivez epad meur a vloaz.

An dud a vez kollet a vagadou  
Ha saveteet a hiniennou !

Oh ! nag hir eo an noz. Pegoulz e teui an deiz ma c'hellomp, ni Bretoned, hag a labour en aner, evit ar C'hallaoued, labourat adarre war hon tachen hon unan hag evidomp hon unan ? N'eus ket eur Breizad war vil o kaout fizians en amzer da zont e Vro. Skrijus eo eta pegen izel eo kouezet ar Vretoned. Daoust da ze, me lavar hag a lavaro : Kentoc'h e vo diazezet, a nevez, rouantelez ar Vretoned war reier an Arvor, eget ne vo diazezet Rouantelez Jezuz-Krist e Bro ar C'hallaoued. Ar varzed o devezo grêt gwir Vretoned eus ar Vretoned pell araok m'o devo gellet ar veleien ober kristenien vat eus ar C'hallaoued. Setu aze daou labour ha daoust pegen dies int da gas da benn, hag a vo mat staga ganto, dioc'htu goude ar brezel.

Kroaz ar Vretoned disadorn diveza n'eo ket en em gavet ganen adarre. An drede niverenn eo war bemp da jom ouz an

ispilh abaoe deiz kenta ar bloaz. Gallaoued ar Post n'eo ket da lavarout e karfent nemeur Kroaz ar Vretoned ; ne c'houlenner ket diganto he c'haret, met en em zizober anezi e giz m'eo dleet. Ober a rafec'h plijadur d'in ha d'eur potr yaouank hag e kasan dezan ho Kroaz p'am beus he lennet, o tigas d'in an niverennou kollet.

Kenavo. Doue ra wellaio d'eoc'h.

J M Perrot - Ambulance 5/70/S. P. 3

Va adres a en em gav da veza a c'haoliad var ar gazeten, ha duet gant timbrjou ar post. Ha neuze ar facteurien ne glaskont ket gouzout da biou e vez ar gazeten ? mat e vije d'eoc'h marteze berrât an adres ar muia ar gwella ha lakât anezi da goueza diouz eun tu hebken ; en doare-ze e vez skleroc'h an traoù hag ez eont da benn evel ma vez c'hoant.

★

### 4. - A E. Ernault

Plouguerneau le 9.11.21 (1)

Mon cher Monsieur Ernault,

M. Inizan doit parler à la Chambre très prochainement en faveur du breton. M. Uguen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, me fait remarquer qu'en demandant que notre langue soit admise tout simplement comme seconde langue aux épreuves du baccalauréat, on demande une chose absolument insignifiante. Je crois personnellement qu'au lieu de tergiverser il nous faudrait tout de suite exposer bien hautement et bien largement toutes nos revendications linguistiques et demander que le breton figure honorablement à tous les programmes de toutes nos écoles de Basse-Bretagne, qu'elles soient primaires, normales, secondaires ou supérieures, publiques ou privées, et qu'il puisse être enseigné dans toutes les écoles de Haute-Bretagne où il sera réclamé.

Qu'en pensez-vous ? C'est évidemment courir au-devant d'un échec ! Mais les galons d'échec ne sont pas faits pour déshonorer ni pour nous décourager.

Comme dit M. Uguen, vous êtes mieux placé que n'importe qui pour savoir ce qu'il faut demander et dans quels termes il faut le demander. Veuillez donc, je vous prie, renseigner le

plus tôt possible M. Vincent Inizan, député du Finistère (à Kernouës par Lesneven), afin qu'il puisse faire triompher une cause qui nous est chère.

Kenavo ha d'eoc'h kalonek.

(1) Ecrit sur deux cartes postales : *Barzed an Emsav « Feiz ha Breiz »*, illustrées, la première de la photo de J.-P. Calloc'h, l'autre de l'abbé Roudot (*Mel oc'h dir*).

★

## 5. - A F. Vallée

Plougerne 11-10-26.

Aotrou ker,

Red eo bet, m'oarvat, er miz tremen moula ho pajennad hep beza gellet kas an aprouennou anezi d'eoc'h da zivanka. Eur zell am eus graet warni ha ne gredan ket e vije chomet kalz a faziou enni.

Bet em eus ho « Vocabulaire b.Français ». Lenn a rin anezan, met siouas, va amzer a zo ker berr. Setu aze hiziv ez an da retred ar zoudarded da Lesneven ha ne zizroin ket kentoc'h eget digwener. Goude em bo Feiz ha Breiz miz Du da zevel. Da vihanan e lennin ho « Vocabulaire » dal ma tizin.

Sur a-walc'h e vije mat hel lakat war roll eun dibab levriou-studi. Pell awalc'h a zo edot ouz e c'hedal. An Ao. Uguen a c'houlenn ouzin ha n'emaoc'h warnez moula a-nevez ar Vocab. Français-breton ?

An holl a vo laouen o welet digemeret an Ao. Nemo e Breuriez veur ar Brezoneg.

Ar Bleun-Brug diveza en deus bodet eleiz a Vretoned hag en deus graet vad. Met da ziuall hon eus rak eskibien a zo ha ne c'hedont nemed an tu da skei warnomp, ha n'eo ket souez : eskibien int e Breiz ha n'int ket gouest da gomz yez tud o eskopti ; o brasa youl eo eta gwelet ar brezoneg o koueza en e boull. Eskob Gwened, da vihanan, a zo bet dereat meurbed. An Ao. Duparc, avat ne wel mui nemet dispartierien a gleiz hag a zehou, ha setu perag e kerz ken nebeut an traou en dro en hon eskopti.

An Ao. Ruch, eskob Strasbourg, a zo en em zavet a-eneb an Heitmabund. Ma kavont an tu, Eskibien Breiz a en em zavou ivez a eneb ar Bleun Brug, ha neuze... Ha ne gav ket

d'eoc'h eman peurechuet gant Breiz ! An Ao. Mordrel ne wel ket an dra-ze. War an douar-man ne c'heller ket mont atao gand an hent eeün ; tenn da dizout eur pal. Red e vez a-wechou ober kammigellou. Met ma en em gaver eo ar pez a renker.

.....  
Kenavo, Aotrou ker, ha d'eoc'h kalonek.

★

## 6. - A F. Vallée

Plougerne, 31-1-27

Aotrou ker,

N'em eus ket gellet lakat e F. h. B. miz c'houevrer ho pajennad ; pajennad Breuriez ar Brezoneg hag hini ar Bleun-Brug am eus ranket da lezel er maez. Pennad J. C. war ar Goz Yeoded a oa hir... Met er miz a zeu ho pezo 2 bajenn, rak-se peurlenit an hanter pajenn c'houllo a jom c'hoaz war an aprouenn a gasan d'eoc'h, ha goude-ze, muzulit mat ho tanvez evit ma ne vo bep miz nemet eur bajennad, e gwirionez.

Ha bet ho peus Buhez an Ao. de la Villemarqué. Ma n'ho peuz ket bet al levr-ze, me her c'haso d'eoc'h evit ma leveroc'h eur ger diwar e benn.

Kavet em eus e Kannad Kenvreuriez ar Brezoneg, nevez digouezet ganen, ar pennad sebezus a adskriwan evidoc'h. Me a gav e tle beza ar pennad-ze, beza graet hervez spered Rener ar C'hloerdi — ha spontus e kavan gwelet embann hevelep « mennoziou ».

Livrit d'in ho sonj diwar o fenn, ma ouezin goude goulenn sklerijenn a bep tu, petra am bezo da ober.

Kavet em eus an 2 embann a oa bet kollet d'eoc'h gant ho plac'h, hag o zroet em eus... nemet n'em eus ket gellet divanka an aprouennou hag e vo faziou adarre marteze.

Digasit ho 2 pajennad abenn ar 15 a viz c'houevrer da zivezata.

Bennoz Doue d'eoc'h evit ho skoazell ha kenavo d'eoc'h kalonek.

KENVREURIEZ AR BREZONEG... N'he deus mennoz all ebet nemet henman : « Harpa ha sikour ar gloareged evit

ma teskint ar brezoneg ret d'ezo da anaout evit gellout ober vad d' an eneoù ».

N'hon deus mennoz ebet nemet hennez, a lavaran. Ha pegwir e kavan an dro da « lakat ar pik war an i » e lavarinn didroidell n'hon deus, e Kenvreuriez ar Brezoneg, ha ne fell d' eomp kaout darempred ebet dreist holl gant kevredigeziou savet evit klask distaga, en hor c'halonou, karantez Breiz diouz karantez ar Frans... Hor Mestr ha skouer d'eomp-ni, danvez beleien, eo Jezuz. Ha daoust hag Hen, p'eo deuet war an douar, en deus klasket diframma ar « Judée » eus a zindan galloud Roum ? En emziskenn er bed-man hor Zalver ne glasse nemet silvidigez an holl hag eun hevelep karantez en deus bet evid ar Romaned koulz hag evit Juzevien.

...Evel dan, ne glaskomp nemet mad an eneoù : ar brezoneg evid ar feiz : Setu hor ger !...

J. H.

Kannad kenvreuriez ar brezoneg - N° 2 Genver 1927.

★

## 7. - A E. Vallée

Plougerne, 9-11.27.

Aotrou ker

An Ao. Duparc a gavan sebezus p' her c'hlevan o lavaret d'eomp miret holl draou Breiz hep miret Breiz he-unan. Met, siouaz ! pa vezer mevel eveldomp-ni e ranker plega, daoust peger kalet e c'hell beza kement-ze a-wechou. En eskopti-man, hag abaoe m' hen anavezan eman an traou evelse, eman an hanter eus ar gatoliked o poueza war an Eskob evit ma teuo da eskumunigi an hanter all.

Deoc'h kalonek.

★

## 8. - A E. Ernault

Plouguerneau, le 23.6.30.

Cher Monsieur Ernault,

Excusez le retard de cette réponse. J'ai passé votre précieux manuscrit à M. Grill, chanoine honoraire, inspecteur des

écoles libres de notre diocèse ; après en avoir pris connaissance, il m'a adressé la réponse que vous trouverez ci-jointe : comme vous le voyez, il ne croit pas pouvoir adopter ce manuel de tables comme manuel classique, car il ne faut pas trop multiplier, surtout en commençant, le nombre des livres bretons à mettre entre les mains des élèves.

D'autre part, l'E. S. I. n'a pas les fonds voulus pour imprimer un livre dont elle ne croit pas pouvoir arriver à vendre assez de volumes pour pouvoir se tirer d'affaire.

Par contre, l'E. S. I. se chargera bien volontiers de faire de la propagande pour votre livre et le placera dans tous ses dépôts si vous pouviez l'imprimer à vos frais.

C'est toujours la question d'argent qui nous arrête.

Puissiez-vous trouver dans vos connaissances quelqu'un qui veuille bien prêter une somme importante à notre société d'édition et la question bretonne sera résolue, car je crois que la langue bretonne sera vaincue faute d'avoir des capitaux à sa disposition. J'ai dans ma chambre je ne sais combien de manuscrits prêts pour l'impression. Nous aurions voulu, à l'occasion du centenaire de M. Guillou, rééditer ses œuvres qui méritent de ne pas périr ; nous ne le pouvons, faute d'argent : il nous faudrait rien que pour ces œuvres-là 30 ou 40.000 frs.

J'ai dans ma bibliothèque un manuscrit breton du XVII<sup>e</sup> siècle en vers, composé par un ancien vicaire de Plouguerneau, au temps où il était recteur de Broenou (aujourd'hui trêve de Landeda), des manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle, renfermant une quantité de pièces concernant la révolution en Bretagne, documents précieux tant au point de vue linguistique qu'au point de vue historique, une pile de manuscrits recueillis il y a 25 ans, contenant tous les vieux chants du Haut et du Bas Léon, et dont la lecture émerveillait le regretté Anatole le Braz ; tout cela reste inutilisé faute de ressources suffisantes pour les faire paraître.

J'ai demandé à tous les amis du Breton que je connaissais de nous venir en aide ; hélas, les amis du Breton que je connais ne sont pas riches et ce qu'ils ont pu nous prêter ne dépasse pas 100.000 frs. Il nous faudrait deux ou trois cents autres mille pour pouvoir établir un roulement considérable permettant à notre société de se développer.

Ah ! Cher Monsieur, si vous pouviez intéresser quelques personnes fortunées à notre société d'édition, je crois que vous auriez sauvé la langue bretonne, mais si cette E. S. I., que je

considère comme la dernière planche de salut de notre langue, croule, l'avenir du mouvement breton est perdu.

L'Académie bretonne aura beau travailler, si nous ne mettons pas de livres bretons immédiatement entre les mains du peuple, la langue disparaîtra en quelques années et, bien qu'âgés déjà, nous pourrions assister à sa mort sur les lèvres de tous nos compatriotes et ce sera une perte irrémédiable pour notre nation tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral. Je suis persuadé qu'en frappant à quelques rares portes votre appel serait entendu.

De grâce, vous qui aimez le breton faites ce geste que vous demande le vieux militant que je suis.

L'E. S. I. et l'Académie Bretonne sont faites pour s'entendre, car l'Emgleo ne veut publier que des textes que l'Académie aura révisés et dont elle n'est, somme toute, que le prolongement nécessaire.

Si votre appel, par lettres personnelles plutôt que par articles de journaux, pouvait être entendu, vous pourriez dire à vos amis de verser leurs dons ou leurs prêts à M. Paul Raoul, Administrateur de l'E. S. I., 11, rue Algésiras, Brest - C/C 15.916 Rennes.

Excusez-moi de vous écrire si longuement, après vous avoir écrit si tardivement. Je suis depuis 25 ans et plus en plein champ de bataille, navré de voir le terrain que nous perdons chaque année, étudiant les œuvres qui seraient susceptibles de nous sauver et je crois pouvoir dire, sans crainte de me tromper, qu'il n'y en a aucune qui puisse le faire comme l'E. S. I. J'ai fait pour son développement un effort considérable, mais désormais, si je ne suis pas secondé, tout croule.

Il y a encore ceci : nous avons trouvé à Brest dans un endroit idéal pour le commerce, une maison qui est actuellement en vente, et où notre œuvre pourrait devenir très prospère en quelques années, mais ici encore nous sommes arrêtés par la question financière, le prix qu'on en exige étant de 450.000 francs.

L'argent est le nerf de la guerre ; tant que l'E. S. I. végètera, la langue bretonne elle-même ne fera que végéter. Les questions matérielles et les questions intellectuelles s'enchevêtrent comme l'âme et le corps et on voudrait nécessairement n'avoir à s'occuper que de questions intellectuelles, mais les nécessités de la vie sont tout autres.

Veuillez agréer, cher Monsieur Ernault, l'assurance de mon profond respect.

## LA CRISE DE KENDALC'H

« Par l'intermédiaire d'AR FALZ, membre de KENDALC'H, et de quelques comparses habilement choisis pour leur manque de flair politique et qui se laisseraient facilement manœuvrer, n'était-il pas possible de s'emparer des leviers de commande de Kendalc'h, de la détourner de son but et de l'utiliser en conjonction avec le C. R. A. B. et dans la même direction ? »

YANN FOUERE, « L'AVENIR », 21 décembre.

L'Association KENDALC'H a été officiellement fondée à Quimper le 15 octobre 1950, lors d'une réunion constitutive tenue à la mairie, en présence de M. Halleguen, maire, et de M. Bégot, président du Comité des Fêtes de Cornouaille, sous la présidence de M. Pierre Mocaer. Le but de l'Association était de « grouper tous ceux qui s'intéressent au maintien et à la diffusion de la culture et des traditions bretonnes ». Le bureau était composé de M. Pierre Mocaer, président, de Polig Monjarret, secrétaire général, de Jean Ledan, Dorig Le Voyer et Yves Boulbin, trésorier. Parmi les membres du comité directeur on pouvait noter, en plus des personnes que nous venons de citer : P. Roy, Kernaleguen, président du C. C. de Rosporden, L. Ropars, moniteur de danses, MM. Bégot, De Parades, Halleguen, Helias, Keravel, Lachaud, Le Doaré, Poupinot, V. Seité et L. Toulemont.

Pendant onze années M. Pierre Mocaer resta président de Kendalc'h. Il y eut, sous son règne, quelques conflits internes, mais il put, ou les ignorer, ou les limiter. Parmi ces conflits, l'un des plus importants fut cependant celui qui, pendant la dernière année de sa vie, l'opposa à M. Keravel, secrétaire d'Ar Falz, assez sérieusement pour qu'ils évitassent de s'adresser la parole.

Au départ, Kendalc'h était uniquement un centre de liaison entre des groupements pré-existants : B. A. S., Cercles Celtiques, Ar Falz, Bleun-Brug (1). Il ne disposait d'aucun organe : pendant longtemps, ce fut « *Ar Soner* », revue de B. A. S., qui servit de lien entre les divers éléments de Kendalc'h. Peu à peu, cependant, se forma autour de Pierre Mocaer une équipe qui fit de Kendalc'h le véritable mouvement. L'équipe pouvait parfois se trouver en désaccord avec M. Mocaer, par exemple sur les liens entre Kendalc'h et la F. C. B., que beaucoup jugeaient trop étroits. Ces divergences cependant étaient, pour M. Mocaer, superficielles, et c'est dans la petite équipe qui depuis des années l'aidait que P. Mocaer choisit lui-même son successeur, M. Roparz Omnès. Il pensait pouvoir le guider et le conseiller pendant de longues années avant de lui remettre définitivement les leviers de commande.

Le décès de P. Mocaer, en 1961, ne permit pas à ce plan de se réaliser et aux élections à la présidence, qui se déroulèrent alors, Ar Falz présenta un candidat contre R. Omnès, M. R.-Y. Creston. R. Omnès fut élu. En fait, on ne peut pas réellement parler, à cette époque, d'un conflit entre l'équipe dirigeante et le groupe Ar Falz : il y avait une concurrence très vive pour les postes dirigeants. La première année se passa sans histoires mais, en 1962, se manifestaient les symptômes d'un conflit latent : l'une de ces premières manifestations de conflit fut le refus de R. Omnès, lors d'une réunion de la F. C. B., d'accepter le poste de vice-président qui lui était offert.

C'est en mars 1962 que la querelle éclate au grand jour, au sujet de l'affaire du Kuzul. Dans un but de paix et d'unité, Kuzul ar Brezhoneg avait offert d'adhérer, en tant que Fédération, à Kendalc'h. Le samedi 17 mars, à Savenay, le Conseil d'Administration de Kendalc'h entérine un protocole d'accord avec le Kuzul. Ce protocole est d'ailleurs rédigé avec la collaboration de M. Creston, qui le vote. Il est adopté par 9 voix, sans aucune opposition. Il y a 4 abstentions, dont celles de MM. V. Seité et Le Lous, du Bleun-Brug. Lorsque les résultats du vote furent connus, M. Creston se vit reprocher, très violemment, par M. Keravel, sa prise de position et s'en vint déclarer qu'il avait voulu voter contre. Le lendemain, diman-

(1) Depuis 1961, la F.A.L.S.A.B., des Centres Culturels, les Beilhadegoù ont rejoint Kendalc'h, qui compte actuellement 7 Fédérations.

che, la question vint, en fin de journée, devant l'Assemblée Générale. Ce fut M. Keravel qui mena la bataille, cherchant à gagner du temps et à éviter l'entrée immédiate du Kuzul. L'Assemblée Générale décida alors de faire confiance au Conseil d'Administration. Dans les semaines qui suivirent, Ar Falz et MM. Seité et Le Lous disant parler au nom du Bleun-Brug, se liguèrent dans une attaque des plus violentes contre la décision du Conseil d'Administration, menacèrent de démissionner immédiatement de Kendalc'h si le Kuzul y entrait et de fonder une autre Confédération Folklorique. Ce qui amena le C. A. à remettre à plus tard l'application des décisions prises à Savenay.

En juillet, un conflit oppose de nouveau certains éléments de l'équipe dirigeante de Kendalc'h au groupe Ar Falz : c'est au sujet des ballets folkloriques présentés à Quimper par un animateur parisien de spectacles, M. Jacques Douai. M. Jacques Douai, qui a, dit-on, des idées très à gauche, est défendu par M. P. Hélias alors président d'Ar Falz. « Nous détruirons Kendalc'h », se laisse alors aller à dire l'un des protagonistes, mais, malgré la menace, presque une année se passe sans histoires.

À l'Assemblée Générale de Carhaix, le 24 mars 1963, P. Roy plaide avec beaucoup d'éloquence pour un projet de Maison des Jeunes ouverte à toutes les associations bretonnes et organisée par Kendalc'h. Le projet présenté par P. Roy rencontre un gros succès et provoque beaucoup d'échos. Le même jour, pour les quatre postes à renouveler au C. A., M. Creston et tous les candidats présentés par Ar Falz sont fort démocratiquement battus. M. Creston démissionne alors de son poste de vice-président de Kendalc'h et demande la publication dans « *Breiz* » de sa lettre de démission. Le C. A. du 10 mai 1963 étudie la question de cette publication : avec l'accord de M. Trovel, délégué d'Ar Falz, il est décidé que la lettre de M. Creston, tout au moins la dernière en date de ses lettres, serait polycopiée et envoyée aux groupes, mais non publiée dans « *Breiz* ». Ce qui n'empêcha pas Ar Falz, dans son numéro n° 4, Juillet-Septembre 1963, de se plaindre de la non-publication de « la » lettre de démission de R. Creston, et de publier une lettre en date du 20 Mai.

Mais cette réunion du C. A. devait rester mémorable, comme le confirme l'Aide-Mémoire remis aux délégués à l'A. G. de Kendalc'h à Saint-Brieuc, pour un tout autre motif : c'est là

qu'il fut décidé, avec l'accord du délégué d'Ar Falz, M. Trovel, que le produit des quêtes d'été n'irait pas à la F. C. B., mais à la Maison des Jeunes de Kendalc'h, seul l'argent de *Devez ar Brezoneg* restant à la F. C. B., la décision étant prise exceptionnellement pour 1963. Les premières fêtes passent, sans histoires. Et voilà, deux mois plus tard, à la veille des fêtes de Quimper et de Brest, une brusque manœuvre d'Ar Falz qui prend la forme d'une Résolution de protestation réclamant l'annulation de la décision du C. A. de Kendalc'h et demandant la convocation urgente d'une Assemblée Générale Extraordinaire : la Résolution est signée de Monjarret pour la B. A. S., de V. Seité et G. Le Moal pour le Bleun-Brug, de Keravel et Mercier pour Ar Falz, de Gourmelen pour la J. E. B. et de J.-P. Duval pour Kevrenn ar Yez, section de Kendalc'h.

La quête de Quimper va à la F. C. B., mais avant les fêtes de Brest, R. Omnès, au nom de Kendalc'h, et M. P. Mevel, au nom de la F. C. B. signent un accord par lequel ils s'engagent (voir l'Aide-Mémoire de Saint-Brieuc) :

« à favoriser un règlement du différend concernant les quêtes d'été :

- 1) en réservant provisoirement à Emgleo Breiz les quêtes de Brest et Quimper ;
- 2) en réservant provisoirement à Kendalc'h le produit des autres quêtes de l'été ;
- 3) en prévoyant une réunion des bureaux des deux associations après les fêtes d'été afin d'étudier un règlement définitif du différend. » — (10 août).

Mais on ne peut laisser passer une aussi belle occasion et avant même que les deux bureaux ne se soient réunis, la crise éclate : L. Ropars convoque, pour le 20 octobre, les opposants à une réunion « secrète » à Gourin, pour organiser la manœuvre qui leur permettra de prendre Kendalc'h en mains et d'expulser un bureau, démocratiquement élu, qui ne leur plaît pas. A cette réunion de Gourin se retrouvent : pour le Bleun-Brug, M. Le Lous et, paraît-il, M. Gab Le Moal ; M. Seité est malade ; pour Ar Falz, MM. Keravel, Mevel et Trovel ; pour la B. A. S., P. Monjarret ; pour la J. E. B., Gourmelen ; pour Kevrenn ar Yez, L. Ropars, M. Bernard de Parades s'y trouve à titre d'observateur. On y décide de demander la réforme de Kendalc'h dans un sens strictement confédéral. La

phrase est anodine. Mais la manœuvre est claire. Ar Falz demande une voix par Fédération. Les groupes n'auront plus droit de vote, seulement les Fédérations : c'est-à-dire que Ar Falz, dont nul n'a jamais connu le nombre d'adhérents, disposera d'une voix, tout comme la centaine de Cercles Celtiques représentés par l'U. D. K., ou 70 bagad représentés par B. A. S. Et grâce aux autres Fédérations animées par elle, comme le Centre de Liaison des Groupes Folkloriques Laïcs, Ar Falz, pieusement soutenue par le Bleun-Brug, deviendra maîtresse de Kendalc'h. L'opposition décide d'une nouvelle réunion pour le 11 novembre, au cours de laquelle il sera fait savoir au bureau de Kendalc'h, à ce bureau régulièrement et démocratiquement élu, qu'il a à se soumettre ou à se démettre. Mais entre-temps, deux événements se produisent : la convocation par R. Omnès d'un Conseil d'Administration Extraordinaire pour discuter de la situation créée par la réunion clandestine de Gourin — C. A. auquel sont évidemment conviés les tenants de l'opposition qui en font statutairement partie — et la publication d'un numéro spécial de « *Breiz* » dans lequel R. Omnès pose le problème de la politisation d'Ar Falz et la position anti-statutaire prise par cette association, et dans lequel P. Roy fait un vibrant appel à l'union autour de Kendalc'h. Il est bien évident que R. Omnès refuse de juger de la politique de Ar Falz : il ne peut que constater que Ar Falz s'est lancée très bruyamment dans l'action politique partisane — alors qu'Ar Falz, rappelons-le, s'était opposée à l'entrée du Kuzul à Kendalc'h sous le prétexte que le Kuzul avait une couleur politique — et, sans prononcer le moindre jugement de valeur sur la politique du C. R. A. B., il ne peut, encore, que constater la coïncidence, la simultanéité, entre la politisation d'Ar Falz et la manœuvre pour s'emparer des leviers de commande de Kendalc'h.

Le Conseil d'Administration de Kendalc'h se réunit donc à Lorient le 11 novembre. (En intermède, L. Ropars, directeur de la section bretonnante de Kendalc'h nommée Kevrenn ar Yez, lance, à Poullaouen, une fédération, indépendante de Kendalc'h, des groupes bretonnants : ce qui lui vaut d'être, le lendemain même, relevé de ses intéressantes fonctions à Kendalc'h.) Les douze membres élus à l'Assemblée Générale sont présents à Lorient ou représentés ; l'U. D. K., Fédération des cercles celtiques, et la F. A. L. S. A. B. sont aussi représentés. Simultanément se tient à Gourin, sous la présidence de P.

Hélias, la réunion des opposants qui fait transmettre, par courrier spécial (M. Mad. Mesnard) au C. A. de Kendalc'h à Lorient, l'ultimatum suivant (texte remis aux délégués de Saint-Brieuc) :

« Les représentants dûment mandatés des Fédérations culturelles : BLEUN-BRUG, AR FALZ, B. A. S., J. E. B., Centre de liaison des groupes folkloriques U.F.O.L.E.A., réunis en consultation à Gourin, le 11 novembre 1963, inquiets de l'orientation donnée à Kendalc'h par ses dirigeants actuels, soucieux malgré tout de sauvegarder les principes de base de la Confédération, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

1°) Ils désapprouvent formellement la publication du N° spécial de « Breiz » et condamnent les accusations sans fondement portées contre la Fédération Ar Falz. Ils tiennent à assurer cette Fédération de toute leur sympathie.

2°) Ils demandent la démission immédiate du Conseil d'Administration actuel de Kendalc'h.

3°) Ils réclament la convocation urgente d'une Assemblée Générale Extraordinaire à rôle constituant. Cette Assemblée Générale Extraordinaire sera composée exclusivement des membres des Conseils d'Administration des Fédérations. Elle sera présidée par M. Bégot, Président d'Honneur de Kendalc'h.

4°) Cette A. G. extraordinaire aura pour tâche immédiate l'adoption de nouveaux statuts destinés à donner à Kendalc'h une structure véritablement confédérale, sauvegardant l'autonomie morale et financière des diverses Fédérations, adaptée à la vocation actuelle du Mouvement.

5°) Cette A. G. E. devra se tenir avant la fin de l'année 1963.

6°) En cas de rejet de tout ou partie de la présente résolution les Fédérations signataires doivent être considérées comme démissionnaires de Kendalc'h. »

Le C. A., qui a à l'unanimité approuvé le texte des articles de Omnès et de P. Roy, qui a suspendu L. Ropars de ses fonctions, décide, à la réception de l'ultimatum, de le repousser et de s'en tenir à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire sur les bases habituelles (c'est-à-dire Fédérations ET Groupes de base) pour le 22 décembre, à Saint-Brieuc. Et le 16 novembre, R. Omnès fait parvenir la lettre suivante à Mad. Mesnard (Aide-Mémoire de Saint-Brieuc) :

« Cher Ami,

Le Conseil d'Administration de Kendalc'h, réuni à Lorient le 11 novembre 1963, a été saisi de la Résolution votée par les représentants de certaines fédérations réunies le même jour à Gourin.

Elu régulièrement et démocratiquement, le C. A. de Kendalc'h a refusé de démissionner, estimant que ce serait trahir la confiance de ses électeurs.

Il a d'autre part décidé la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 22 décembre 1963 pour statuer sur le différend actuel entre le Conseil d'Administration et certaines fédérations. Cette Assemblée Générale sera composée des représentants des Groupes, Amicales et Fédérations membres de Kendalc'h.

Je te prie de faire connaître ces décisions aux signataires de la résolution.

Meilleurs sentiments bretons. »

Le 17 novembre, l'opposition se réunit à Quimper, pour constater l'échec des menaces et des méthodes de force. Le T. C. F. V. Seité s'est entre-temps désolidarisé de l'ultimatum. Certains suggèrent des pourparlers. Mais Ar Falz reste dur et, le dimanche suivant, la motion suivante est votée au Gouray par les trois ou quatre groupes qu'Ar Falz avait pu faire représenter :

« Les groupes folkloriques adhérents à la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes-du-Nord, réunis au Gouray le 24 novembre 1963 :

— Considérant que l'attitude prise par M. Omnès dans un récent numéro spécial du journal « Breiz » à l'égard d'Ar Falz, à propos de la participation de ce Mouvement à la fondation du Comité d'Action pour la Bretagne constitue une ingérence intolérable du Président du Kendalc'h dans les affaires et l'action propre de l'une des Fédérations membres de la Confédération.

Repoussent par avance tout jugement de l'Assemblée Générale de Kendalc'h sur l'action poursuivie par Ar Falz en dehors du cadre confédéral.

— Considérant, d'autre part, que le conflit qui vient d'éclater entre la direction de Kendalc'h et les Fédérations membres proviennent des structures même de la Confédération.

Demandent à Ar Falz et au Centre de Liaison des Groupes Folkloriques Laïques de Bretagne d'adopter la position suivante :

A. - Les statuts de Kendalc'h doivent être modifiés dans le sens de la création d'une véritable Confédération, avec :

- 1) représentation des seules fédérations adhérentes, sur un pied de totale égalité ;
- 2) prise des décisions à l'unanimité ;
- 3) devront être composées dans les mêmes conditions les commissions ou groupes de travail, en particulier dans les domaines de la Presse Confédérale, et des inscriptions aux sorties ;

B. - Dans le cas du rejet de ces propositions, le retrait des Associations laïques sera immédiat et une nouvelle Confédération sera créée sur les bases indiquées ci-dessus, comprenant en particulier un service de liaison avec les Comités des Fêtes. »

(Texte publié dans la Documentation de l'A. G. de St-Brieuc.)

Le même jour, B. A. S. vote également une motion dans le sens d'une réorganisation sur le plan confédéral, rédigée dans des termes infiniment plus mesurés, mais décidant la démission de la B. A. S. si Kendalc'h n'accepte pas la réorganisation : 28 *bagad* sont représentés sur 71, et la motion est votée par 18 voix contre 6 et 4 abstentions.

Arrivé à ce point de la manœuvre, le Bleun-Brug, qui s'est déjà désolidarisé de la position prise par M. Le Lous à Gourin, semble flaire un certain danger et s'efforce de jouer le rôle de négociateur : le chanoine Mevellec, en particulier, voudrait résoudre le conflit, malgré les positions très éloignées des parties. En accord avec le chanoine Mevellec, le Bureau de Kendalc'h invite donc les représentants des Fédérations à venir discuter avec lui à Loudéac le 15 décembre. La réunion a lieu, sous la présidence du chanoine Mevellec, mais les participants ne peuvent aboutir à un accord. Si aucune déclaration officielle n'a été faite à l'issue de cette réunion, il est cependant évident que l'opposition maintint l'essentiel de ses revendications, maintes fois exprimées : 1) que l'Assemblée Générale soit exclusivement composée des délégués des Fédérations, sans aucune représentation des groupes de base ; 2) que toutes les décisions importantes soient prises à l'unanimité, ce qui revient à établir le droit de veto ; 3) que le président soit élu à l'unanimité moins une voix ; les membres de la Direction ne seraient plus que des délégués des Fédérations, donc révocables par elles à tout moment. En outre, l'opposition fit montre d'un nouveau souci : éviter à tout prix la réunion de

l'Assemblée Générale Extraordinaire de Saint-Brieuc. Alors même que l'échec des pourparlers était connu, le Bleun-Brug enjoignait à ses groupes de ne pas aller à Saint-Brieuc, en faisant état de négociations en cours. Et Ar Falz faisait intervenir près des groupes des Côtes-du-Nord des personnages de l'Action Laïque.

Malgré tout cela, malgré le temps effroyable et le verglas qui empêchèrent une vingtaine de groupes d'y envoyer leurs délégués, ou ces délégués d'aller jusqu'au bout de leur voyage, la réunion de Saint-Brieuc connut une affluence importante : une centaine de personnes prirent part aux travaux et discussions de la journée. La confiance à la direction fut votée par 85 voix sur 89 (4 bulletins blancs), le refus d'obtempérer à l'ultimatum approuvé par 86 voix sur 89 (1 voix contre, 2 bulletins blancs) et la volonté de continuer à élire démocratiquement le C. A. affirmée par 87 voix sur 89 (2 bulletins blancs). R. Henry, P. Roy, E. Ropers et R. Omnès remportèrent, au cours de leurs exposés, un très gros succès. Et c'est par 88 voix et 1 abstention que la résolution finale, faisant la synthèse des décisions prises précédemment et donnant mandat au bureau de défendre au sein de Kendalc'h la liberté et la démocratie du vote général, fut adoptée. A Saint-Brieuc, l'indépendance de Kendalc'h à l'égard de toutes les politiques partisans a été affirmée avec foi et avec ardeur.

Les interventions faites à Saint-Brieuc, au cours de l'A. G. E. furent toutes d'une tenue et d'une hauteur remarquables. Mais la plus émouvante fut assurément celle de Kerlann qui retraça, pour l'assistance, les derniers moments de Yann Sohier. L'une des dernières pensées de Sohier fut pour AR FALZ, qu'il avait créée, qu'il avait fait vivre contre vents et marées. Son épouse lui demanda s'il voulait que A. Kervel prenne la succession : la réponse de Yann Sohier fut nette, non. Ce fut Kerlann qu'il désigna.

KENDALCH se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins : la modification des statuts dans le sens réclamé par AR FALZ en assurerait la politisation immédiate. Le Bureau, le C. A., la base ont décidé de lutter pour la liberté. Là aussi, comme ailleurs, la démocratie vaincra.

L'Association

*KEVREDIGEZH VREIZHAT A SEVENADUREZH*

Président : *Maodez Glanndour*

grâce à la généreuse compréhension  
de Madame Vefa de Saint Pierre

met à la disposition du  
Mouvement Breton un

**CENTRE CULTUREL**

au MANOIR DE MENEZ-KAMP

au milieu de quatre hectares de bois et de landes

Dans un site merveilleux, au cœur de la Bretagne, à Spezet, le manoir de Menez-Kamp va devenir le foyer de la RENAISSANCE BRETONNE

De gros frais doivent être engagés et de gros travaux entrepris afin que MENEZ-KAMP puisse être rapidement ouvert aux activités bretonnes. Ces frais et ces travaux doivent être assurés par le Mouvement breton lui-même.

UN PREMIER CHANTIER DE TRAVAIL sera ouvert pendant les vacances de Pâques. Les Bretons, les Amis de la Bretagne qui n'ont pas peur d'un travail dur dans des conditions de vie peu confortables y sont cordialement invités.

DES FONDS IMPORTANTS SONT INDISPENSABLES pour acheter les matières premières (peinture, matériel électrique, ciment) nécessaires aux travaux du chantier.

DES MEUBLES, DE LA VAISSELLE, DE L'OUTIL- LAGE, DU LINGE, DES COUVERTURES doivent aussi être trouvés.

La *Kevredigezh Vreizhat a Sevenadurezh* compte sur l'aide de tous.

La création de ce Centre Culturel est la grande chance du Mouvement Breton.

Il faut des bras au chantier !

Il faut de l'argent pour permettre à ces bras de travailler !

Et en juillet 1964 sera inauguré, dans la montagne bretonne, le FOYER DE LA RESURRECTION !

Les fonds doivent être envoyés à Mlle SAINT GAL DE PONS, Keresperz, Louannec (Côtes-du-Nord) - C. C. P. 1.855-92 Rennes.

Les offres de mobilier et matériel de toute sorte doivent être faites à la même adresse.

Les offres de travail au chantier doivent être faites à PER DENEZ, Le Ris, Ploaré, Douarnenez (Sud-Finistère).

Gérard TOUBLANC

## LES CHANCELIERS DE BRETAGNE

« Sortons des tombeaux la mémoire  
de ceux qui y sont enclos ! »

Bertrand d'ARGENTRÉ.

ANNE de Bretagne, la plus glorieuse des souverains bretons, incarnation douloureuse de la patrie vaincue, comparable à l'Andromaque survivant à son Ilios détruite, et contrainte d'épouser un roi ennemi pour sauver les restes précieux de son peuple ; — Anne de Bretagne n'aurait pas été Anne de Bretagne sans le chancelier Philippe de Montauban. Qui en Bretagne se souvient de son nom ?

Le duc « régnait mais ne gouvernait pas », selon l'adage britannique. A ses côtés, exerçant le pouvoir en son nom et de par l'autorité que lui avaient déléguée les Etats, se tenait un technicien ; très souvent un gentilhomme de petite noblesse, parfois un homme d'église, pouvant être un roturier. Un homme dont la science et le bon sens en faisait le maître de toutes les situations ; dont la discrétion et l'effacement firent toujours que l'historien l'oublia ou le négligea, trop attaché à la figure du Souverain.

Il est impossible de broser un portrait de tous les chanceliers. L'on ne peut que rappeler ceux d'entre eux qui imprimèrent la plus forte impression à la nation bretonne. Tous égaux dans le génie, inclinerait-on à dire, ces hommes désintéressés formèrent la Bretagne dans l'ombre des dynasties qui éclipsent leur souvenir. Ils ont analysé, en une méditation millénaire, le fait breton, au delà des contingences dans lesquelles ils trouvaient le moyen de sauvegarder leur Patrie. Mais au delà de l'immédiat ils s'appliquèrent sans cesse à préserver la vocation historique de la Bretagne celtique, liée au monde insulaire britannique, face aux sirènes d'un continent étranger et redoutable, et ce, même les plus francophiles d'entre eux.

Pour comprendre le rôle des chanceliers, il nous faut faire un bref rappel de la formation du ministère, évoquer au sein même des états de Bretagne, la vie de cet organe et des deux grands partis politiques qui s'y affrontaient.

### Naissance de la Chancellerie

Quand la chancellerie apparut-elle ? Il est aisé de répondre à cette question : dès le règne de Nominoë, nous voyons le chef de l'Etat assisté d'un conseiller investi d'autorité et de responsabilités, résolvant des grands problèmes d'Etat en fonction de ses propres idées. Le premier, avant la lettre, des chanceliers de Bretagne nous a légué son souvenir et une étonnante popularité en pays Gallo. C'est le moins discret de tous, batailleur, anti-clérical, manœuvrier, enivré par la vie, Breton empli de vieille sève galloise et arthurienne : Saint Convoïon, le père abbé de Redon.

Je doute qu'en l'absence de son premier ministre, Nominoë, le « missus » carlovingien, ait trouvé la somme d'idéal breton et les moyens politiques nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre qui fut la sienne. Il était méprisé des Bretons nostalgiques de Guyomarc'h de Léon, le martyr héroïque, ultime figure de la Bretagne légendaire.

A l'aube de l'histoire moderne nous voyons exister la chancellerie, mais nous discernons également le parlementarisme politique avec l'assemblée de Coetlac'h, où fut approuvée la déposition des évêques favorables aux Francs.

Issu des très vieilles assemblées, le *Dadl* ou *Dâl* des anciens Bretons, vocable qui existe toujours dans le breton dialectal, cousin du moderne *Dail* de la République irlandaise. Cette institution désignée plus tard sous le dénomination de « Parlement général » par les historiens du droit public breton, le vieux *Dadl* ou *Dâl*, tel que nous le décrit Bertrand d'Argentré pour le règne de Nominoë, est, au travers de bien des aléas, l'ancêtre direct de l'assemblée monocamérale tripartite dite des « Etats de Bretagne », qui fonctionnera jusqu'à 1789.

C'est cette assemblée, et non le roi devenu le duc, qui mandate le chancelier, s'accorde sur sa politique, et le contrôle.

Tout naturellement l'entente ne règne pas parmi les membres de cette assemblée ; deux tendances sont aux prises : l'une que l'on qualifierait aisément d'insulariste, parce que

passionnément attachée aux liens insulaires de la Bretagne et systématiquement anti-française. Traditionaliste en matière de Droit public, elle est très généreuse et progressiste en matière sociale, tout spécialement attachée à la primauté de la valeur de la personne humaine et du travail, à la restriction des droits qui s'y attachent, à la propriété foncière, à la suzeraineté féodale. C'est une gauche très populaire, charpentée par la petite noblesse.

En face de ce parti qualifié de « pro-anglais », se dresse le parti pro-français et continental, introducteur de la latinité. C'est la droite conservatrice des évêques et des très grands seigneurs. Novatrice quant aux structures de l'Etat, mais farouche gardienne de l'égoïsme des propriétaires fonciers et apanagistes.

La plupart des chanceliers ont été portés au pouvoir par la fraction dite pro-anglaise. Parfois, les pro-français exercèrent le pouvoir et ils surent, probablement au prix d'entorses faites à leurs idées, faire preuve, dans leur exercice, de civisme breton et de clairvoyance politique.

Le chancelier, né sous Nominoé, était déjà assez fort sous le règne de Salomon pour jeter le roi à bas du trône et le faire périr. L'action qu'accomplirent en l'occurrence Gervand et Paservithen, trouvait un précédent dans celle du même Salomon abattant son prédécesseur et frère de lait, Erispoë, abimé dans une politique pro-franque trop accusée.

Enfin c'est sous le règne décisif d'Alain Barbe Torte, fondateur de la Royale duché, Alan al Louarn pour le *Barzaz Breiz*, que la fonction prit ses caractères définitifs.

Le premier gouvernement du règne eut pour chef Jehan de Landévennec, le résistant par excellence, l'homme qui prépara et rendit possible le retour de la Bretagne à l'indépendance après l'invasion normande ; et qui fut pour une bonne part l'artisan de la victoire. Cette victoire de Trans, remportée sur les grèves du Mont Saint-Michel, suivant de peu celle de Plourivo, dont la date, 2 août 939, resta fête nationale jusqu'en 1790.

Mélange d'homme de guerre et d'ecclésiastique, Jehan de Landévennec eut infiniment plus de révérence que Saint Convoion n'en avait manifesté pour les hiérarchies et les relations obéissantes. C'est certainement lui qui amena le souverain à porter le titre de duc et non plus celui de roi.

encore qu'avec le correctif de « Dux sive Rex » dans le cérémonial du sacre de Rennes. Décision fâcheuse sans aucun doute, mais qu'il faut éviter de juger hâtivement dans notre optique moderniste. Il faut le replacer dans un contexte de croyances à leur apogée, qui instituaient une hiérarchie européenne dont l'empereur du Saint-Empire romain germanique était le sommet.

L'on est en droit de reprocher à Jehan de Landévennec d'avoir été timoré ou d'avoir fait preuve d'une timidité intempestive, d'avoir mal conseillé son souverain. Parler d'incapacité comme cela a été écrit est absurde. C'est ignorer les données politiques et les croyances juridiques du haut Moyen Age.

Bien que premier chancelier de l'ère royale-ducale, ce n'est pas Jehan de Landévennec qui accusa le caractère d'autonomie et l'autorité quasi exclusive de l'organe. Cette œuvre appartient à son successeur : l'archevêque Wicohen. Ce prêtre, primat de Bretagne de par le siège de Dol dont il était titulaire, pourrait être qualifié de « Richelieu breton ». C'est un soldat, un administrateur, un homme passionné et suprêmement habile en fait de combinaisons politiques. Dénué de scrupules, il ne connaît que l'autorité de l'Etat, il ignore les restrictions dans le choix des moyens dont il use pour assurer le maintien de l'unité bretonne compromise.

Chancelier de la fin du règne de Barbe Torte, il voit, à la mort de ce dernier, son pays conduit à l'abîme et à l'écartèlement du fait d'un prince héritier félon adonné au Poitou et à l'Anjou, la nation mise en coupe, des ministres dissolus et cupides dispersant les trésors de la couronne.

Wicohen est le sanglier de l'histoire qui défie et charge. Fidèle au monarque défunt, il chasse le prince héritier, qui trouve le moyen d'arracher le Nantais à la mère Patrie, pour le livrer aux dynastes poitevins. Il fait arrêter Juhel Béranger, baronnie de Rennes, et plusieurs ministres. — C'est le coup d'Etat. — Vingt ans durant le vieil archevêque, au demeurant un parfait chevalier, conservera le Pouvoir en vrai dictateur. Cependant, il gardera intactes les libertés parlementaires et démocratiques qui n'avaient pas encore reçu leurs appellations modernes. Pendant ces vingt années-là, jour après jour, il sauva la Bretagne qui, sans lui, prématurément livrée à l'influence française, fondue à ses voisins « Armoricaains » et en proie à l'anarchie, perdait irrémédiablement ses caractères celtiques.

Finalement, en 970, la monarchie était rétablie par un nouveau coup d'État après vingt ans de suspension, le dictateur étant renversé par Conan, dit le « Tors », fils du ministre rennais emprisonné.

Le vieil archevêque se retira paisiblement à Dol et le nouveau monarque périt sur un champ de bataille, en réunissant Nantes à la Bretagne, parachevant l'œuvre de l'homme qui lui avait valu de naître dans une prison.

Faisant un saut par-dessus les siècles, on évoque le règne de Pierre Mauclerc et la figure du chancelier Rainaud, figure que l'on se plaît à imaginer de matois aimable, fin, rusé, féroce, jovial. Le maquignon de la politique bretonne, mais quelle politique ?... Un plan d'action qui ouvrait trois siècles de grandeur, de richesse et de sécurité à notre pays, au prix, il est vrai, d'un désastre passager.

Mauclerc et Rainaud n'étaient pas le Souverain et son Chancelier, mais deux compères combinant perpétuellement pour le plus grand avenir de la « Très noble Duché ». Ils n'étaient Bretons, ni l'un ni l'autre. Pour se vacciner contre la peste capétienne, il avait bien fallu introduire quelques gouttes de sérum français dans le sang breton ! Désormais, de chancellerie à chancellerie, pour faire face aux Capétiens... on était entre Capétiens et, dès lors, les vieux secrets d'en face étaient par avance éventés. Rainaud tout comme son souverain, pour ne pas dire son maître, ainsi que le ministre de la guerre, Normand de Quebriac, représentaient le triomphe du parti « pro-français », le parti « pro-anglais » ayant perdu son crédit après les excès du règne de Conan IV, dit « le Petit », où, d'exagérations en exagérations, on était parvenu purement et simplement à livrer le pays à l'Angleterre.

Il importe de dire à la décharge de ces politiques malheureux, que l'on ne pouvait prévoir la mauvaise foi d'Henri II Plantagenet, agressant tous les pays celtiques en même temps. Ce règne a d'autant moins trouvé grâce auprès des historiens que les erreurs en furent commises avec l'Angleterre. Les princes et les ministres qui ont été faibles face à la France, bénéficient généralement de beaucoup plus d'indulgence.

Au terme de l'expérience Plantagenet qui pour se terminer tragiquement par l'assassinat du jeune Arthur I, prisonnier à Rouen — expérience dont le bilan s'avérait cependant positif à de nombreux égards de par le règne fécond de Geoffroy —

il était parfaitement impossible à un chancelier pro-anglais de prendre le Pouvoir. Le spectre héroïque du ménage de Porhoët imposait une direction pro-française au grand avantage des factorums du roi de France.

Leur désir fut exaucé ; on fit épouser un Capétien à l'héritière, et ledit Capétien s'empressa de rompre avec sa famille en adjoignant les hermines bretonnes à son damier hérité des Dreux.

Le symbole héraldique préfigurait la rupture avec les origines françaises du prince, et cette rupture fut totale.

Rainaud fit abolir, par la procédure parlementaire à laquelle il se plia de bonne grâce, les privilèges excessifs de l'Eglise qui les avait, lui et son maître, portés au pouvoir. Il s'attaqua à la féodalité et, surtout, il définît une doctrine de politique étrangère faite d'équilibre, que le langage moderne qualifierait de neutralité positive, entre l'Angleterre et la France.

L'œuvre de cet homme intelligent et désintéressé fut réduite à néant de son vivant. C'était au demeurant un glorieux aigrefin qui a racheté, grâce à l'histoire, son amoralité prudentielle, digne d'un Talleyrand, par un dévouement sans bornes à l'État qu'il servait.

La haute Eglise et les grands feudataires spoliés avaient suscité mille difficultés, harcelant sans cesse la chancellerie. La sédition armée appela l'invasion étrangère, deux fois repoussée. Finalement ce fut le désastre de Saint-Aubin-du-Cormier, préfigurant au drame qui se reproduira bien plus tard (en 1488), au même lieu.

Pierre Mauclerc abdiqua et Rainaud rentra dans l'ombre. Les deux hommes étaient vaincus par le souverain le plus cruel et le plus hypocrite que la France ait connu (elle en compta de nombreux cependant), Louis IX, que l'Eglise éleva sur ses autels sous le nom de Saint Louis.

La figure mythique de « Saint Louis » n'a heureusement pas trouvé que des apologistes crédules parmi les historiens, et l'on a vu récemment Simone Weill en remettre en cause la légende.

La politique du chancelier Rainaud sera patiemment reprise et longuement développée, avec une prudence d'araignée, par tous ses successeurs jusqu'en 1518. Il a orienté une fois pour toutes la politique bretonne et son œuvre sera en définitive féconde. Il a donné à la Bretagne la leçon qui lui permettra de tenir tête avantageusement, durant trois siècles, à l'impérialisme français, du début du XII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup>, et c'est là un titre de gloire incontestable.

## Messire de La Hunaudaye

Messire de La Hunaudaye, sombre enfant du Penthièvre, est sans doute le plus étonnant des hommes d'Etat bretons. Il est aussi le plus aristocratique, car, en tant que Tournemine, il descend par bâtardise des Penthièvre. Ce grand seigneur est presque un prince du sang. C'est un patricien épris de fastes et de plaisirs érotiques, un homme dans le plein sens du mot. Sociologiquement c'est le leader pro-français type. Il ne cessera au demeurant de s'affirmer comme un farouche partisan de la politique francisante.

Durant la guerre de Succession, il milite contre Montfort et sert Blois. N'est-il pas un petit cousin à la mode de Bretagne de Jeanne de Penthièvre ? Après la paix de Guérande, il sera un opposant à Jean IV de l'intérieur même de l'appareil politique où la réconciliation offerte par le « conqueror » l'a introduit.

En 1372, à la tête de l'opposition des Etats, il est l'un des principaux artisans de l'exil du souverain ; c'est le commencement de la fortune pour lui.

Pendant sept ans, les Etats feront régner une sorte de régime conventionnel, gouvernant pratiquement le pays sans pouvoir exécutif autonome. Dans ce système, le sire de La Hunaudaye est un personnage fort puissant, il est un petit peu Cromwell et Robespierre. Néanmoins, sa personnalité ne s'est pas encore pleinement détachée ni affirmée. Il n'est encore qu'un banal leader pro-français, favorisé par les circonstances.

L'occasion historique lui sera fournie, en avril 1379, par le roi de France Charles V, manifestant l'intention d'annexer la Bretagne. Que fera-t-il ?... La cour de Paris se fie à lui, il sera le mandataire du roi dans la nouvelle province ; il s'est assuré de la maîtrise définitive de la vie bretonne.

Surprise : le sire de La Hunaudaye fait un coup d'Etat. Jean IV y perd son trône, mais la Bretagne y gagne un exécutif. Il forme un gouvernement civil et militaire composé, pour la section militaire : d'Amaury de Fontenay, Geoffroy de Kerimel, Etienne Goyon et Heustache de La Houssaye ; pour la section civile : de Montfort, de Montafilant, de Beaumanoir, l'homme du combat des Trente, et lui, l'homme fort, le seul civil à ne pas « figurer ».

Qu'est-ce que ce régime issu du coup d'Etat ? Peu importe, l'on ne se perd pas en formulations idéologiques ou juridiques ;

c'est le solide pragmatisme du Moyen Age. En tout cas, le principe monarchique ne peut être aboli, puisque Jeanne de Penthièvre, prétendant au trône, commande cet appareil.

Le gouvernement et Jeanne de Penthièvre entreprennent de résister à la prétention royale. A quel mobile obéissent-ils ? Est-ce un réflexe parlementaire qui les fait céder au revirement de l'opinion intérieure qui les désavoue ? Pensent-ils que l'annexion leur fera perdre le pays où ils règnent ? Agissent-ils par patriotisme ?

Politiquement, Jeanne et de La Hunaudaye forment un étrange tandem, puisqu'ils représentent deux systèmes qui s'excluent. Ils ne s'en entendent pas moins pour résister avec énergie.

Les armées royales se concentrent et menacent les frontières.

L'on peut imaginer la délibération tragique de ce gouvernement étonnant, et les « couloirs » faits par cet homme unique. Le sens supérieur de la nécessité de l'Etat l'emporta sur la raison d'être et le programme du régime. Il l'emporta sur les espérances dynastiques de Jeanne. Le 13 juillet l'on apprenait que le sire de La Hunaudaye avait traité avec Jean IV qu'il alla accueillir triomphalement sur la grève de Dinard, le 3 août 1380. Au mois d'avril suivant, les Etats ratifiaient le traité de paix avec la France, la restauration de Jean IV et le suicide du régime installé un an plus tôt par le sire de La Hunaudaye.

« Le 3 août 1380 est le plus beau jour de notre histoire », écrira Camille Lemercier d'Erm. Le *Barzaz Breiz* nous a conservé l'écho de la joie martiale de « An Alarc'h ». Aucun chant ne porte le souvenir du civisme du sire de La Hunaudaye, l'homme le plus étonnant que la Bretagne ait porté. Celui qui sut dire avec simplicité : « Je me suis trompé ! ».

Est-ce un signe des temps ou un trait de caractère, ou un particularisme breton ?

Messire de La Hunaudaye, parlementariste, fut Cromwell et Robespierre, il n'eut jamais l'idée de faire exécuter le chef d'Etat rival. Le souverain lui-même ignore la vengeance et ne fit fusiller nul « maréchal Ney ». La passion brûlait ces hommes, ils ne savaient pas transiger sur leurs objectifs politiques. Néanmoins, ils ne prirent jamais plaisir à l'odeur des cadavres de leurs concitoyens et eurent pour premier souci de n'en point faire.

En un temps où les hommes étaient à ce point capables d'humilité et d'humanité, la civilisation devait être grande.

### Jehan de Malestroit

Jehan de Malestroit résume et conclut triomphalement la lignée des sages administrateurs qui réparèrent lentement le désastre de Mauclerc et vivifièrent le système du chancelier Rainaud.

Il eut la bonne fortune d'arriver au pouvoir lors de l'avènement de Jean V, âgé de cinq ans, au terme du règne glorieusement agité de Jean IV. Il personnifie le politicien breton du parti pro-anglais. Si Rainaud fut anti-français par raison d'état, Malestroit, nourri de son exemple, y ajouta la haine.

Il n'est pas un débat des Etats qui ne porte trace des sentiments ardemment manifestés de cet homme altier, fait, semble-t-il, pour la gloire. Un aristocrate britannique aux mœurs et aux manières empreintes de haute civilisation. Un homme très rusé qui, en cela comme au reste, n'avait rien perdu des exemples de l'ancien grand maître. De sa profession : Evêque de Nantes.

La grande occasion de son ministère c'est, sans doute possible, avec l'année 1404 (le duc avait 10 ans), la guerre déclarée à l'Angleterre pour secourir les Gallois d'Owen Glydwr, insurgés pour leur indépendance.

Ici apparaît l'insularité de caractère de ces politiciens que l'on a qualifiés de pro-anglais. Ayant à faire face à l'intérieur à un parti pro-français virulent, avec à sa tête cinq évêques et le vieux sire de Tournemine de La Hunaudaye, mais aussi à une opinion publique déchaînée qui exige que l'on vienne au secours des « Bretons du nord » en péril, avec lesquels les liens culturels persistent et se maintiendront d'ailleurs jusqu'à la Renaissance.

Le débat de conscience était grand, car sur le plan extérieur il y avait la France, l'ennemie de toujours, qui menaçait, et l'Angleterre était en principe à ménager étant le seul contre-poids possible au péril français. Néanmoins les affaires insulaires sont « leurs affaires » pour ces Bretons restés étrangers au continent.

J'ignore quelles pensées purent être celles de cet homme qui prenait la décision téméraire d'engager son pays dans une

telle aventure, lorsqu'il sollicita des Etats le vote des crédits de guerre contre l'Angleterre. Peut-être eut-il une sensation de vertige en lançant l'*indictio belli* ? Quelques heures plus tard, les escadres bretonnes, conduites par Guillaume du Chatel, amiral de Bretagne, cinglaient sur Jersey et Guernesey qu'elles prenaient sans coup férir. Fonçant au nord, elles infligeaient à la marine anglaise la pire défaite navale de son histoire, consacrant du même coup, et pour un siècle, la Bretagne première puissance maritime d'Europe.

Débarqués à Cardigan, les troupes d'élite que commandait le maréchal de Rieux, après une première victoire remportée au lieu même du débarquement, marchèrent sur Caermarthen où, de concert avec les Gallois, elles vainquirent une deuxième fois. L'Angleterre demanda l'armistice.

Malestroit, l'humble chancelier ignorant la gloriole, avait réussi là où Napoléon, Hitler, Louis XIV et Philippe II échouèrent : vaincre l'Angleterre sur l'espace insulaire !

Le pan-celtisme triomphant, le maréchal vainqueur, après une tournée en Pays de Galles fut, nous rapporte Pierre Le Baut, porté en triomphe par l'Ecosse.

Jehan de Malestroit, s'il est l'homme des gestes héroïques et des actions d'éclat, c'est aussi — tel est le propre des chanceliers bretons — l'homme des manœuvres filandreuses que couronne le succès. En ce sens, le fait le plus saillant de sa carrière, qui valut d'ailleurs à son souverain la rancune tenace des chroniqueurs français, c'est la bataille d'Azincourt. Les royaumes de France et d'Angleterre s'affrontent, c'est la « Guerre de Cent Ans ». Depuis longtemps le chancelier breton espère l'instant du mauvais coup qui châtiara les Capétiens et fera payer cher certaines vieilles rancunes bretonnes, comptes non réglés de la « Guerre de Succession ». Toutefois il tient à la paix et ne veut belligerer à aucun prix... Alors c'est la ruse.

La France prudemment diffère l'affrontement. Jehan de Malestroit engage le roi à attaquer, il promet des troupes bretonnes, des renforts, des vivres et munitions, rien n'est marchandé. Les troupes bretonnes sont signalées à une lieue du camp français ; l'ordre d'attaquer est donné par le roi... Les troupes bretonnes n'iront pas plus loin et contempleront, l'arme au pied, le désastre de l'armée qu'elles étaient sensées secourir. Et ce fut la catastrophe d'Azincourt. Le tour pen-dable que fit Malestroit au roi de France lui fut jamais pardonné.

Sous son ministère, la chancellerie bretonne arbitra tous les conflits européens. C'est d'ailleurs au cours d'un arbitrage entre le roi de France et le Pape, que Jean V trouva la mort à Limoges, fief breton.

### Pierre Landais

Trois quarts de siècle plus tard, il résume et complète Rainaud et Malestroit. Tout de ruse et de savante politique, il ajoutera finalement le martyr : un chancelier de Bretagne savait mourir pour la cause de son peuple, s'il en était besoin. Telle est la leçon que nous donne ce fier enfant de Vitré qui avait fait carrière de financier dans les équipes de l'Etat.

Homme de la résistance totale à l'impérialisme français, il fut aussi fanatique qu'ingénieur. Il instaura le service militaire communal obligatoire, forma des armées, organisa l'artillerie. Sur le plan de la politique étrangère, il usa d'un stratagème ahurissant : Sire, disait-il à François II son souverain, avec votre fille (Anne de Bretagne) il nous faut avoir « vingt gendres ». Aussi la main de la princesse, encore au berceau, fut discrètement offerte aux espoirs de toutes les cours d'Europe, suscitant autant d'ennemis au roi de France.

Cette politique de résistance, par l'austérité qu'elle impliquait, détermine une impopularité, dont le parti pro-français, animé par le sire de Rohan, sut user.

Les Etats recoururent à la procédure d'*empeachment* que connut l'Angleterre, et qui est la mise en accusation judiciaire, par-devant le Parlement politique lui-même juge et partie — c'est là une forme primitive de la responsabilité politique.

Landais fut condamné à mort et pendu, le 25 juin 1485, comme un scélérat. Il avait vécu en ascète, sans autre passion que son ardeur militante pour la chose publique. Il sut souffrir l'humiliation, recevoir une mort infâme et subir par-dessus tout un châtement non mérité, avec la sérénité d'une victime expiatoire. Nu sous une camisole, les pieds nus sur le pavé humide du petit matin, des liens enserrant ses poignets, lorsque la corde lui fut mise au col, il devait espérer qu'au delà de sa défaite, son sacrifice serait le prix du salut pour son pays.

En tout cas il n'eut aucun geste de révolte contre ses bourreaux ni contre ce souverain qui n'avait su que pleurer contre son enlèvement effectué dans ses appartements.

Son successeur, le chancelier Chrestien, homme d'un compromis, porté au pouvoir par la faction pro-française, peut-être touché par la noblesse et le malheur de son prédécesseur, certainement séduit par ses vues judicieuses, forcé sans doute par les événements, suivit la même politique.

### Philippe de Montauban

C'est le dernier de la lignée des grands chanceliers. Il fut le ministre d'Anne de Bretagne. Il incarna la plus haute somme de vertus morales et intellectuelles dont ait jamais fait preuve un homme d'Etat.

Mon grand ami, le druide « Kalondan », s'écriait un jour, parlant de lui : « Montauban, c'est le plus grand des Bretons après Nominoë ». Cette affirmation lapidaire exprime la vérité.

Cet homme qui porta deux fois le cœur d'Anne de Bretagne sur sa poitrine : vivant, lorsqu'elle avait cinq ans et que l'enlevant de Nantes, seul et de nuit, il la conduisit à Rennes, l'arrachant à la trahison maîtresse du Château de Nantes ; mort, lorsqu'il portait en 1514 le « petit vaissel de fin or, pur et monde », qui portait « le plus grand cœur qu'aucune dame en ce monde ait porté ».

Incarnation de la fidélité, il fut chancelier dans l'indépendance avant la première suppression imposée par le mariage avec Charles VIII, puis dans l'Union des Couronnes, la chancellerie ayant été rétablie par un coup d'Etat à la mort de ce roi et maintenue après le mariage avec Louis XII.

C'est Montauban qui refusa d'associer la Bretagne aux guerres d'Italie et aux luttes contre le Pape.

Anne, devenue femme, veillait à ce que son fidèle conseiller conserve son poste pour lequel il était irremplaçable. Modèle de ténacité, aux pires jours il monnaya du cuir dont il faisait des jetons fiduciaires garantis par l'Etat breton, lors de l'ultime lutte pour l'indépendance, préfigurant ainsi la monnaie moderne.

Il improvisait la défense et, sans cesse voué à la mort et à la malédiction par les ennemis de la Bretagne, il parait à la trahison, luttait et faisait face sans répit.

Après la défaite, il sut être assez habile pour faire payer la dette de guerre de la Bretagne par la France. Cet homme est la personnification idéale de l'homme d'Etat breton et du

Breton tout court. Il s'est identifié durant vingt ans à la plus pathétique et ultime résistance bretonne, dont il fut le cerveau et la cheville ouvrière.

■

Je ne sais si les Bretons ont toujours les talents requis pour exercer le dur métier de chef de gouvernement. Ils n'ont certes plus actuellement l'occasion de l'exercer à leur compte. On a vu cependant des enfants du pays s'y essayer ailleurs. Je ne sais s'ils ont donné satisfaction aux États qu'ils servaient. Ils avaient le loisir cependant de puiser à une riche tradition. Chez eux ils pouvaient trouver une prestigieuse école de démocratie efficace, d'équilibre de pouvoirs pondérés, de persévérance et d'unité d'action politique. Ils auraient pu également y puiser des leçons d'abnégation et de vertu d'État.

Malheureusement, à moins de se livrer à un travail de rat de bibliothèque, ils ne pouvaient soupçonner les fastes de la chancellerie de Bretagne. Il n'a guère été publié d'ouvrages modernes, montrant comment ces hommes, sur leur péninsule de granit, maintinrent un rameau méridional du monde celtique.

C'est certainement cette volonté de rester tournés vers la souche insulaire maternelle, base essentielle de leur politique, qui leur vaut la relégation et l'oubli. Mais en ce qu'ils ont été les ouvriers et les architectes de la Bretagne, que leur œuvre qui fut vitale au pays se confond en lui, la dévotion que les Bretons portent à leur patrie les glorifie dans leur anonymat.

## VINS FINS

**Alsace** : Mergy de Riquewihr  
**Bourgogne** : Terrand, Nuits St-Georges  
**Bordeaux** : Uzac  
**Porto Robertson**

LILI MORVEZEN, 6, avenue de la Gare  
 CONCARNEAU — Tél. 7-31

## SKOURR BREIZH AR C'HENDALC'H KELTIEK

(Niv. 4)

Evit bezañ ezel eus Skourr Breizh, kas an anv  
 hag ar skodenn, 10 lur, d'an deñzorierez :  
 Dll J. Queillé, 47, rue Notre-Dame, Guingamp  
 C. C. P. 1730-04 Rennes

E miz Du en deus roet Abad Monserrat, Dom Aureli Escarre, un interview eus ar c'halonekañ d'ar gazetenn c'hall *Le Monde*. Hiroc'h a zo da vezañ lennet diwar-benn an divize e-barzh pajennoù "Chronique des Nations".

N'eo ket bet atav islinennet en un doare sklaer e oa Dom Escarre ur broadelour katalanat : unan a gred e gwir ar vroad katalan d'en em ren hec'h-unan, hag a embann e gredenn. Sevel a ra Dom Escarre, evit abegoù relijiel, n'eo ket hepken evit frankiz an den, met evit frankiz ar vroad ivez. Diskouez a ra ez eo dlead relijiel strizh an den a relijion emellout e displegidegezh, pe e dasorc'hidigezh, stumm sevenadur ar bobl m'eo bet ganet enni. A-bouez eo bet e ziskleriadur d'an holl vroioù bihan a zo en hevelep stad ha Katalonia. Gant-se, ez eus bet kaset dezhañ ul lizher a drugarez gant Rener ar C'hendalc'h Keltiek.

★

Meneget hon eus (*Al Liamm*, niv. 101) al lizher kaset gant Rener ar C'hendalc'h Keltiek da Skol-Veur Bangor, e Kembre, evit goulenn ma vo roet d'ar c'hembraeg ul lec'h ofisiel e-barzh ar Skol-Veur. Embannet eo bet al lizher-se e-barzh kelaouennoù evel *Y Faner* hag *Y Cymro* ha lennet eo bet e-barzh Keleier Skinwel ar B. B. C. kembraek e Kêrdiz. Abaoe ez eus bet kaset ul lizher all gant renerien S.A.D.E.D.

★

Divizet en deus *Skourr Breizh* sevel, dindan renerezh SKOL OBER, ha gant aotre Marc'harid Gourlaouen, ur SKOL GEMBRAEK hag ur SKOL IWERZHONEK dre lizher. N'eo ket ar wech kentañ e saver ur *Skol Gembraek* e Breizh : OBER he deus bet unan dija, hag e-touez he c'helennerien e oa G. B. Kerverziou, Doue d'e bardono, hag an Ao. Klerg.

An Ao. Vallée, Abeozen, G. B. K., Eostiq Sazhav, R. Hemon o deus graet eus o gwellañ evit ledañ anaoudegezh ar c'hembraeg. Meavenn, Oscar Mac Uilis, an It. Jigouzo O Gallagher, o deus graet eus o gwellañ evit ledañ anaoudegezh an iwerzhoneg. Fellout a ra deomp bale war o roudoù.

Setu amañ ar reolennoù evit heuliañ kentelioù ar SKOL GEMBRAEK (30 kentel) hag ar SKOL IWERZHONEK (17 kentel) :

1. - Ret eo prenañ al levrioù a zo ezhomm : *Skol Nevez ar C'hembraeg*, levr G. B. K. hag Abeozen, adwelet ha nevesaet gant Arzel Even : 5 lur digant an Dll Keilhe, mouldadur « Hor Yezh ». *Yezhadur Berr ar C'hembraeg*, gant Abeozen, 2,50 lur, digant « Al Liamm » (R. Huon, 2. Venelle Poulbriquen, Brest, Saint-Marc) pe digant an Dll Keilhe, hag, evit an iwerzhoneg : *Skol Vihan an Iwerzhoneg* gant Arzel Even, 3 lur, digant an Dll Keilhe, mouldadur « Hor Yezh ».

2. - Ret eo paeañ ar skodennoù : 20 lur evit heuliañ kentelioù ar SKOL GEMBRAEK ; 15 lur evit heuliañ kentelioù ar SKOL IWERZHONEK. Ar skodennoù-se a dalvezo da gas en-dro ar poelladennoù d'ar skolidi (ar gelennerien a vezo, ar peurliesañ, e Keltia Tramor) ha da baeañ an holl vizoù a vo gant ar Skol. Ret e vo d'ar skolidi kas o foelladennoù war-eeun d'o c'helenner. Ar gwir o devo da gas muioc'h eget ur boelladenn war un dro.

3. - Ret eo bezañ ezel eus *Skourr Breizh*. An Dimezell Keilhe a roio da bep skoliad anv ha chomlec'h e gelenner.

Evel-just, ne vo desket, gant ar skolioù-se, nemet an diazez retañ eus pep yezh. Spi hon eus, avat, en amzer-dazont, da ledanaat an dachenn ha da sevel levrioù diaesoc'h hag uheloc'h. Sur omp e vo kalz Bretoned oc'h ober o mad eus strivoù *Skourr Breizh* ha SKOL OBER evit ober anaoudegezh gwelloc'h gant o breudeur tramor.

## On nous écrit...

### ■ LUTTE BRETONNE A QUIMPER.

« Le Cercle Culturel Mikael-Marion informe qu'il ouvre, à Quimper, une ECOLE DE LUTTE BRETONNE.

Les séances d'entraînement auront lieu de dimanche matin, de 9 heures à 12 heures.

Pour tout renseignement, s'adresser ou écrire : *Kelc'h Broadel Breizh*, 26 bis, rue Le-Déan, à Quimper, où l'on peut s'inscrire. »

M. A., 5-11-63.

### ■ LA CHASSE AUX KURDES.

« Dans la " Chronique des Nations " il a été fait mention à plusieurs reprises de la lutte des Kurdes pour leur indépendance. A ce sujet, je vous transmets un article relevé dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, n° 148, du 9 au 15 septembre, sous le titre « La chasse au Kurde » :

« Le gouvernement irakien va procéder, sous peu, à un transfert de populations dans la région nord du pays. La population kurde de 120 villages situés dans la plaine d'Irbil a été sommée d'évacuer les lieux, moyennant une indemnisation adéquate. A sa place viendront s'installer les tribus arabes « Tays » conduites par le Cheikh Hanach, renommé pour sa kurdophobie. Par ce moyen, le gouvernement de Bagdad pense pouvoir arabiser définitivement les régions mixtes du nord irakien où l'élément arabe n'a jamais pu s'accommoder de la présence kurde. »

Je crois qu'il serait bon aussi de publier dans « AR VRO » la décision récente de la Commission Avicole de la F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique d'adhérer à la Fédération Bretonne, plutôt qu'à la Fédération avicole de l'Ouest (Pays de la Loire, etc...). - [« Ouest-France », 21-22 septembre]. »

L. B.

### ■ HOMMAGE A MORVAN MARCHAL.

« Je vous signale que la revue *Le Symbolisme*, qui édite les *Etudes Maçonniques*, vient de publier un " Hommage à Morvan Marchal ", dont j'extrait les lignes suivantes :

« Morvan Marchal était né à Vitré, le 13 juillet 1900, d'un père lorrain, originaire de Gérardmer, et d'une mère bretonne, née à Loheac, petite commune d'Ille-et-Vilaine.

« ...Il se voulait Breton, et autonomiste de surcroît. Fondateur de *Breiz Atao* en 1919, il avait ensuite, vers 1930, été l'un des animateurs de *La Bretagne Fédérale*.

« Morvan comprit rapidement ce que la Franc-Maçonnerie pouvait lui apporter. Il fut parallèlement aussi fervent Franc-Maçon que Celte convaincu. Aussi nous le retrouvons à la fois dans *Le Symbolisme* et dans les multiples revues de tradition celtique qu'il avait animées, et souvent créées...

« La fin de sa vie fut une continuelle montée au Calvaire. Après la libération, lui, le plus inoffensif des hommes, le plus détaché des vaines querelles politiques, fut jeté dans un camp de concentration sous le prétexte aussi faux que stupide de soi-disant collaboration.

« ...La mort a été pour lui la fin d'un cauchemar, l'entrée dans le Monde de la Lumière et de la Paix. »

G. T.

#### ■ LA SOUSCRIPTION DU GORSEDD POUR MORVAN MARCHAL.

« La Presse bretonne (et notamment « Ar Vro ») a fait connaître l'intention du Gorsedd de ramener le corps de Morvan Marchal en Bretagne.

Des démarches ont bien été effectuées dans ce sens par la Direction du Collège des Bardes. Mais les proches de notre vénéré ami ont exprimé le désir de garder, à Paris, sa dépouille mortelle. La Direction du Collège s'est inclinée avec respect devant cette volonté bien légitime.

La souscription reste cependant ouverte. Les fonds recueillis serviront à couvrir les frais d'une plaque qui sera apposée sur sa tombe.

Le Gorsedd remercie bien vivement les personnes qui ont bien voulu leur adresser leur obole et celles qui le feront par la suite. Elles seront tenues au courant du montant de la souscription et des résultats qui interviendront. »

Aldrig RUSSON, 15-12-63.

#### ■ RESIZADURIOU.

« Hor c'heneil A. HEUSSAFF a chom un diskibl feizleun da "Neven an Henañ" : n'eo ket me a yafe d'e damall outañ, pell ac'han, met e hañval bout komprenet a-dreuz ul linenn

bennak em pennad diwar-benn Abeozen. Setu ar fedoù : komzet em boa, un tammig diwar skañv, eus yuzeviezh Leon Trotsky, haq Abeozen d'am skandalat : « Setu aze c'hoazh kelennadurezh an *Tintin* ! ». Pelec'h hoc'h eus kavet, eme Heusaff, un enepyuzeviezh bennak e kelennadurezh Henañ ? Neblec'h eveljust ! Duet eo bet a-walc'h evel-se Neven an Henañ gant an holl « dud a zoare » e Breizh, hep ma vo ret e zuañ muioc'h c'hoazh ; re a bec'hedoù marvel zo bet lakaet war e anv gant tud all a felle dezhe lakaat o c'henvroiz da zisoñjal o loustoni haq o laoskoni dezhe o-unan, evidon da chom hep harzhal gant ar chas doñv.

Gwirion eo, padal, frazenn Abeozen, ha setu penaos en he disklerian : anat eo e oa Neven an Henañ a-du gant an Alamanted, biskoazh n'en deus e nac'het, haq e enor eo bout chomet feal d'e vennoziou tra ma tistroe furoc'h reoù all davet an drec'hourion. Abeozen, eñ, a oa chomet atav un tamm mat abaf dirak ar c'henlabourerezh gant an Alamanted, ha tuet e oa da rebechiñ ouzh Henañ bout aet re bell war hent « Europa Nevez » ar maread-hont. Me a gav din neuze eñ doa savet en e spered an ataladurioù, deut da gen brudet abaoe : Kenlabourerion = Alamanted = Nazied = enep-yuzev, haq ac'han ar pezh a lavaras din.

Ne oa ket Abeozen a-du gant Neven an Henañ, na zoken mennoz ar Bezen ; met ret eo din lavarout ivez : 1) ne guzhas ket e soñjezonou war ar poent-se dirak e geneiled ; 2) ne rannas biskoazh grik eus e soñj dirak an tousegi a vleunie ken brav neuze, naq, eveljust, dirak « lezioù-barn » ar Frañsizion, ha n'eo ket eñ a vefe aet da vallozhiñ er c'helaouennou « breizhek » an dud yaouank a oa em savet a-enep da Vro-C'hall, naq an hini a voe ouzh o fenn. O difenn a reas atav pa valbouze ar « pennoù politik » ar gevier euzhusañ war o divout. Met tamm-ha-tamm e teu en-dro ar wirionez da vezañ lavaret ; en e levr diwezhañ e komze Yann Fouéré en un doare eeun a-walc'h eus oberenn Neven an Henañ, o nac'hañ e gondaoniñ. Gortoz a ran gant mall an deiz ma vo kavet ur paotr gouest da skrivañ ez wirion meurzaneevell ar Bezen ha ma vo anavezet an Henañ, neket evel an torfedour livet gant ar Frañsizion haq o mevelion, met evel an hini en deus gouezet, un deiz, kemer etre e zaouarn tonkad e Vro ha stourm didruez ouzh Bro-C'hall, gant an Alamanted peogwir edoant amañ, evel m'en dije stourmet ouzh Bro-C'hall hag ar Frañskilhoned a-unan gant ar Yuzevion, ar Rusianed, ar Yankeeed pe an diaoul e-unan ma vijent bet i ivez, enebourion da Vro-C'hall. »

Goulven PENNAOD, 11-12-63.

(NOTENN : al lizher-mañ a lak un termen d'an eskemm-lizheroù a zo bet war ar poent-mañ. - A. V.)

### ■ SOLIDARITE.

« Je suis un fidèle lecteur, quoiqu'occitan, de votre revue où je trouve surtout un écho de la lutte des nations opprimées. C'est pour cela que je ne suis pas d'accord avec votre correspondant qui signe R. V. et qui vous demande de diminuer la place que vous accordez à la "Chronique des Nations". Je comprends qu'il s'intéresse surtout aux problèmes spécifiquement bretons auxquels je prends d'ailleurs un très grand intérêt, mais je crois que ce serait tourner le dos à la mission d'information dont vous vous êtes chargés jusque là que de vous en tenir au cadre de votre pays. J'aimerais, en particulier, trouver dans *AR VRO* quelques échos de l'activité du Parti Nationaliste Occitan, puisqu'on ne peut les trouver nulle part ailleurs. »

C. R., 8-12-63.

### ■ SOLIDARITE TOUJOURS !

« 1) Je ne suis pas du tout d'accord avec ce qu'écrit votre correspondant M. R. V. dans le n° 22 d'*Ar Vro*, quoique je comprenne fort bien ses sentiments de Breton vivant au loin et qui aime qu'on lui parle de son pays, ce qui est bien naturel, mais je crois que R. V. méconnaît un aspect de notre action.

Si nous avons fait d'une revue bretonne la *Chronique des Nations* asservies, ce n'est pas seulement par sympathie pour nos frères qui luttent et qui souffrent comme nous pour la liberté, ni même pour puiser chez eux des exemples, c'est aussi pour nous une nécessité de nous connaître de mieux en mieux pour renforcer notre cohésion dans un combat commun.

La Bretagne ne se sauvera pas toute seule, pas plus que la Catalogne ou le Pays Basque, ou même l'Irlande (et c'est peut-être la méconnaissance de cette réalité qui est la source de son échec partiel).

Dans l'Europe de demain, isolés, nous ne sommes qu'une poussière, unis nous formons une puissance égale à celle d'une grande nation et nous sommes soutenus par tous les peuples qui, à travers le monde, combattent pour leur existence.

2) D'autre part dans cette lutte, non seulement les nations asservies, mais aussi les petits peuples de l'Europe qui ont pu garder ou qui ont déjà retrouvé leur liberté, sont appelés un jour ou l'autre à se ranger dans notre camp et à s'asseoir à notre table ronde.

Dans ce combat, de part sa position géographique et de part ses traditions politiques propres, la Bretagne a un rôle important à jouer, celui de lien et de ferment entre des nations qui se connaissent parfois mal ou sont encore séparées par des

malentendus ou d'anciennes querelles : minorités celtiques d'outre-Manche et minorités du Continent (Irlandais et Ecos-sais, Flamands ou Wallons).

Dans ce domaine nous devons travailler à ce que chacun réalise pleinement que notre front passe par Bilbao comme par Barcelone, par Anvers et par Edimbourg.

Yann BOUESSEL DU BOURG, 23-12-1963.

### ■ HETOU A VLOAVEZH MAT.

« ...Kas a ran deoc'h ha d'AR VRO va hetou gwellañ a vloavezh mat. Adlennet em eus nevez 'zo un darn vras eus an niverennoù embannet abaoe krouidigezh ar gelaouenn ha merzet em eus penaos he deus kresket ha gwellaet e pep keñver : mat-tre eo an niverenn 22, abalamour dreist-holl da bennadoù A, Le Banner, J. Ventura ha T. Kalvez. »

P. P., 20-12-63.

### ■ REPOSE A TUGDUAL CALVEZ.

« Les tenants de l'action régionale (telle que nous la comprenons) sont très optimistes...

Il suffit de prendre une vue bien claire du dilemme posé : — ou bien le gouvernement consentira à entrer en discussion avec le C. E. L. I. B. et nous aboutirons progressivement à un régime fédéral — d'abord en fait ; puis il faudra bien l'institutionnaliser : ce ne sera déjà pas si mal. Nous passerons l'ardoise à la génération suivante ;

— ou bien le gouvernement français refusera la discussion et engagera (ou plutôt : continuera) la lutte.

Bien évidemment, la seconde hypothèse est celle qui est en train de se réaliser.

Car vous n'imaginez pas « l'Administration Française » acceptant qu'une région sous sa coupe fasse elle-même son plan et prétende qu'on l'entérine !! Quel « Précédent » ! Les autres s'empresseraient d'en faire autant et l'omnipotente ne serait plus rien. Vous n'attendez pas que « l'Administration » se saborde elle-même. Elle ne peut rien accepter : du moment que c'est la base qui le demande, elle se doit de refuser. L'obstination de « l'Administration » est au moins égale à la nôtre, pourtant proverbiale. Alors où allons-nous ? A une lutte de plus en plus dure, bien entendu.

Ici, l'optimisme nous envahit : car, dans le monde actuel, une telle lutte n'a plus qu'une issue : pour une fois, le « sens de l'histoire » tourne en notre faveur. Le problème immédiat peut

être difficile. A une échéance de quelques années, l'issue est certaine. En engageant la lutte, le gouvernement français l'a choisie lui-même.

La conclusion peut être un très court commentaire de la dernière perle de M. Debré, refusant les Assemblées Régionales parce que « une Assemblée Bretonne deviendrait autonomiste » — ce qui revient à reconnaître (inconsciemment sans doute) que le problème tant de fois nié existe. Et je terminerai par une interrogation : M. Debré croit-il que la Bretagne mettra plus de temps à devenir autonomiste *sans assemblée régionale* ?

Rendus là, nous sommes tous saisis d'une douce hilarité... Ineffable M. Debré !

Le Français moyen est beaucoup plus lucide : il part battu d'avance. Quand on lui dit : « Que ferez-vous ? Vous engagerez une nouvelle guerre d'Algérie, avec la certitude d'un second Evian au bout ? » Il ouvre des yeux horrifiés et reste muet comme une carpe. »

M. KERHUEL, 2-1-64.

#### ■ YANN SOHIER ET Y.-V. PERROT.

« Votre récent article sur Yann Sohier nous offre une saine histoire des faits. Il a aussi le grand bénéfice de nous ouvrir les yeux sur la période actuelle de notre petite histoire.

Les résultats obtenus par le travail de ceux qui, ces vingt dernières années, ont cru en la Bretagne, et l'épanouissement de plus en plus sensible de la personnalité bretonne, font qu'aujourd'hui nous représentons une gêne pour certains et un appât pour d'autres qui veulent recueillir les fruits de notre action. De ce fait, contre le Mouvement Breton se trouvent aujourd'hui conjugués les efforts de ceux qui ne peuvent admettre nos idées et les efforts de ceux qui veulent en faire leur profit nous auraient-ils eux-mêmes combattus sans scrupule ces dernières années !

Quand demain on écrira l'Histoire, on sera étonné de découvrir tout ce que cela comportait de collusion et de manœuvres...

Heureusement, pour nous comme pour tout le monde, cela ne correspond pas cette fois à des événements du genre de ceux survenus en 1914 ou 1939 — événements qui ont notablement facilité la tâche des démolisseurs... L'opposition sourde et tenace et les difficultés qu'ont rencontrées Y. Sohier et Y.-V. Perrot existent encore aujourd'hui. Ne sont-elles pas parmi ces raisons qui amènent le Gouvernement français, comme celui de l'Espagne franquiste, à ne pas ratifier la Convention Européenne des Droits de l'Homme ?

Revenons à des vues plus particulières. Hier, par l'intermédiaire de la F. C. B., il était de bon ton de croire que la langue bretonne ne pouvait être sauvée que par une soumission totale aux ukases de l'Education Nationale. La formule avait été empanachée de tabou scientiste : « parler populaire », « fonetik »... pour mieux mystifier. Il est évident qu'il s'agissait là de billevesées et que ceux qui s'en sont fait l'écho ont manqué de sens breton.

Cet aspect du problème avait été (ce qui est plus grave) complété d'une campagne ignominieuse pour mettre à l'index un certain nombre de nos compatriotes, ardents défenseurs de notre culture.

Cela a permis d'enterrer la langue bretonne, car c'est aujourd'hui de l'aberration que de parler, à son sujet, de « langue maternelle » — hormis dans quelques cas, hélas rarissimes.

Certes, la F. C. B., grâce à Ar Falz et à Bleun-Brug, peut s'honorer de quelques réalisations, mais il faut être honnête : leur action dans les écoles n'a pas plus d'effet sur le maintien de la langue bretonne que n'a eu l'action autrement soutenue de la lique maritime et coloniale pour assurer la pérennité de l'empire colonial français.

D'ailleurs, si tous ces proches de l'Education publique ou privée avaient été sincères, n'auraient-ils pas davantage orienté leur action dans le sens de l'histoire et des responsabilités sociales envers la Bretagne ?

Demain peut-être, dans un contexte nouveau, la langue bretonne revivra-t-elle et, dans cette optique, les travaux d'*Al Liamm*, de *Preder*, de *Skol*... demeureront-ils pour l'avenir nos activités les plus rentables.

Maintenant que le sort de la langue bretonne est réglé et que l'on s'acharne à étouffer la prise de conscience politique des Bretons, il faut également régler le sort du folklore. S'assurer le contrôle de Kendalc'h est, pour ceux qui s'y consacrent, le plus important des maillons. Le contrôle assuré, notre folklore sera assimilé à d'autres traditions et dépersonnalisé. Les derniers commentaires de certaines fêtes folkloriques ouvrent déjà la voie : la coiffe bigouden a disparu au profit du hennin de je ne sais quelle courtisane de la cour de France. Quant au costume du Léon, ce n'est plus qu'une veste « retouchée » de la marine royale !

Bientôt, si le programme se réalise, on expliquera une nouvelle fois aux jeunes de Kendalc'h que s'ils ne se soumettent pas aux ukases, il n'y aura plus d'ouverture pour notre folklore. Ces précheurs trouveront, hélas, quelques auditeurs crédules qui se feront, inconsciemment ou non, les propagateurs de cette politique et, entre autres, nous verrons sans

doute de braves catholiques dans l'obligation d'interpréter « Pacem in terris » pour se justifier.

Oui, Y. Sohier et Y.-V. Perrot ont été relayés par des successeurs qui ont dénaturé leur message et, par là-même, altéré leur œuvre humaine. »

B. L., 9-1-64.

#### ■ FALSAB.

« La FALSAB tient à préciser que le Centre de Lutte Bretonne récemment fondé à Quimper ne lui est pas affilié. »

A. T., 11-63.

#### ■ « CHRISTMAS ».

« L'habitude, empruntée aux Pays anglo-saxons, s'impose en Bretagne d'envoyer des cartes illustrées pour Noël et le Premier de l'An. J'aime envoyer des cartes bretonnes, rédigées en breton. Je ne trouve pratiquement que les productions de Jos Le Doaré qui, après avoir été « falunèque » jusqu'à l'objectif, consent maintenant à revenir partiellement à la vieille orthographe Gwalarn, mais se refuse obstinément à utiliser l'orthographe unifiée. Ne peut-il se trouver en Bretagne un éditeur qui nous donne, exactement, les cartes que nous voulons ? Un gros marché l'attend... »

K. D., 3-1-64.

#### ■ « OGAM ».

« Dans le numéro 22, décembre 1963, p. 31 de votre publication AR VRO, il est écrit ceci, sous la signature de M. Goulven Pennaod :

« On peut passer rapidement sur les tentatives plus ou moins avortées de résurgence d'un néo-paganisme, en disant qu'il serait sans doute prématuré d'enterrer le *Kredenn Geltiek*, mais sans ce magnifique essai que fut la revue *Nemeton* publiée entre 1942 et 1944 par Marchal et dans laquelle il faut lire son « Druidisme et les traditions initiatiques », la littérature bretonne n'aurait pas à s'enorgueillir des plus beaux poèmes de Gw. Berthou-Kerverziou, comme *Epona*, *Nemeton*, *Manos ha Bena* ; « le *Gorsedd* serait encore cet « *emsav meurlarjez* » de « saltimbanques déguisés qu'il fut entre les deux guerres ; et enfin il n'y aurait jamais eu d'*Ogam* ni peut-être bien d'*Hor Yezh*, à Natrouissus ! »

Il me paraît important de vous préciser que Morvan Marchal n'a jamais été pour rien ni dans la création ni la publication d'*Ogam* ; il n'a jamais appartenu à notre société, il n'a jamais collaboré à notre bulletin, sous quelque forme que ce soit (seul un court poème a été reproduit par Kerverziou dans le tome II, n° 5, p. 8). *Ogam* n'est en aucune façon l'expression de la *Kredenn Geltiek*, mais une publication scientifique, indépendante de tout groupement ou organisation religieuse ou politique. »

Pierre LE ROUX, directeur, 11-1-64.

#### ■ DEMISSION.

« Mlle KERHUEL et M. M. MORVAN, de Paris, font savoir, qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1964, ils ne font plus partie du M. O. B., ayant refusé de renouveler leur cotisation. »

M. MORVAN, 3-1-64.

#### ■ « SKOL HAF KERNEVEK » HA GORSEDD ZENNOR.

« Skol Haf Kernevek » zo bet bloaz-mañ e Brandon College, Truro ; 53 den a zo deuet, enno 2 Vreton, kalonek a-walc'h evit mont en o c'hoazez da vare o ehan-labour, war bankougoù ur c'hlas kentañ, hag evit kavout ur blijadur dispar o studiañ dre gomz ur yezh aet da get e-pad kant hag hanter-kant vloaz, degaset a-greiz-holl da vev adarre dre garantez un nebeudig skiantourien ; rak komzet eo bet kerneveq evit gwir, komzet e veze er c'hlas ha war-lerc'h ar skol, pa veze bodet ar skolidi da ziskuizhañ, pe da gaout o fred.

Eizh devezh, eveljust, n'eo ket a-walc'h da beurzeskiñ ur yezh, a zo ken tost d'hon hini evelato, a-walc'h evit ober anaoudegezh ganti, klevout son he gerioù, ken alies peur-heñvel pe damheñvel ouzh re hor brezhoneg, ha gronnet ma'z int dre reolennoù ur yezhadur par d'hon hini, — a-walc'h evit c'hoantaat he anavezout gwelloc'h hag he c'harout a-benn neuze, ne lavaran ket.

Goude kentel diwezhañ « Skol Haf », an dud o deus selaouet ur brezegenn e saozneg, — yezh an darempredoù etrekeltiek, — o tisplegañ dezho pal ha doareoù ar Cheveler-iezhañ Predenek, evel ma oa bet divizet pemp miz a-raok e Kendalc'h Carbis Bay, ha goude e Gorsedd Breizh-Izel e Gwened, a-ratozh da genveriañ an eil ouzh eben ar yezhoù predenek, ha da gentañ, sevel roll ar gerioù ar paoñ hag ar muiañ implijet enno, diwar skouer « Alc'houez ar Brezoneg

Eùn » hor mestr bras Roparz Hemon. Evel-se eo bet savet ur qeriadurieg e teir yezh, saozneg-kembraeg-brezhoneg, diwar ur B. B. C. Welsh-English Vocabulary, hag aes e vefe e lakaat e kerneveg ivez.

War-lerc'h ar brezegenn-mañ, ez eo bet anvet :

- Pennrener : an Ao. A. S. Davies, ur C'hembread barrek da gomz pep yezh keltiek hag a zo anavezet mat e Breizh ;
- Teñzorierez ha Sekretourez evit Kembre ha Kernev-Veur : an Dimezell E. J. Petchey ;
- Sekretour evit Breizh : an D<sup>r</sup> Paul Laurent, a chom e Gwened.

Echu eo bet an devezh gant un « Noswyth Lowen », hag antronoz e Zennor eo bet lidet Gorsedd Kernev-Veur, pennrenet gant hor mignon Retallack Hooper, an Drouiz-Meur, hag en deus degemeret hegarat dileuridi Gorsedd Breizh-Izel.

Kerneveg a zo bet klevet d'an noz c'hoazh, e sal gouelioù Ti-kêr Penzans, dre mouezh flour ur plac'h yaouank, hag heson evel hini « An Est whek », — an Eostig c'hwek, — hag antronoz d'an enderv, e Zennor adarre, dre mouezhiou an holl bodet en iliz vihan, o kanañ a-unvouezh kantikou bet steuziet ha disoñjet ken pell 'zo, rak, « *Nyns gw marow, Mychtern Arthur !* »

P. L., 20-11-63.

#### A PARIS UN NOUVEAU FOYER CULTUREL BRETON

Nos lecteurs se réjouiront d'apprendre l'ouverture à Paris, d'une nouvelle salle de réunion bretonne. Elle porte le nom de l'illustre auteur du Barzaz Breiz, « Ker-Varker ». Elle est située au n° 15 de la rue Guy-Moquet (17\*), dans le quartier breton des Epinettes.

Ker-Varker est desservie par les stations de métro Brochant et Guy-Moquet et par la gare du pont Cardinet ; onze lignes d'autobus passent dans un rayon de 300 mètres.

Un cours de breton fonctionne le mercredi à Ker-Varker, un cours de chant populaire breton est prévu en janvier prochain, une bibliothèque bretonne et interceltique de plusieurs centaines d'ouvrages existe déjà.

Les personnes intéressées à un titre quelconque par Ker-Varker sont priées de se faire connaître. Inscrivez-vous sans tarder aux cours gratuits de breton et de chant populaire. Les salles de Ker-Varker seront à la disposition des compatriotes, pour leurs différentes activités. Qu'on se le dise.

## Les bonnes lectures...

*...Ils vivaient (les Flamands) dans leur langue pataude et leurs vêtements grossiers comme des espèces de bas-Bretons que les fermiers et les industriels exploitaient sans scrupule...*

(page 207)

*...5 % seulement des logements bretons ont une salle de bain et 88 %, chiffre incroyable, sont dépourvus de cabinets d'aisance. La pauvreté, elle-même inexcusable, n'excuse qu'en partie ce dénuement dégoûtant. Il provient aussi de l'indifférence, l'on est tenté d'écrire de la barbarie, des populations...*

(page 531)

*...Heureuse France, qui peut retrouver sur son sol les colonies que l'évolution du monde lui a ôtées...*

(page 570)

RAYMOND CARTIER.  
(LES DIX-NEUF EUROPEES - Plon 1960.)

\*\*\*

*...Pour nous autres, un soldat français, cela devait combattre, vaincre ou périr. Sans autre choix. On nous l'avait enseigné à l'école primaire. Nous avons tous été gavés au clairon. D'avoir trop soufflé dedans, il nous est resté un goût de cuivre aux lèvres. Vercingétoris... Debout les morts !... Le petit Bara... Marchons, marchons !... Les marins du Vengeur... On les aura !... Turenne... J'y suis, j'y reste !... Qu'un sang impur... Le petit Tondou... Austerlitz, Marengo, Wagram, Iéna... A moi Auvergne !... Du haut des Pyramides... Du Guesclin, Bayard, Saint-Louis, Jeanne-d'Arc... Couper cabèche... Tirez les premiers !... Abreuve nos sillons, tas d' cochons !... La charge de Reichshoffen... Y'a bon !... Madelon ! Madelon ! Madelon !... Le zouave du pont de l'Alma... Plutôt mourir que se rendre !... La monteras-tu la côte... Le dernier carré... Les dernières cartouches... L'as-tu vue la casquette, la casquette ?... La tranchée des baïonnettes... Pan ! Pan ! l'Arbi... « Merde » répondit Cambronne...*

*On possédait encore son histoire de France.*

HENRI CALET (LE BOUQUET)



*Cliché DOORBRAAK.*

*Le 10 novembre, une grande manifestation flamande secouait Anvers. Voici la tête du défilé, avec un énorme panneau demandant la reconnaissance des droits économiques flamands.*

# Chronique des Nations

*« La démocratie individualiste qui nie les multiples appartenances de l'homme — à sa nation, sa région, sa commune — et refuse de reconnaître les droits originaires des diverses communautés, mutile la personne humaine qu'elle prétend pourtant servir. »*

GUY HERAUD,  
professeur à l'Université de Strasbourg  
" VOIX D'ALSACE-LORRAINE ", 15-12 63.

## LES ANNALES DE LA LIBERTE.

### 1963 :

- 2 Avril. — La Rhodésie du Sud demande officiellement son indépendance.
- 20 Mai. — La Grande-Bretagne annonce que l'autonomie interne sera accordée l'année prochaine aux Iles Bahamas (100.000 habitants).
- 3 Août. — M. Duncan Sandys fait savoir à Londres que Malte accèdera à l'indépendance avant le 31 mai 1964.
- 10 Août. — Madrid : le Conseil des Ministres a décidé d'accorder une large autonomie aux « Provinces Africaines ».
- 16 Septembre. — Naissance officielle de la Malaysia.
- 28 Septembre. — Le Nyassaland (3 millions d'habitants) accèdera à l'indépendance le 6 juillet 1964.
- 4 Octobre. — La Gambie (270.000 habitants) accède à l'autonomie.
- 6 Décembre. — La nouvelle Assemblée du Transkei élit le chef Matanzima comme Premier Ministre du premier Gouvernement autonome Bantou.
- 10 Décembre. — Zanzibar, 300.000 habitants, accède à l'indépendance. Admis à l'O. N. U. le 16.
- 12 Décembre. — Le Kenya accède à l'indépendance. Admis le 16 à l'O. N. U.
- 15 Décembre. — La Guinée Espagnole (200.000 habitants) et le Territoire de Fernando Poo (80.000 habitants) acceptent par référendum le statut d'autonomie.

### 1964 :

- 1<sup>er</sup> Janvier. — Le Honduras, ex-britannique (200.000 habitants), accède à l'autonomie interne.

1<sup>er</sup> Janvier. — La Rhodésie du Nord (2.600.000 habitants) accède à l'autonomie interne. La Constitution est proclamée le 3 janvier.

Et maintenant ?

La liste n'est pas close !

La décolonisation continue !

## CELTIE

### PAYS DE GALLES.

**LIBERATION.** — Emyr Llew JONES a été libéré en décembre de la Prison d'Exeter, après 8 mois d'internement. Il avait été condamné à 12 mois de prison pour avoir dirigé un attentat à la bombe contre le barrage de Tryweryn, qui transforme une vallée galloise en lac artificiel et amène la disparition d'un village gallois. Emyr Llew Jones, qui a fait la grève de la faim dans sa prison, a déclaré renoncer à la violence et se rallier totalement aux méthodes de Gandhi : de désobéissance civile et de grève de la faim. Agé de 22 ans, Emyr Llew Jones abandonne les études pour le journalisme et l'édition en langue galloise.

**TELEVISION.** — La Compagnie indépendante T W W disposera, dans quelques semaines, d'une seconde chaîne qui lui permettra de doubler ses programmes en langue galloise et de les diffuser aux heures de pointe. La Télévision de la BBC double également ses programmes en gallois à partir de la même date. Les Gallois disposeront alors de quatre chaînes qui toutes émettront en langue nationale. La BBC donnera quatorze heures par semaine d'émissions télévisées galloises, dont sept heures en langue galloise. Les émissions en langue galloise comprendront en particulier des émissions théâtrales, des reportages d'actualité, des discussions sur les problèmes du jour, des émissions spéciales pour les enfants, dont un « Telewele » — émission du soir pour les tout-petits.

**RAPPORT SUR LA LANGUE GALLOISE.** — Le Comité nommé en 1959 pour étudier la situation de la langue galloise vient de terminer son rapport qui a été remis au Parlement par le Secrétaire d'Etat aux Affaires Galloises. C'est un document de 150 pages dont les presses gouvernementales ont imprimé deux éditions, l'une en anglais et l'autre en gallois. Nous en donnerons une analyse dans un prochain numéro.

### ECOSSE.

**ELECTIONS.** — Deux élections partielles ont eu lieu récemment en Ecosse. Voici les résultats :

Dundee-West, 21 Novembre : P. Doig, Labour, 22.449 voix ; Dr. R. Taylor, Unioniste, 17.494 ; Dr. J. Lees, Nationaliste Ecossais,



Cliché DOORBRAAK.

Les étudiants flamands portaient l'étendard au Lion de Flandre. Un peu plus loin, les étudiants wallons de Louvain, derrière le Coq wallon, réclamaient le même fédéralisme.

3.285 ; D. Bowman, Communiste, 1.170. — Le Nationaliste Ecossois a obtenu 7,4 % des voix.

*Dumfries*, 12 Décembre : D. Anderson, Unioniste, 16.762 voix ; I. Jordan, Labour, 15.791 ; C. Abernethy, Liberal, 4.491 ; J. Gair, Nationaliste Ecossois, 4.001. — Le Nationaliste Ecossois a obtenu 10 % des voix.

C'était la première fois qu'un nationaliste écossais se présentait dans ces circonscriptions.

**RADIO FREE SCOTLAND.** — La Radio Ecossoise continue ses émissions à partir de quatre postes différents. Des programmes spéciaux ont été diffusés à l'occasion des récentes élections partielles, en particulier à Kinross et West Perthshire, où tous les candidats — y compris le Conservateur, le Libéral et le Travailleur — ont été invités à venir exposer leurs points de vue au micro de R. F. S.

**EMIGRATION.** — La population de l'Ecosse, en augmentation de 12.700 sur l'année précédente, est maintenant de 5.196.000. La proportion des naissances est de 20 p. 100.000. L'excédent des naissances sur les décès étant de 39.100, il s'ensuit que 29.500 personnes ont émigré pendant l'année. La population est en voie de vieillissement : la proportion des gens âgés de plus de 65 ans a doublé de 1900 à 1950.

**DEPOPULATION.** — La publication des résultats du recensement de 1961 est maintenant commencée. « Les Iles » perdent leur population gaélicisante à une cadence effroyable : en 10 ans, Barra a perdu 22 % de sa population, Harris 18 %, North Uist 13 %, Lewis 11 %, Skye et Islay 10 %, Mull 15 %, Jura et d'autres îles plus petites entre 15 et 20 %. Sur le continent, Berwickshire est le seul comté qui ait perdu plus de 10 % de sa population. La ceinture industrielle par contre est en continuel développement.

**SAUVER LES UNIVERSITES.** — L'Union Nationale des Etudiants Ecossois a demandé, lors de son Congrès de Novembre à Dundee, que le nombre des étudiants anglais admis dans les universités écossaises soit limité. Il y a actuellement 60 % d'étudiants anglais à St Andrews, 30 % à Edinburgh et près de 20 % à Glasgow et à Aberdeen. L'Ecosse avait quatre universités au XVI<sup>e</sup> siècle alors que l'Angleterre n'en avait encore que deux au XIX<sup>e</sup>, et n'en a pas assez aujourd'hui même pour recevoir tous ses étudiants. L'Université Ecossoise est totalement indépendante et il faut remarquer qu'elle a produit ses plus grands philosophes avant que le processus d'anglicisation ait commencé.

**CHEMINS DE FER ET COMMERCE.** — La plupart des lignes de chemin de fer vont être fermées dans le Nord, le Centre et le Nord-Ouest de l'Ecosse. La voie ferrée s'arrêtera à Inverness.

D'autre part, le nouveau Premier Ministre britannique, Ecossois élu en Ecosse, Sir Alec Douglas Home, a refusé récemment la création d'un Ministère du Commerce pour l'Ecosse.

**Dr. ROBERT MCINTYRE.** — Dans ses vœux de Nouvel An à la Nation écossaise, le Dr. Robert McIntyre, président du Parti, a déclaré : « Nous serons inspirés dans notre travail pendant toute l'année par la vision de l'Ecosse qui peut être et qui sera. Non pas la vision matérialiste d'une Ecosse où il y aura 4 voitures pour 10 personnes au lieu de 4 pour 11 ou quelque chose comme cela. C'est la vision d'un pays qui sera un véritable foyer pour tous ses enfants, où chacun pourra donner la mesure de ses talents. D'un pays heureux qui prendra ses décisions lui-même et assumera sa place parmi les nations. C'est la vision d'un pays libre. »

## IRLANDE.

**LA FIN D'UN CAUCHEMAR.** — Les quatre derniers prisonniers républicains encore détenus à Belfast (Six Comtés) viennent d'être libérés sans condition : ce sont Denis Foley, Kevin Mallon, Patrick Traynor et Don MacPhillips. Tous quatre avaient été condamnés à 14 ans de « servitude pénale » et ne devaient pas être libérés avant Juillet 1969.

**ELECTIONS.** — Le Parti Sinn-Fein, que l'on dit lié à l'I. R. A., présentera des candidats dans toutes les circonscriptions des Six Comtés lors de la prochaine consultation électorale britannique.

## EUROPE

### FLANDRE.

**MANIFESTATIONS DE MASSE.** — Le 10 novembre, des manifestations ont rassemblé à Anvers des dizaines de milliers de patriotes flamands — et wallons. Le combat pour le fédéralisme marque des points. (Voir notre documentation photographique.)

Le Gouvernement belge a nommé une Commission chargée de proposer des révisions à la Constitution belge. La commission ayant, à priori, rejeté la solution fédérale, il est bien évident que les mesures recommandées par elle ne résoudront pas le problème et conduiront la Belgique à l'éclatement.

### FRISE.

**ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRISONNE.** — C'est en 1937 que l'enseignement du frison a été autorisé, facultativement, dans les écoles de Frise, pendant les heures de classe : en 1945 la moitié des écoles primaires enseignaient plus ou moins la langue. Le fait que l'enseignement était facultatif ne permettait pas d'obtenir de bons résultats.

En octobre 1948, une conférence sur le bilinguisme s'est réunie à Ljouwert, et en 1950 le Gouvernement néerlandais autorisait les écoles bilingues : utilisation exclusive du frison pendant les deux



Clichés DOORBRAAK.

Le 18 août a eu lieu, à Dilksmuide, le pèlerinage annuel des nationalistes flamands à la Tour de L'Yser, en souvenir des milliers de leurs compatriotes tombés dans cette plaine tragique. Ci-dessus, une partie de la foule massée devant les débris de l'ancienne Tour dynamitée en 1946 par des « patriotes belges », qui n'ont (naturellement) pas été identifiés.

Entre les ruines, la petite croix provisoire, érigée en 1948, portant les lettres AVV - VVK et le texte de l'abbé Cyriel Verschaeve, mort en exil pour avoir aimé sa patrie : « Ici leurs corps reposent comme la semence dans le sol. Espère en la moisson, ô Flandre ».

Voici deux vues de la manifestation.

premières années à l'école primaire, introduction progressive du néerlandais ; il existe aujourd'hui 80 écoles de ce genre.

Mais ces écoles, de nouveau, s'avèrent insuffisantes et le programme des militants frisons est d'obtenir l'enseignement obligatoire de la langue à tous les degrés.

**POEME DE J. H. BROUWER.** — Le célèbre poème de J. H. Brouwer, *Kastanjes*, vient d'être publié par son auteur dans une édition de luxe donnant, en plus de l'original, des versions en une douzaine de langues différentes. La version en langue bretonne (« Ar C'histin ») est de Per Denez.

**PRIX LITTÉRAIRE.** — Le prix littéraire Gysbert JAPRICX est de 1.500 florins, soit 2.000 francs. Il a été attribué cette année à Jo Smit pour ses œuvres de prose. J. Smit, qui est âgé de 47 ans, a appris le frison et n'a commencé à écrire qu'assez tardivement.

**BIBLE.** — Il y a vingt ans — 1943 — que la traduction complète de la Bible a été publiée en frison. C'était l'œuvre du Dr G. A. WUMKES et de E. B. FOLKERTSMA. Le travail a duré 27 années.

**ORGANISATION NATIONALE DES FRISONS DU NORD.** — La *Forining for Nationale Frashe* vient de célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation (1923). Alliée aux Danois du Sud-Schlesvig, elle maintient les droits nationaux de la population frisonne qui peuple la région frontalière germano-danoise.

## PAYS BASQUE.

**RESISTANCE ET REPRESSION.** — La Résistance Basque affirme chaque jour son emprise : ses sigles apparaissent de plus en plus souvent sur les murs des usines, ses distributions de tracts déclenchent les grèves.

Le 7 octobre, une grève de dix minutes a totalement paralysé l'industrie biscayenne. A la suite de ce beau mouvement de solidarité et de protestation, la police espagnole a arrêté 27 patriotes basques, et en a torturé 5 : Patxi Iturriotz Herrero, Jon Nikolas L. de Ituño, Germá Urbisu, Jesus Aspuru et Joseba Barañano Berganza. De plus, des mandats d'amener ont été lancés contre 7 nationalistes du groupe E. T. A. qui ont pu prendre la fuite. En décembre, nouvelle série d'arrestations : 18 nationalistes sont appréhendés et emprisonnés, l'un d'eux Antxon Imatz Golkoetxea est torturé.

**EVEQUE NON-BASQUE.** — Plusieurs centaines de prêtres basques ont signé un appel au Vatican pour obtenir la nomination à Bayonne d'un évêque basque. Leur appel n'a malheureusement pas été entendu. C'est un évêque non-basque qui a été nommé au siège.

« **THE TREE OF GUERNICA** ». — Les Editions GUDARI viennent de publier la traduction espagnole du livre poignant de George L. STEER, paru en 1938. Envoyé du « Times » en Euzkadi,

George Steer a pu suivre le combat des Basques et la guerre d'extermination des Espagnols. Ce livre, vendu au profit de la Résistance Basque, coûte 10 francs. On peut le commander au secrétariat d'Ar Vro.

## CATALOGNE.

Le 14 novembre paraissait dans le journal « Le Monde » une très courageuse interview de Dom Aureli M. Escarre, abbé de Monserrat, le centre spirituel le plus célèbre de Catalogne. « Là où il n'y a pas de liberté authentique, il n'y a pas de justice : et c'est ce qui se passe en Espagne... » « Collectivement, nos hommes politiques ne sont pas chrétiens... » Après avoir parlé du régime espagnol, Dom Escarre parle de la Catalogne : « La Catalogne est une nation », dit-il ; « c'est un des exemples typiques auquel on peut appliquer l'encyclique pour ce qui se rapporte aux minorités ethniques. L'Etat doit favoriser ces minorités et leur vie culturelle : le régime entrave le développement de la culture catalane ».

L'interview donnée par Dom Escarre faisait suite à une réunion, tenue trois jours auparavant, et qui réunissait 13 leaders catalans représentant des sections du Mouvement qui avaient été séparées par la guerre d'Espagne et ses séquences. Il y fut décidé d'enterrer toutes les vieilles querelles et de former un front uni pour la défense de la Catalogne.

La réponse du régime espagnol aux déclarations du Père Abbé de Monserrat fut d'abord une déclaration du moine qui s'occupe du Monument aux Morts franquistes de la Guerre Civile, moine qui est d'ailleurs... député aux Cortès ! C'était peu sérieux. Le 30 novembre au soir, quinze policiers arrivent aux bureaux de l'OMNIUM CULTURAL à Barcelone, fouillent les locaux pendant trois heures et repartent avec toute la documentation... qui est d'ailleurs rendue deux heures plus tard ; le président de l'OMNIUM CULTURAL est M. Felix Millet y Maritsany, président de la Compagnie d'Assurances Hispano-Américaine et d'autres Compagnies industrielles de Barcelone. Mais les scellés sont apposés sur les bureaux de l'Omniun qui groupe l'Institut d'Etudes Catalanes, l'Association du Folklore Catalan, le Séminaire des Etudes Historiques Modernes, l'Association pour l'enseignement du Catalan, l'Agrupació Dramática de Barcelona. L'OMNIUM, d'autre part, donne les prix littéraires de Santa Llucia.

La vengeance n'était pas encore suffisante : le dimanche 22 décembre, des groupes de Phalangistes ont brisé les portes de la CASAL DE MONSERRAT, bâtiment historique près de la cathédrale de Barcelone, pillé les bureaux, emporté les dossiers qui les intéressaient, en particulier les dossiers concernant l'Abbé Batlle et les Boy-Scouts catalans, et mis le feu au bâtiment. Sur les murs, une inscription s'écrivait : « Un drapeau, une langue, une patrie : l'Espagne ».

La CASAL DE MONSERRAT était le lieu de réunion de la jeunesse catalane et, propriété du monastère de Monserrat, elle abritait les bureaux de la *Lliga Espiritual*.

Le même dimanche, des inscriptions ont été peintes sur les églises de Barcelone : « Vive l'Unité Espagnole !... Vive l'Espagne ! ».

Le nombre des policiers affectés au « service » des personnalités catalanes a été augmenté : actuellement 700 policiers surveillent les déplacements de ces personnalités et 200 autres leur courrier.

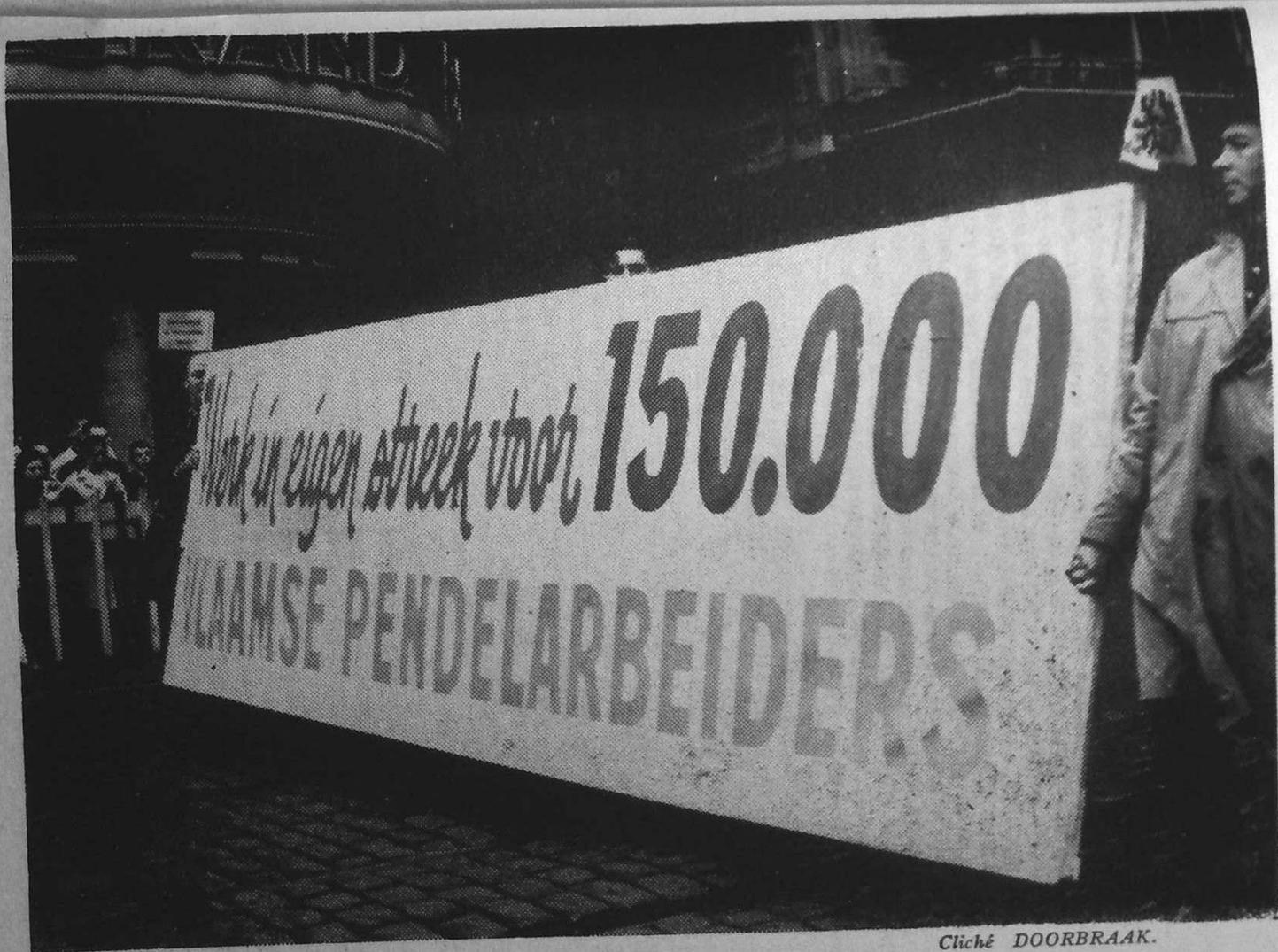
## TYROL DU SUD.

**GUERRILLA.** — Les « Combattants Sud-Tyroliens de la Liberté » ont publié, au début de l'été, un ordre du jour annonçant que de véritables opérations de guérilla allaient être entreprises. Des attentats au plastic ont eu lieu, depuis cette date, contre les installations italiennes en territoire sud-tyrolien. 10.000 hommes de troupes ont été amenés au Tyrol et un nouveau commandant, le général Carlo Ciglieri, nommé au IV<sup>e</sup> Corps d'Armée de Bozen. Malgré une vingtaine d'arrestations, les forces italiennes n'ont pas réussi à arrêter les opérations. En septembre, Rudolf Kofler a été arrêté pendant son sommeil dans une caverne des environs de Bozen, mais son cas, et celui de ses camarades, n'a pas été inclus dans le « procès de Milan ». Le Parti Populaire Sud-Tyrolien et le Gouvernement autrichien ont violemment condamné les attentats. Les « Combattants de la Liberté » ont accusé le Parti Populaire Sud-Tyrolien et son président, le Dr Magnano, de faire le jeu de l'adversaire.

**PROCES DE TRENTE.** — Les *carabinieri* poursuivis devant le Tribunal de Trente pour avoir torturé des prisonniers sud-tyroliens ont été acquittés. Le Parti Populaire Sud-Tyrolien a réclamé une Commission d'enquête et le transfert des responsabilités de sécurité publique au Gouvernement régional de Bozen, comme c'est le cas pour les régions autonomes de Sicile et d'Aoste. Les néo-fascistes et les libéraux italiens ont, par contre, demandé le retrait de la nationalité pour les dirigeants sud-tyroliens, l'interdiction du Parti Populaire et l'extension au Tyrol des mesures d'exception prises pour lutter contre la Mafia.

**LE PARTI POPULAIRE SERA-T-IL INTERDIT ?** — La protestation solennelle publiée par le Comité de Direction du Parti Populaire à la suite de l'acquiescement des *carabinieri* a valu aux 26 membres de la Direction, signataires de la protestation, une inculpation par le parquet de Bozen. La plainte déposée par le procureur est basée sur les articles 656 et 259 du Code Pénal prévoyant la répression de la propagation de nouvelles « fausses, exagérées ou tendancieuses » ; ces articles prévoient des peines de trois mois à cinq ans de prison. Le député Hans Dietl a refusé de répondre à la convocation du juge d'instruction.

**NEGOCIATIONS INTERNATIONALES.** — Des négociations se déroulent, sur le plan international, entre l'Italie et l'Autriche pour la solution du problème sud-tyrolien. Ces débats ont eu lieu tant à l'O. N. U. qu'à Genève, mais jusqu'à présent sans résultats. Le Gouvernement autrichien a menacé de saisir la Commission Européenne des Droits de l'Homme. Il semble toutefois que le Gouvernement italien soit devenu plus compréhensif et pense, comme le lui recommande le *Corriere della Serra*, à « désamorcer au plus vite ce magasin à poudre, petit mais dangereux », qu'est devenu le Tyrol.



*Cliché DOORBRAAK.*

**Du travail chez eux pour les 150.000 Flamands qui doivent quotidiennement aller travailler en Wallonie.**

## AMÉRIQUE

## MARTINIQUE.

Du 25 novembre au 5 décembre s'est déroulé à Paris, devant la 16<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, le procès de 18 membres de l'Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise (O. J. A. M.). Douze d'entre eux avaient été arrêtés à Fort-de-France en février et mars, les autres inculpés mais laissés en liberté provisoire. En mai, les détenus avaient été transférés à Fresnes « pour cause de sécurité publique ». On ne leur a même pas fait l'honneur de les juger dans leur propre pays. La liberté provisoire avait été accordée à huit détenus en juillet, mais le 12 novembre les militants incarcérés commençaient la grève de la faim : on leur avait annoncé que le procès se déroulerait à raison de deux audiences seulement par semaine, ce qui était une manière de compliquer la tâche de la défense en augmentant considérablement les frais des témoins, défenseurs, etc... Ce n'est qu'après avoir obtenu l'annulation de cette décision que les détenus ont cessé la grève et le procès s'est déroulé par audiences journalières.

D'abord inculpés de « complot contre l'autorité de l'Etat ayant pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire » (Code pénal, art. 87) et passibles de peines criminelles de réclusion, les détenus ont été en fin de compte jugés pour « atteinte à l'intégrité du territoire » par quelque moyen que ce soit hors l'attentat et le complot : ils encouraient alors une peine correctionnelle de un à dix ans d'emprisonnement.

Le 24 décembre 1962, l'O. J. A. M. placardait sur les murs de Fort-de-France un Manifeste proclamant « le droit des Martiniquais à diriger leurs propres affaires » et finissant par le slogan : « La Martinique aux Martiniquais ». Le Manifeste disait encore : « Nous ne sommes pas Français. Nous ne sommes pas anti-Français. Nous disons simplement Martiniquais ». C'est là la pièce maîtresse de l'accusation. Il y a encore d'autres documents, saisis dans une serviette mystérieusement volée et tout aussi mystérieusement retrouvée par la gendarmerie, documents parlant de maquis, d'entraînement, de contacts étrangers, etc...

Dans une déclaration liminaire, le Docteur Désiré a déclaré : « Nous avons toujours eu le sentiment de remplir notre devoir vis-à-vis de notre peuple. Nous avons toujours été des citoyens honnêtes, n'en déplaise à des politiciens aux ordres, malveillants, corrompus et élus par la fraude... Notre pays est privé du droit de se gouverner lui-même, de résoudre ses propres affaires... Aujourd'hui, dans cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, nous estimons que notre position politique est conforme aux grands courants de décolonisation du monde moderne, approuvés par les plus hautes instances politiques, philosophiques et religieuses de l'humanité... Nous prétendons que c'est notre droit imprescriptible d'exprimer notre opinion sur le présent et l'avenir de notre pays. »

Un autre inculpé, le Docteur Henri Pied, a déclaré avec chaleur : « Vivre en Martinique, c'est choisir entre la compromission et le peuple qui souffre chaque jour. En 1961, j'ai eu conscience de cela.

*J'ai choisi de ne pas être dans le camp de la lâcheté et du reniement. Je n'insisterai pas davantage, encore que j'aie l'impression ici de parler au nom de tout le peuple, aussi bien au nom du petit enfant qui demande ce qu'il aura à manger à sa mère que du lycéen qui ne sait pas pourquoi il ne peut pas poursuivre ses études, que des chômeurs, des manifestants assassinés. Car ce n'est pas seulement nous qui sommes ici, c'est tout un peuple que vous avez à juger ».*

Le poète et député Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, est venu déposer au procès. Parlant des inculpés il a dit : « Ce sont d'abord des intellectuels, avec leur côté raisonneur, mais aussi leur côté raisonnable. Je sais que ce mot d'intellectuel a pu prendre dans certaines enceintes un sens péjoratif. Il ne saurait l'avoir pour moi. Ce sont des jeunes auxquels la France a appris à penser. Ils ont fait le tour des questions, ils ont passé au crible, dans l'esprit critique — ce qui est bien une caractéristique de l'esprit français — tous les problèmes et toutes les solutions possibles qu'on pouvait y apporter. Il y a eu chez eux une véritable quête de la vérité. Il me fallait le dire puisqu'on a pu les traiter, au début, d'aventuriers ou même d'assassins ». Continuant l'analyse des mobiles qui ont poussés ces jeunes dans l'action, M. Césaire continue : « Il y a eu la désillusion que l'on éprouve devant les promesses non tenues, alors que l'on continue de parler de réformes qui ne sont jamais réalisées... Puis la Ve République est venue... Là encore ce fut l'occasion de nouvelles promesses et même de nouveaux engagements. M. Malraux, au cours d'un voyage à La Martinique, a pu parler ainsi de promesses de certaines franchises locales. Le général de Gaulle lui-même, lors de son voyage, a parlé d'autonomie proportionnelle. Evidemment on n'a pas pu déceler exactement le sens de ces paroles sibyllines. Mais le mot autonomie a été lâché, et surtout il a été entendu. Et puis il n'y eut plus rien... »

« La sécession ! C'est la tarte à la crème des gens attachés au maintien d'un statut en place. Mais la Constitution a justement prévu la possibilité d'un changement de statut. La demande dans ce sens est donc parfaitement recevable, licite et légale aux termes de l'article 73 de la Constitution... »

« ...On a dit : « Ce sont des Français ». Certes, ils sont attachés à la France, mais notre histoire malgré tout vient d'Afrique. Cette histoire a commencé dans les bateaux de négriers. Je ne suis pas de ceux qui renient ainsi leurs origines. Alors je dis que nous ne pouvons pas oublier cela. Cela signifie que si nous tenons certes de la France, nous tenons aussi de l'Afrique. Dans ces conditions, on peut dire qu'a été créée une sorte de tierce personne qui n'est ni absolument française, ni absolument africaine, mais qui est tout simplement antillaise, martiniquaise. »

« La culture, en effet, c'est la manière d'être, c'est la manière de marcher, de rire, de chanter. Je crois donc qu'il y a bien une culture proprement martiniquaise, et il est clair que le système départemental actuel n'en permet pas le développement pas plus qu'il ne permet celui de la personnalité martiniquaise. »

C'est au substitut Charbonnier qu'est incombée la tâche de prononcer le réquisitoire. « Le rôle de l'accusation », a-t-il dit, « est souvent ingrat... Je me trouve, en effet, dans la position d'un homme

qui doit accuser des honnêtes gens. Là-dessus il n'y a pas de doutes : tous les prévenus étaient parfaitement honorables dans leur milieu.

« Cela dit, je dois indiquer que les inculpés se sont mis en tort. Où commence ce tort ? Certainement pas dans le fait d'avoir souhaité l'indépendance de La Martinique, car l'opinion est libre, et cela a été suffisamment proclamé ici même je pense. Ils étaient donc fondés à dire que La Martinique devait être indépendante. La Cour de Cassation, sur ce point, a été formelle à propos d'une autre affaire relative à La Guadeloupe et à La Guyane dans un arrêt rendu le 1<sup>er</sup> juillet 1959. Elle a dit clairement que la manifestation d'opinion ne tombe pas sous le coup de la loi.

« Mais en pareille matière, les limites ne peuvent pas ne pas apparaître rapidement, car si la pensée est libre, l'action ne l'est pas. Une activité de propagande visant à arracher à la France une partie de son territoire tombe donc forcément sous le coup de la loi. Car, ajoute le substitut Charbonnier, l'article 88 couvre les faits de propagande dans son expression : atteinte à l'intégrité du territoire par quelque moyen que ce soit. » Le substitut a conclu en demandant des peines " fermes et substantielles " contre les chefs et les promoteurs du mouvement.

Les défenseurs ont insisté sur le problème juridique autant que sur le problème de conscience. M<sup>e</sup> Matarasso a conclu : « Même si l'on voulait voir dans la formule " La Martinique aux Martiniquais " la réclamation de l'indépendance, ce serait un délit périmé. Pourquoi ? Parce que les articles 72 et 73 de la Constitution ont prévu la possibilité de créer de nouvelles collectivités dans les territoires d'outre-mer... Or la loi référendaire du 14 janvier 1961 qu'a modifié le statut des départements d'Algérie a été prise en application de l'article 72 de la Constitution ».

Le tribunal n'a pas suivi l'argumentation de la défense et a prononcé un lourd jugement contre cinq des accusés : Hervé Florent, avocat, Manfred Lamotte, étudiant, Henri Armongon, inspecteur des douanes, sont condamnés à trois ans de prison ; le Docteur Rodolphe Désiré est condamné à deux ans de prison ; Victor Cessort, bijoutier, à dix-huit mois ; et tous les cinq sont en plus frappés de cinq ans de privation de droits civiques. Par contre, le Docteur Luc Pied, MM. Roger Riam, instituteur, Renaud Jonye de Grandmaison, étudiant, Guy Dufond, directeur de cours privés, Georges Alikier, étudiant, Marc Dulvar, étudiant, Mlle Josiane Saint-Louis, étudiante, MM. Ferdinand Mence, instituteur, Sainte-Rose Franchine, instituteur, Eusèbe Hordiot, instituteur, J. René-Corail, artiste peintre, Charles Davidas, peintre, et Guy Anglionni, sont relaxés. Certains d'entre eux avaient subi de longs mois de détention. « Ce jugement, a commenté le poète Aimé Césaire, ferme la porte au dialogue. »

Le Mouvement breton envoie son salut fraternel et admiratif aux jeunes Martiniquais qui vont maintenant souffrir en prison pour leur pays et les assure de sa sympathie.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs bretons sur deux faits : la Martinique comme la Bretagne, comme auparavant l'Algérie, subit le régime de la départementalisation ; au contraire de la Bretagne, si elle a une forme de civilisation à elle, la Martinique n'a pas de langue originale et nationale.

## ASIE

### KURDISTAN.

Nos lecteurs connaissent, par les nombreuses notes (n<sup>os</sup> 12, 13, 14, 18, 19, 20, 22) et la longue étude (n<sup>o</sup> 16) publiées dans « AR VRO », la cruelle et courageuse histoire du Peuple Kurde. Nous en rappelons les éléments essentiels : environ 10 millions d'hommes soumis aux lois de cinq Etats différents : Turquie (5 millions), Iran (3 millions), Irak (2 millions), Syrie (300.000), U. R. S. S. (150.000). En plus, d'importants groupes kurdes, totalisant près d'un million d'hommes, ont été créés, par déportation, en Turquie, en Irak et en Iran.

Pendant la première guerre mondiale, les Kurdes, qui commencent à s'organiser en mouvement national, sont persécutés par la Turquie avec une sauvagerie extrême : 700.000 montagnards sont déportés en Anatolie, des dizaines de milliers sont massacrés. En 1920, un Comité Kurde, dirigé par Sharif Pasha, vient à Paris et le Traité de Sévres garantit au Kurdistan l'autonomie avec possibilité d'un recours à la S. D. N. pour l'indépendance. La prise du pouvoir turc par Kemal Ataturk et le Traité de Lausanne (1923) mettent une fin définitive aux espoirs kurdes : Kemal Ataturk ferme les écoles kurdes, arrête les dirigeants, interdit la langue kurde (1924) et ne reconnaît plus aux Kurdes que l'appellation de « Turcs montagnards ». En 1925, révolte nationale en Kurdistan de Turquie, sous la direction du Cheikh Saïd : nouvelles déportations (500.000), 200 villages détruits, 15.000 personnes massacrées. Les troupes de la Ligue Nationale Kurde Hoydown tiennent la montagne de l'Agri Dagh avec 20 à 30.000 hommes. Depuis, Ankara annonce périodiquement que le « banditisme » sévit en Turquie de l'Est, et la révolte n'a pas plus cessé que la position turque n'a changé : en 1930, Ismet Inonu, premier ministre turc, disait : « Seule la nation turque a des droits ethniques et raciaux dans notre pays. Aucun autre élément n'a de droits ». Et en 1960, le général Gürsel, premier ministre turc, déclare encore : « Il n'y a pas de peuple qui s'appelle kurde. Tous vous êtes Turcs ». Ce jacobinisme borné n'empêche pas la zone frontalière turque d'être aujourd'hui en « état d'insécurité » et les « anciens Turcs de l'Est » de collaborer avec les forces de Barzani.

En Iran, la faiblesse du gouvernement central et l'organisation féodale ont longtemps interdit toute politique de violence contre la minorité kurde. En août 1943, le Comité de la Jeunesse Kurde, Komela Zioni Kurd, proclame même, à Mahabad, la République et organise un Etat kurde qui groupe environ 1 million de citoyens : Barzani, promu général, prend la tête de l'Armée. Le programme est à la fois politique et culturel : il organise le self-government dans les limites de l'Etat persan et donne au kurde le rang de langue officielle. En 1946, le Gouvernement persan lance ses troupes, soutenues par les troupes irakiennes et la R. A. F., contre la République de Mahabad : le premier ministre Qadi Mohammed et les principaux membres du gouvernement sont exécutés, les livres et imprimeries kurdes détruits, la langue interdite, les villages bombardés, 4.000 femmes et enfants internés et les Kurdes baptisés

## Skoazell !!

Le peuple kurde est actuellement soumis à une politique de génocide et mène un combat courageux pour sa libération.

La population civile subit d'énormes souffrances. 500 villages sont détruits, 100.000 femmes et enfants sont sans abri, les blessés ne peuvent recevoir les soins que nécessite leur état, faute de médicaments.

La cause de la liberté est notre cause à tous.

Nous lançons un appel à tous nos amis, en particulier à nos amis médecins et pharmaciens, pour qu'ils aident les Kurdes par l'envoi de médicaments et de vêtements.

Les médicaments les plus nécessaires sont :

— les antibiotiques, les sulfamides, la cortisone, les hypnotiques, les vitamines.

Le matériel de pansement est aussi demandé d'une façon très urgente.

Les envois doivent être faits à l'adresse suivante :

" Pour les Kurdes "  
Bureau 8, Pavillon D,  
Résidence Universitaire  
ANTONY (Seine)

AR VRO tient à la disposition de ses lecteurs des papillons à coller sur chaque emballage de médicaments indiquant qu'il s'agit d'une aide du Peuple Breton au Peuple Kurde.

« anciens Iraniens » (\*). Barzani, avec 600 fidèles, se replie sur l'U.R.S.S., où la situation culturelle est bonne : il se refusera toujours à y jouer un rôle décoratif et restera avec ses compagnons d'exil, qui le suivront tous lors de la révolte en Irak.

Aujourd'hui, c'est dans le Kurdistan irakien que se développe le plus violemment la lutte nationale. En 1950, le Parti Démocratique du Kurdistan organise les forces politiques nationales. En 1958, Barzani rentre au Kurdistan et, sur le thème de l'amitié arabo-kurde, devient un fidèle soutien du régime Qassem. Mais Qassem ne tient pas ses promesses : en 1960 les difficultés commencent : trois journaux kurdes, sur 15, sont interdits et les arrestations se multiplient. Le P. D. K. est prêt à passer dans la clandestinité. En juin, le P. D. K. demande à Qassem la réalisation immédiate de

(\* « Anciens Turcs » en Turquie, « anciens Iraniens » en Perse ! Remarquer la similitude avec l'effort fait aujourd'hui pour présenter le Breton comme un reste de vieux Gaulois.

l'autonomie. En juillet, le P. D. K. est interdit et, en septembre, deux divisions irakiennes attaquent et les bombardements commencent : l'armée irakienne a 50.000 hommes, dont un quart de Kurdes, et 70 avions Ilyouchine. Les Kurdes ont 10.000 hommes armés. Les Kurdes remportent des succès continus sur le terrain, et l'armée irakienne se venge en détruisant les villes et les villages : en novembre, les villes de Amadiye et Dohuk sont rasées, 5 à 10.000 morts. En février 1962, 519 villages détruits. En avril, violents combats ; trois bataillons irakiens sont anéantis. En juillet, négociations à Baghdad, sans résultats. En février 1963, le régime Qassem tombe et, en mars, le nouveau gouvernement accorde l'autonomie au Kurdistan, mais demande la remise des armes sous vingt-quatre heures. Refus des Kurdes. Après une période d'accalmie la guérilla reprend : Barzani a alors 20.000 hommes en armes. L'aviation irakienne reprend ses bombardements terroristes. Le visage de la lutte reste, depuis des mois, inchangé : les rebelles kurdes gagnent invariablement les engagements sur le terrain et les Irakiens cherchent à réduire la population par les massacres aériens, le terrorisme dans les villes et les territoires encore contrôlés par eux, la destruction des récoltes et des troupeaux qui sont la base de l'économie kurde. Les dernières nouvelles reçues du Kurdistan confirment ce double caractère de la lutte et de la répression. Alors que 100.000 personnes sont sans abri et vivent dans des cavernes, alors que 20.000 femmes et enfants ont été massacrés, les hommes de Barzani continuent à infliger des pertes sensibles aux armées de l'occupant. Voici les derniers renseignements qui nous sont parvenus et qui donnent une idée de la nature des combats :

- Le 2 décembre, une section de l'A. R. K. (Armée Révolutionnaire Kurde) attaque une section syrienne au sud de Zako : 34 Syriens tués, 16 prisonniers, 3 camions détruits, des pistolets, un camion et des munitions récupérés.
- Les 4 et 5 décembre, attaque à Darbendi-Shaklawa contre des mercenaires Djash ; 8 fusils capturés.
- Le 5 décembre, attaque d'une colonne irakienne au sud de Rhanaqin ; 7 heures de combat ; 50 tués ; 1 mitrailleuse prise. (Les prises de matériel de guerre sont la seule source d'armement des forces de Barzani.)
- Le 6, capture d'un camion de médicaments.
- Les 6 et 7, attaque des policiers et Djash dans les villages de Sati et Korkala ; lourdes pertes infligées à l'ennemi ; fusils et troupeaux récupérés. Autre attaque dans la ville de Kousanjaq, ainsi que dans Kirkouk, où la préfecture de Ridar a été détruite. Un avion est abattu près de Mossoul.
- Le 8 attaque contre un village arabe armé par le gouvernement irakien dans la région de Mossoul.
- Le 9, attaques à Pirwizkhan, à Halabja et à Jwar Kalaw. Capture de matériel militaire.
- Le 12, attaque d'une colonne en route vers Dhok. Capture d'une mitrailleuse et de 5 camions.
- Le 15, occupation de Jwar Kalaw.

□ Le 16, attaque d'un convoi de camions et tanks sur la route de Sulimanya à Arbat...

Et la lutte continue, impitoyable.

Les gouvernements restent sourds aux appels des Kurdes. Seule, l'U. R. S. S. à récemment fait paraître un communiqué protestant contre la politique de génocide, mais la plainte déposée à l'O. N. U. par la Mongolie Extérieure a été abandonnée. Le 15 octobre, la Ligue Internationale des Droits de l'Homme, par le truchement de son président à New-York, M. Roger Baldwin, en appelait à M. U Thant.

Mais le combat continue. L'Irak essaie d'imposer le blocus au Kurdistan en révolte et a refusé toutes les offres de médicaments faites par la Croix-Rouge Internationale en faveur des populations kurdes. Et pourtant, écrivait le « Sunday Telegraph » le 13 mai 1962, « si une puissance coloniale avait fait aux Kurdes ce que Qassem leur fait, il y aurait eu depuis longtemps des rugissements de protestations aux Nations Unies ».

Pour aider la langue bretonne...

Pour aider les éditions bretonnes...

Quêlez pouz

**KUZUL AR BREZHONEG**

Envoyez vos oboles à son secrétaire

Lili MORVEZEN, 6, avenue de la Gare,  
Concarneau — C. C. P. 1316-63 Nantes

**KUZUL AR BREZHONEG** groupe :  
revue *Al Liamm*, éditions *Al Liamm*, *Hor Yezh*, *Preder*,  
*Skol*, *Barr-Heol*, éditions de la Bible, *Skol Ober*, Section  
bretonne du Congrès Celtique International, Camp des  
Bretonnants, *Ar Bedenn evit ar Vro*, Union des Ecrivains  
Bretons, etc..., etc...

AIDEZ LES ÉCRIVAINS BRETONS !

AIDEZ LES DÉFENSEURS DE LA LANGUE BRETONNE !

AIDEZ LES ENSEIGNANTS BRETONS !

## NOUS AVONS LU POUR VOUS :

« AARIO », roman, par Alain Guel.

Editions Casterman, 9,00 F.

AARIO, le dernier roman d'Alain Guel, est, comme le personnage dont il porte le nom, mystérieux et ambigu. Qui est Aario ? — la question se pose tout au long de ce livre où le présent et les différentes tranches du passé se chevauchent et s'interpénètrent avec bonheur suivant la logique du souvenir, sinon de la chronologie.

Il est arrivé, par un matin d'avril, dans le quartier Métivier, amalgame sordide de taudis où croupissent de misérables ouvriers dont le seul viatique ici-bas est l'alcool, et tout le monde a senti qu'il y avait quelque chose de changé. Aario devient tout naturellement le meneur de la bande de « jeunes canailles » du coin, gamins et adolescents débridés, ivres d'eux-mêmes et de leurs mauvais instincts. Et tous ceux qui le côtoient sont séduits, ensorcelés par cet enfant puis par cet homme ou plutôt par ce « quelque chose qui était au delà de lui ».

Qui est-il donc ? : « une créature surnaturelle », « le frère de Satan », un « dieu », un « saint », un « martyr », un « prophète » — ange ou démon ? un menteur, un voleur, un imposteur, un traître, un criminel, un « fruit pourri », ou un « bien-aimé des dieux » et même le représentant de Dieu, un nouveau Christ ? Est-ce un sorcier, un « Ange déchu », est-ce un « agneau craintif et cruel » destiné à l'immolation ? Est-ce un nouveau Galaad qui reprend l'antique quête du Graal auprès du « Roi-Pêcheur », l'anabaptiste Jonas ? N'est-ce qu'un « mythe » ? Est-ce le « mauvais génie » de Jérôme, son double, son rédempteur ? Entre Aline et son frère aura-t-il été l'écran providentiel, « l'intrus (ou) le sauveur » ? Dans les dernières pages du livre, Aline se demande encore s'il n'est pas une créature d'enfer « d'où venait-il, de quel pays ? un homme né de son père (...) ; est-ce naturel ? » Aario n'a jamais eu de mère. Serait-il « l'Antéchrist » ?

Qui est donc Aário ? Il est tout cela et plus que cela, il « n'appartient pas à notre monde », il est venu pour assumer la méchanceté de l'homme, le mal, il le fait mais en toute pureté, le mal ne l'atteint pas. Cependant, pour que l'homme vive, pour que Jérôme vive et soit sauvé, pour qu'Aline ose enfin avouer l'amour coupable qu'elle éprouve pour son frère, il faut que cette partie mauvaise meure, il faut qu'Aário meure ; et puisque Jérôme résiste à ses appels (comme tout homme résiste plus ou moins à la grâce), Aário devra le sauver malgré lui, lui tendre un piège — le piège du salut —, le trahir pour le délivrer.

« Ils ne savaient pas qu'ils étaient sauvés », ils le sont pourtant parce qu'Aário, comme l'agneau, s'est laissé immoler pour eux. Mais ce faisant, en les sauvant, il s'est sauvé lui-même. Dans la prison où il attend la mort, Aário se sent « délivré » ; tout au long de sa vie, il a cherché, il a enfin trouvé la Voie : « C'est dans mon propre sang que je serai baptisé ». Aussi, lorsque Jérôme, revenant du procès d'Aário qu'il n'a « pu » sauver, se lave les mains, nouveau Pilate, l'eau demeure-t-elle « presque pure ». Jérôme, Aline et Aário sont délivrés enfin, même s'ils ne le savent pas encore ou s'ils ne savent pas de quoi.

Somme toute « Aário » est un livre intéressant qui pourra dérouter au début, mais qui ne manquera pas d'attacher quand le lecteur aura découvert la lumière cachée derrière le « regard inquiétant » de son héros et les hésitations de ceux qui l'entourent.

M. K. L. G.



## « AU SERVICE DE LA NATION ».

Stock, 12,95 F.

Sous ce titre, Monsieur Michel Debré a publié, chez Stock (12,95 F), un « Essai de Programme Politique ». Les hautes fonctions qu'a assumées M. Debré, celles qu'il pourrait assumer encore, confèrent à ce livre une importance particulière. Pour la Bretagne, M. Debré a eu, dans le passé, des paroles fort peu agréables, et des actes moins agréables encore. La mutilation de la Bretagne, les plans de « dégageant » de sa population relèvent, sinon de sa propre initiative, du moins

de celle de son administration. Les thèses que défend M. Debré dans son nouveau livre — qui sont d'ailleurs dans la parfaite tradition française — ne peuvent qu'augmenter la méfiance des Bretons à son égard et renforcer la détermination de la population bretonne de s'opposer à sa politique.

Voici quelques extraits importants de cet ouvrage (les sous-titres sont de la Rédaction d'« Ar Vro ») :

### *Défense du département.*

« ...Enfin il ne faut pas oublier que la tâche de renseignements d'ordre public, en un mot de police, est une tâche permanente, essentielle pour tout Etat. La bien faire suppose des circonscriptions d'une ampleur et d'une population limitées. Les nécessités nées des préoccupations modernes, économiques ou sociales, ne doivent pas faire perdre de vue le caractère éternel de certains devoirs, qui sont prioritaires.

« Quant à l'exigence politique, elle est fondamentale. La Révolution a voulu le département comme, cent cinquante ans auparavant, la Monarchie avait voulu la généralité. Dans un cas comme dans l'autre, le Pouvoir a créé une circonscription administrative qui est, par essence, favorable à l'unité nationale. On a parlé et on parle encore d'une volonté de centralisation. L'analyse est inexacte. Sans doute, la centralisation est une arme de l'autorité, mais cette arme était au service d'un objectif supérieur, qui est le renforcement de la Nation... »

### *L'Unité.*

« Diviser la France en régions, c'est provoquer, à partir de disparités économiques ou sociales, les unes réelles et les autres mises en relief artificiellement, une lutte permanente entre régions riches et régions infortunées. De ces divisions on passera vite à d'autres récriminations d'ordre intellectuel, religieux, linguistique ! — L'unité française ne sera peut-être pas anéantie [...] mais le patriotisme sera atteint et l'Etat, expression du sentiment national, perdra une partie de sa force à résoudre de faux problèmes et à lutter contre d'inutiles ennemis. »

### *Paris.*

« Paris est une affaire nationale. Si Paris vit mal, la France vit mal. »

### *Encore Paris.*

« Paris, notre capitale, est l'une de nos grandeurs. Sa force et sa gloire, ses difficultés et ses malheurs, élèvent ou abaissent la France. Paris, grande ville d'Europe, dépasse la France, et même, grande ville du monde, dépasse l'Europe. »

## Livres, Journaux et Revues

Le numéro 100 d'AL LIAMM est consacré à ABEOZEN : trois textes inédits de l'écrivain disparu, des témoignages de RONAN HUON, MAOZED GLANNOUR, PER DENEZ, YUENN OLIER, AN TIMEUR, T. JEUSSET. Le cinquième acte de THE TAMING OF THE SHREW de SHAKESPEARE dans la traduction d'Emily, et le panorama de la vie culturelle que sont les NOTENNOU complètent la livraison.

Le numéro 101 porte à 506 le nombre des pages publiées par AL LIAMM en 1963. Au sommaire : MARO EO, poème écrit par YUENN GWERNIG à New-York à la nouvelle de l'assassinat de J. F. Kennedy ; AOTROU, LETANIOU EVIT UN IFERN, par Y.-B. PIRIOU ; deux poèmes de M. L. G. dont l'un, MARV AR SOUDARD-IG GLAS A VRO-VEAUCE, ferait honneur à la littérature la plus épurée ; MIZ DU, écrit en 1919 par HERRI PRADO, le premier écrivain breton venu de « Breiz Atao » est présenté par GOULVEN PENNAOD ; traduit par Kongar, IMMENSEE, une des premières nouvelles du Romantisme allemand THEODOR STORM dont nous connaissons déjà AQUIS SUBMERSUS, dans le breton de *Per Denez*, édité en 1950 par AL LIAMM ; une conférence prononcée par le Dr ERWAN ROPARS au camp de Langoned en Août 1963, AR STOURM A-ENEP D'AN ALKOOL ; un résumé par YUENN OLIER de l'ouvrage de *Dubhglas de hÍde* : MISE AGUS AN CONNRADH, contant les premiers combats de l'emsav gaélique irlandais ; ABEOZEN GWELET GANT SKOLIDI SADED, un des meilleurs devoirs de littérature rendus par les élèves de l'école secondaire bretonne, sur le sujet : *Hervéina Geraouell* ; des notes de lectures de YUENN OLIER sur une autre publication irlandaise BAS NO BEATHA, elle-même traduite du gallois de SAUNDERS LEWIS, traitant de l'aspect politique nécessaire de la lutte pour une langue menacée, — grâce au polyglottisme celtique, trop rare, sur lequel insiste le Directeur d'AE VRO, se renouent définitivement les liens que leur histoire malheureuse avait coupé entre les pays celtiques.

Le numéro 60 (Décembre 1963) de AR BED KELTIEK se termine sur la page 216 ce qui indique la place croissante que prend dans notre vie intellectuelle ce magazine bien composé et bien dirigé. Au sommaire du numéro de Janvier, les noms d'ANJELA DUVAL, ALAN HEUSSAFF, IVONA MARTIN, ERWANZ GALBRUN, MAOZED GLANNOUR, YANN THOMAS, GEORGE H. THOMPSON, — disons en passant notre vif plaisir à voir ce jeune Ecossais qui parle parfaitement notre langue collaborer aux publications bretonnes ; une innovation appréciée : DEIZIADUR AN ENVOR rappelle pour chaque jour du mois les anniversaires de notre Histoire ; par exemple, pour le 1<sup>er</sup> janvier :

- 1771 naissance de Jord Kadoudal à Brec'h.
- 1821 naissance du Père Daneu, écrivain, à Sarzhav.
- 1880 mort de Charles de Gaulle, Français qui travailla pour la langue bretonne, à Paris.

ROPARZ HEMON, auteur de ce calendrier du souvenir, destiné à servir de base à un BREVIEL AR BROGAROUR, un bréviaire du Patriote, donne aussi un nouveau fragment du GERIADUR BROADDEL.

PREDER publie dans son numéro 47 le troisième fascicule du *Dictionnaire des termes anatomiques internationaux*, par ABANNA : index latin-breton, index breton-latin, bibliographie.

BARR-HEOL WAR FEIZ HA BREIZH, 288 pages annuelles, numéro 37 (Décembre 1963) ouvre sur un éditorial commentant les actuelles convulsions du mouvement régionaliste ; par ailleurs, la traduction d'une interview de DOM A. M. ESCARRE, Abbé de Montserrat (Catalogne), et des textes fournis de BENEAD, YUENN OLIER, FRANSEZA KERVENDAL, ANJELA DUVAL, E. TROAL, P. BOURDELLES.

AR BEDENN EVIT AR VRO donne le sermon prononcé par MAOZED GLANNOUR dans l'église Saint-Germain à Rennes lors de la fête en l'honneur du n° 100 de « Al Liamm ». Ce numéro consacre aussi la reprise d'activité de l'UNVANIEZH SPEREDEL dont il rappelle la définition et donne le calendrier 1964.

WANIG HA WENIG, illustré et attrayant, reçoit la collaboration de plus en plus abondante de ses jeunes lecteurs.

Chaque numéro de STURIER - YAOUANKIZ, et celui de Noël 1963, témoigne de l'essor du scoutisme breton et de l'épanouissement de sa vie communautaire au sein du scoutisme chrétien européen. « Ils sont partout », disait un des assistants à la messe de minuit célébrée dans la chapelle de Rozavel cette année, en apercevant l'impressionnant carré que formaient en premier rang les unités Bleimor de Quimper.

Après ER GUENEDOUR et KELEIER ROAZHON HAG AR RETER nous voyons naître KELEIER GWENED HA BRO-EREG, AL LIZHER TREGERIAT, feuilles ronéotypées touffues et inégales, symboles de l'enracinement en différents points de la terre bretonne de militants revenus de leur *immram*.

AN TRIBANN nous donne à sentir les progrès de l'organisation culturelle à l'intérieur du Gorsedd en proposant des aperçus d'activité des divers groupes. Sont à lire d'abord : l'éditorial de ALDRIG A NAONED ; les textes en l'honneur de Morvan MARCHAL, par NEVEN LEWARCH et KADVAN ; l'étude philologique des mots *barzh*, *bardd*, *bardos* par KADVAN.

De YANN CAROFF, *Druide Ab-Gwennael*, nous avons reçu LE NOEL DES OISEAUX BRETONS, plaquette poétique. En vente chez l'auteur : La Piletière, 122, avenue du Général-Leclerc, Rennes, 5 F.

Éditée par LA BRETAGNE REELLE, la 4<sup>e</sup> édition du PANORAMA INVENTAIRE DES FABRICATIONS ET DES PRODUCTIONS DE LA REGION BRETONNE, illustrée et parfaitement présentée, marque encore des progrès sur les années précédentes. 10 F. M. J. QUATREBŒUFS, *Merdrignac, Côtes-du-Nord* - C. C. P. 754-82 Rennes.

aA.

## PUBLICATIONS BRETONNES :

En breton : AL LIAMM (bimestriel) 15 F (beau papier 20 F). Directeur R. HUON, 2, venelle Poulbriquen, Brest. Trésorerie P. LE BIHAN, 6, Domaine des Hocquettes, *Suresnes* (Seine). C.C.P. 5349-06 Paris. — HOR YEZH (trimestriel) 10 F. Mlle J. QUEILLÉ, 47, rue Notre-Dame, *Guingamp* (Côtes-du-Nord). C.C.P. 1240-22 Rennes. — PREDER (12 n<sup>os</sup> l'an) 36 F. Dr ETIENNE, *Châteaulin* (Finistère). C.C.P. 16.093-13 Paris. — BARR-HEOL - WAR FEIZ HA BREIZH (trimestriel) 5 F. Abbé LE CLERC, recteur, *Buhulien* (C.-d.-N.). C.C.P. 91-764 Rennes. — AR BEDENN EVIT AR VRO (apériodique). Mlle SAINT-GAL DE PONS, Keresperz, *Louannec* (C.-d.-N.). — AR BED KELTIEK (mensuel) 10 F. AR BED KELTIEK, 21, rue de Dixmude, *Brest*. C.C.P. 1907-07 Rennes. — SKOL (trimestriel) 10 F. SKOL, Crec'h Avel, *Lannion* (C.-du-N.). C.C.P. 1911-06 Rennes. — GWERIN, supplément bi-annuel de « *Hor Yezh* », 10 F l'an. C.C.P. de *Hor Yezh*. — TARZH, Ronan JOLAIS, 40, rue de Bretagne, *Paris* (3<sup>e</sup>).

Bilingues ou de langue française : L'AVENIR (bimensuel) 8 F. B. P. 89, *Brest*, C.C.P. 1132-86 Rennes. — AR SONER (mensuel) 10 F. P. MONJARRET, 18, boulevard Joffre, *Lorient*. C.C.P. 1436-15 Nantes. — STURIER YAOUANKIZ (mensuel) 6 F. Yvonne SALMON, 4, avenue Cruchet, *Gagny* (Seine-et-Oise). C.C.P. 18 717 35 Paris. — MISSION BRETONNE (bimensuel) 12 F. 45, rue de la Quintinie, *Paris* (15<sup>e</sup>). C.C.P. E. Gautier 8980-19 Paris. — CELTIA (bimensuel) 10 F. J. QUATREBŒUFS, *Merdrignac* (C.-d.-N.). C.C.P. 754-82 Rennes. — AN TRIBANN (trimestriel) 7,50 F. GORSEDD, 70, avenue du Plessis-Tison, *Nantes*. C.C.P. 1907-81 Nantes. — LA VIE BRETONNE (mensuel) 8 F. 1, rue Poullain-Duparc, *Rennes* (I.-et-V.). C.C.P. 295-41 Rennes. — BREIZ, B. P. 78 *La Baule* (Loire-Atlantique). C.C.P. 144-67 Rennes - 5 F.

En anglais : BRETON NEWS, Linton, Fassaroe Lane, Fassaroe, Bray, Co Wicklow, Irlande. — CELTIC NEWS (mensuel) 10 F, y compris adhésion à la Ligue Celtique. Ch. LE GOFF, 6, rue de la France-Combattante, *Brest*. C.C.P. 733-04 Rennes.

J'attachais la plus grande importance aux libertés — et en particulier à la liberté d'expression — que les peuples de quelques nations occidentales évoluées, et parmi ceux-ci, en premier lieu, le peuple anglais, avaient, au cours de leur longue et relativement heureuse histoire, conquises pour eux-mêmes et transmises, de manières diverses et à des degrés divers, à quelques autres ! Une Société dans laquelle de grosses divergences d'opinion étaient recon- nues, tolérées et même respectées.

Les Anglais parlent de la glorieuse Révolution de 1688. Les Irlandais, eux, sont d'une opinion différente : car cette révolution marque, en Irlande, l'instauration des Lois Pénales et d'une Apartheid basée sur la religion.

L'Irlandais ne pourra donc qu'être un peu méfiant lorsque, par exemple, on lui parle de « bastions de la liberté », car il ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il n'y avait probablement pas de plus grand bastion de la liberté que la Grande-Bretagne des 18 et 19<sup>ème</sup> siècles et que dans ce bastion ses ancêtres, à lui, étaient prisonniers.

Il n'est pas question de « râler en ressassant le passé », mais d'évaluer un contraste moderne qui a ses origines dans l'histoire. L'Irlande est encore un pays relativement attardé, voisin immédiat d'un pays hautement évolué. La culture du pays évolué a presque complètement détruit, mais seulement partiellement remplacé, celle du pays attardé.

Et ce remplacement ne peut être que partiel car le peuple conquis est dans l'impossibilité totale d'assimiler correctement un élément primordial du caractère du peuple conquérant : les attitudes psychologiques de supériorité raciale. Il faut l'avouer, les expressions verbales de supériorité raciale sont devenues tabou parmi les adultes cultivés depuis l'accession de Hitler au pouvoir, mais la chose elle-même n'en est pas moins restée bien vivace, comme peuvent en témoigner non seulement les Jamaïcains, mais aussi les petits élèves irlandais des écoles anglaises. Et c'est là quelque chose d'absolument inévitable. Au sujet de l'histoire et de ses conséquences, on peut dire : « Ceux qui le peuvent triomphent ; ceux qui ne peuvent pas triompher râlent ». Les Anglais sont nés triomphateurs ; les Irlandais râleurs. Il existe, c'est vrai, des râleurs qui rejoignent le camp des triomphateurs, et ceux-là ont bien aidé à bâtir l'Empire. Mais le râleur devenu triomphateur, par exemple l'Irlandais devenu Anglais, n'est pas exactement, du point de vue humain, ce qu'on peut appeler une réussite. Il se tient un peu trop sur ses gardes, comme un Juif assimilé à l'extrême, ou un fils de Harlem qui a décidé de passer à l'adversaire. Le passé de l'Irlandais, du Juif, du Nègre est psychologiquement trop explosif pour être enterré à tout jamais.

Si on l'accepte, le rôle de râleur a ses avantages : il permet de sentir l'émotion de ces grands mouvements révolutionnaires qui ont secoué, et secouent encore, le monde, et de vibrer avec elle. Un triomphateur repent s'identifie encore, à demi consciemment, à la race des maîtres. Le râleur n'a pas le sentiment de culpabilité, il n'a que le sentiment de l'injustice, et considère la continuation de la servitude (en des pays tels que l'Afrique) comme la suprême horreur, et la révolution, lorsqu'elle est matériellement possible, comme le moindre des maux. Et si nous nous référons à la majorité de l'humanité, ce n'est pas le râleur qui fait figure d'excentrique.

CONOR CRUISE O'BRIEN  
" Katanga aller et retour "  
(To Katanga and Back)

## TOUR D'HORIZON

### • CONGRÈS DU M. O. B.

Le Congrès National du M. O. B. s'est tenu à Brest, le 17 novembre dans la grande salle municipale. Ce fut un Congrès de travail sérieux et calme. Sur l'estrade avaient pris place nos camarades Veillard, Leprohon, Urvoas, Goarant, Fouéré, Raoul, Loquet, Praud, Moign, Yann Olivier, Padellec et Poilvet, qui furent rejoints dans l'après-midi par Pierre Chapalain et nos amis basques et wallons.

Le secrétaire général du M. O. B., notre courageux et dévoué Ronan Goarant, qui se dépense, d'un bout de l'année à l'autre, sans compter, a brossé un tableau très exact de la situation du M. O. B. Les finances sont saines et le M. O. B. reste très jeune puisque 33 % des adhérents ont moins de 25 ans et 49 % ont entre 26 et 39 ans. Ronan Goarant a exprimé l'espoir, qu'en 1964, *L'Avenir* deviendrait hebdomadaire.



Cliché L'AVENIR.

A la tribune, pendant le Congrès National du M. O. B. à Brest, devant les drapeaux bretons et la bannière de Brest, de gauche à droite : CL. NOBLIA (Basque), NED URVOAS, M. WAYAFFE (Wallon), RONAN GOARANT, YANN FOUÉRE, SIMON HARAN (Basque), LUCIEN RAOUL, J. ABBERRY, J. ARRAMENDI (Basques), P. CHAPALAIN (au micro).

Six membres étaient à remplacer au Comité Directeur. Ont été élus : Pol Le Doré (qui a obtenu 264 voix sur 290 votants), Fichet (248); Fouéré (245), Poilvet (238), P. Lemoine (216) et Fichoux (150).

L'après-midi, de remarquables interventions ont eu lieu ; citons celles de P. Chapalain, Yann Fouéré, du délégué wallon et du délégué basque S. Haran. La courageuse et claire oration de Simon Haran a été saluée par de très vifs applaudissements : les congrès et la propagande gagneraient à s'inspirer de l'exemple basque.

### • UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE.

Au début du mois de décembre, quelques jeunes membres du M. O. B., en particulier des sections de Rennes et de Brest, ont fait savoir au Comité Directeur qu'ils quitteraient le mouvement par non-renouvellement de la cotisation. Depuis, ces jeunes, groupés autour de Ronan Leprohon, Y.-Ch. Veillard et Le Padellec, ont créé un nouveau mouvement nommé Union Démocratique Bretonne et annoncé un journal mensuel dont le premier numéro doit paraître fin Janvier. Pour ce journal, ils ont repris le nom de la revue publiée après la guerre par un Comité d'union bretonne. : « Le Peuple Breton ». Un tracté édité par l'U. D. B. présente le futur journal comme un journal politique, jeune et neuf, qui traitera de toutes les questions avec beaucoup de liberté.

Nous souhaitons bonne chance à ces jeunes camarades et invitons nos amis à s'abonner au *Peuple Breton* : M. Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, BREST - C. C. P. 1890-57 Rennes.

### • APPEL POUR UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LANGUES ET CULTURES MENACÉES.

« Un certain nombre d'appels, au premier rang desquels il faut placer une adresse à l'U. N. E. S. C. O. des Professeurs des Universités des Pays du Nord de l'Europe, ont été lancés, ces temps derniers, en faveur des langues et des cultures menacées.

Il existe en effet à travers le monde et spécialement en Europe des systèmes linguistiques originaux qui, si l'on ne porte pas un prompt remède à leur décadence dans l'usage, sont condamnés inéluctablement à la disparition. Ces systèmes sont quelquefois des langues qui, ayant toujours été privées d'usage officiel, n'ont pas toujours atteint le stade de la littérature imprimée, sans qu'on puisse dire pour autant qu'elles n'ont pas été le support de cultures ethniques importantes. La plupart sont des langues stoppées dans leur développement normal par divers accidents historiques, et qui ont pu jadis apparaître comme de grandes langues de cultures : le principal de ces accidents étant la politique de destruction, brutale ou sournoise, adoptée à leur égard par des Etats constitués.

Nous avons l'intention de procéder au sauvetage de ces langues et de ces cultures alors qu'il en est encore temps et de favoriser leur développement en les normalisant. Pour cela nous souhaitons grouper en un mouvement commun ceux qui, un peu partout, ont pris la défense de leur propre langue et de leur culture ethnique.

A cet effet, nous nous appuyons sur les principes suivants :

1°) Aucune langue ne peut, à l'heure actuelle, prétendre à la survie si, dans la concurrence linguistique accélérée par les moyens modernes de diffusion de la pensée, elle est privée de toute aide consciente et organisée, si elle est réduite à un existant pur.

2°) On a pu longtemps admettre comme inéluctable la disparition d'une langue au bénéfice d'une autre, au chapitre des « rançons de l'histoire ». Nous savons aujourd'hui que ce fatalisme n'est qu'une immoralité politique. Comme les individus, les cultures ont droit au plein développement de leur personnalité et d'abord à l'existence. Une morale culturelle est en voie d'établissement chez tous les peuples vraiment civilisés.

3°) Nous n'interdirons pas à nos adhérents de penser et d'agir pour prolonger politiquement leur service de la langue et de la culture qu'ils défendent, mais notre Fédération s'interdira, elle, cette activité. Nous pensons en effet qu'il y a place pour une action purement linguistique et culturelle qui nous permettra de nous adresser en toute sérénité aux Gouvernements des Etats et à des instances internationales comme l'U. N. E. S. C. O.

A ce titre, nous nous adressons aujourd'hui aux Instituts et aux grandes Sociétés d'études, aux Associations d'écrivains et de pédagogues, aux Académies et d'une façon générale à tous les Groupements culturels qui défendent les langues et les cultures menacées.

Nous leur demandons s'ils acceptent d'adhérer à notre Association dont nous vous adressons un projet de statuts qui peut être modifié suivant leurs indications.

Sur la base des réponses reçues, nous entreprendrons aussitôt une consultation pour la constitution administrative et pour l'établissement d'un programme d'action. »

La correspondance doit être adressée au Professeur Pierre NAERT, Secrétaire Général de l'A. I. L. C. M. (Humlegardsgatan 16 B 97 Abo, Finlande).

#### ● SCOUTS BLEIMOR.

Un groupe de Scouts Bleimor s'était solidement implanté au Petit Séminaire de Quintin, où il avait rassemblé une belle légion de jeunes. A qui cela a-t-il déplu ? Qui a voulu punir les Scouts Bleimor de Quintin de s'être rendus, le Lundi de Pâques 1963, sur la tombe de l'Abbé Perrot pour les cérémonies du Souvenir organisées par l'Unvaniezh Koad Keo ? Qui a demandé des mesures contre eux ?

A la rentrée scolaire, le Supérieur du Petit Séminaire a fait savoir à l'animateur du groupe que « l'évêque de Saint-Brieuc avait interdit les activités des Scouts Bleimor au Petit Séminaire de Quintin ». Est-ce vrai ? Est-ce faux ?

Toujours est-il que le Groupe Bleimor a été dissous. Le Supérieur du Petit Séminaire souhaitait, dit-on, y voir un Groupe de Scouts de France.

Nous recommandons à M. le Supérieur la lecture de l'Encyclique « Pacem in Terris » et tiendrons nos lecteurs au courant des développements possibles de cette affaire.

#### ● S. A. D. E. D.

La réunion générale de S. A. D. E. D. — Association de l'Enseignement de Second Degré en Langue Bretonne — s'est tenue à Callac, le 5 janvier, devant une bonne assistance. Les rapports très précis du Poellgor-Harpañ et du Poellgor-Leviañ ont été reçus avec beaucoup de compréhension.

Du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre, S. A. D. E. D. a dépensé 3.632,85 francs et reçu 4.190,68 francs. Les dépenses prévues pour l'année 1964 se montent à 6.008,01 francs. Les animateurs de S. A. D. E. D. ont consacré à l'Association 3.260 heures de travail et ont fait pour elle 24.800 kilomètres.

Pendant la première année des cours (séries de 10 leçons) ont été donnés en : Physique, Histoire de la Littérature, Géographie du Monde, Histoire de Bretagne. 32 élèves ont été inscrits ; 9 se sont vus reporter à l'année suivante, 1 a été exclu.

Dix-huit cours ont été faits également à une vingtaine d'élèves réunis au Kamp ar Vrezhonegerien de Langonnet.

En 1964, deux séries supplémentaires de leçons sont prévues : une sur la littérature bretonne, une autre en physique. D'autre part, divers professeurs préparent des cours de : Littérature Générale, Grammaire, Religion, Histoire de l'Europe, Histoire des Civilisations, Biologie et Géographie des Pays Sous-développés.

« S. A. D. E. D. offre à la jeunesse de Bretagne un enseignement complet : c'est-à-dire un enseignement de langue bretonne, de forme à la fois internationale et nationale, trois éléments qui ont tous la même importance. Car il ne sert à rien de donner la langue bretonne à un enfant si on ne lui donne pas les armes spirituelles qui lui permettront de vaincre les ennemis de son pays. Et il ne sert de rien d'ouvrir au breton l'esprit d'un enfant si l'on n'est pas décidé à faire de lui, par la langue bretonne, un homme de son temps, un homme qui se sentira chez lui partout où il ira dans le monde. »

L'adresse du secrétaire de S. A. D. E. D. est : Paol KALVEZ, Bréhec, PLOUHA (Côtes-du-Nord).

#### ● ALLOCATIONS FAMILIALES.

Au terme de nombreux et longs procès, M. et Mme Goarnic se sont enfin vu reconnaître leur droit aux allocations familiales, même pour les enfants dont les services municipaux ont refusé l'inscription aux registres de l'état civil.

#### ● CHAMPIONNATS INTERCELTIQUES DE LUTTE.

Les championnats interceltiques de lutte ont eu lieu à Belle-Isle-en-Terre en Août. Douze lutteurs bretons et corniques y ont pris part. Notre compatriote Vaucher a une fois de plus affirmé sa valeur et conservé à la Bretagne la coupe d'argent.

#### ● POUR LA DECOLONISATION EN EUROPE.

La Conférence organisée par l'A. E. F. (Centre d'Action Européenne Fédéraliste) à Luxembourg, les 12 et 13 octobre 1963, a adopté, à la demande du représentant de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes, les motions suivantes :

« Les représentants de divers groupements européens, réunis les 12 et 13 octobre 1963 à Luxembourg, demandent aux gouvernements qui n'ont pas encore souscrit soit à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, soit aux protocoles annexés à cette Convention, de le faire le plus rapidement possible afin de donner à tous les citoyens européens le sentiment et l'assurance d'être respectés dans leur personnalité. »

« Les représentants de divers groupements européens, réunis les 12 et 13 octobre 1963 à Luxembourg, constatent le fait que partout dans le monde il existe toujours des difficultés pour les minorités linguistiques, ethniques, religieuses, raciales, etc... »

En ce qui concerne l'Europe, ces difficultés sont incompatibles avec l'esprit de liberté qui doit régner dans les pays démocratiques et qui a trouvé son expression dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Les Européens appellent tous les gouvernements ainsi que toutes les institutions européennes compétentes à surmonter ces difficultés dans un esprit de solidarité. »

#### ● REGIONALISATION DES FORGES D'HENNEBONT.

Notre confrère AR FALZ demande la « régionalisation » des Forges d'Hennebont. Nous félicitons chaleureusement AR FALZ de cette prise de position, qui implique la revendication d'une autorité « régionale », et dépasse largement les habituelles limites des « plans de sauvetage » dont la caractéristique est d'en laisser l'application aux autorités qui n'ont, précisément, aucun désir de sauver Hennebont.

#### ● CONGRES CELTIQUE INTERNATIONAL.

Le Congrès Celtique International se déroule cette année à l'Ile de Man, du 30 Mars au 4 Avril. Les membres de Section Bretonne, Skourr Breizh, qui désireraient s'y rendre sont priés de se mettre en rapport au plus tôt, et de préférence avant le 10 Février, avec Melle J. Queillé, 47, rue Notre-Dame, GUINGAMP (C.-du-N.)

N. D. L. R. — *L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de l'excellent article de notre compatriote RON PENIARTH : " Vers un nouveau théâtre bretonnant " ; ainsi que " La Marche vers l'Aurore ", poème de POL LE DORE, et l'interview accordée à Per Denez par Mr GORDON WILSON à l'occasion du quatrième anniversaire de Radio Free Scotland.*

## SOMMAIRE

---

AR RENER : <i>Le point</i> .....	1
<i>Anniversaire</i> , par J. H. ....	6
<i>La Crise de Kendalc'h</i> .....	21
GÉRARD TOUBLANC : <i>Les Chancelliers de Bretagne</i> ....	32
<i>Skourr Breizh ar C'hendalc'h Keltiek</i> .....	45
<i>On nous écrit...</i> .....	47
<i>Les bonnes lectures</i> .....	57
<i>Chronique des Nations</i> .....	59
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Alain GUEL : <i>Aário</i> , par M. K. L. G. ....	77
Michel DEBRÉ : <i>Au Service de la Nation</i> .....	78
<i>Livres, Journaux et Revues</i> .....	80
<i>Tour d'Horizon</i> .....	84

